

Parkland

NOTICE ANNUELLE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le 5 mars 2025

Table des matières

Glossaire.....	1
Présentation de l'information	3
Mise en garde relative à l'information prospective	4
Structure d'entreprise.....	6
Évolution de l'entreprise.....	7
Description des activités de la Société.....	10
Facteurs de risque.....	24
Renseignements sur le comité d'audit.....	34
Dividendes	36
Description de la structure du capital.....	37
Marché pour la négociation des titres.....	41
Administrateurs et hauts dirigeants.....	42
Contrats importants	45
Intérêts des experts.....	45
Poursuites et application de la loi	45
Membres de la direction et autres personnes intéressés dans des opérations importantes.....	45
Renseignements supplémentaires.....	45
Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres.....	45
Annexe 1 – Mandat du comité d'audit.....	A-1

Glossaire

Lorsqu'ils sont utilisés dans la présente notice annuelle, les termes qui suivent ont le sens qui leur est respectivement donné ci-dessous.

« **actes relatifs aux billets de premier rang** » désigne, collectivement, (i) l'acte de fiducie daté du 10 juillet 2019 qui régit les modalités des billets de premier rang à 5,875 % échéant en 2027 libellés en dollars américains, (ii) l'acte de fiducie daté du 23 juin 2020 qui régit les modalités des billets de premier rang à 6,00 % échéant en 2028, (iii) l'acte de fiducie daté du 25 mars 2021 qui régit les modalités des billets de premier rang à 4,375 % échéant en 2029, (iv) l'acte de fiducie daté du 16 juin 2021 qui régit les modalités des billets de premier rang à 3,875 % échéant en 2026, (v) l'acte de fiducie daté du 13 avril 2021 qui régit les modalités des billets de premier rang à 4,500 % échéant en 2029 libellés en dollars américains, (vi) l'acte de fiducie daté du 23 novembre 2021 qui régit les modalités des billets de premier rang à 4,625 % échéant en 2030 libellés en dollars américains, et (vii) l'acte de fiducie daté du 16 août 2024 qui régit les modalités des billets de premier rang à 6,625 % échéant en 2032 libellés en dollars américains;

« **actionnaires** » désigne les porteurs d'actions ordinaires;

« **actions ordinaires** » désigne les actions ordinaires du capital de Parkland;

« **appartenant à la Société et exploité par celle-ci** » désigne un site qui appartient à la Société et qui est exploité par celle-ci;

« **billets de premier rang** » désigne, collectivement, (i) les billets de premier rang à 5,875 % échéant en 2027 libellés en dollars américains (ii) les billets de premier rang à 6,00 % échéant en 2028, (iii) les billets de premier rang à 4,375 % échéant en 2029, (iv) les billets de premier rang à 3,875 % échéant en 2026, (v) les billets de premier rang à 4,500 % échéant en 2029 libellés en dollars américains, (vi) les billets de premier rang à 4,625 % échéant en 2030 libellés en dollars américains et (vii) les billets de premier rang à 6,625 % échéant en 2032 libellés en dollars américains;

« **billets de premier rang à 3,875 % échéant en 2026** » désigne les billets de premier rang à 3,875 % d'un capital global de 600 millions de dollars de Parkland dont la date d'échéance est le 16 juin 2026 et qui ont été émis le 16 juin 2021;

« **billets de premier rang à 4,375 % échéant en 2029** » désigne les billets de premier rang à 4,375 % d'un capital global de 600 millions de dollars de Parkland dont la date d'échéance est le 26 mars 2029 et qui ont été émis le 25 mars 2021;

« **billets de premier rang à 4,500 % échéant en 2029 libellés en dollars américains** » désigne les billets de premier rang à 4,500 % d'un capital global de 800 millions de dollars américains de Parkland dont la date d'échéance est le 1^{er} octobre 2029 et qui ont été émis le 13 avril 2021;

« **billets de premier rang à 4,625 % échéant en 2030 libellés en dollars américains** » désigne les billets de premier rang à 4,625 % d'un capital global de 800 millions de dollars américains de Parkland dont la date d'échéance est le 1^{er} mai 2030 et qui ont été émis le 23 novembre 2021;

« **billets de premier rang à 5,875 % échéant en 2027 libellés en dollars américains** » désigne les billets de premier rang à 5,875 % d'un capital global de 500 millions de dollars américains de Parkland dont la date d'échéance est le 15 juillet 2027 et qui ont été émis le 10 juillet 2019;

« **billets de premier rang à 6,00 % échéant en 2028** » désigne les billets de premier rang à 6,00 % d'un capital global de 400 millions de dollars de Parkland dont la date d'échéance est le 23 juin 2028 et qui ont été émis le 23 juin 2020;

« **billets de premier rang à 6,625 % échéant en 2032 libellés en dollars américains** » désigne les billets de premier rang à 6,625 % d'un capital global de 500 millions de dollars américains de Parkland dont la date d'échéance est le 15 août 2032 et qui ont été émis le 16 août 2024;

« **Business Corporations Act** » désigne la loi de l'Alberta intitulée *Business Corporations Act (Alberta)*, telle qu'elle peut être modifiée, y compris les règlements promulgués en vertu de celle-ci;

« **CER** » désigne le centre d'exploitation régional;

« **conseil d'administration** » ou « **conseil** » désigne le conseil d'administration de Parkland;

« **convention de crédit** » désigne la quatrième convention de crédit de premier rang garantie modifiée et mise à jour intervenue en date du 14 avril 2022 entre la Société et certaines de ses filiales à titre d'emprunteurs, la Banque Canadienne Impériale de Commerce à titre de représentant, et les institutions financières qui sont partie à cette convention à titre de prêteurs, telle qu'elle peut être modifiée à l'occasion;

« **ESG** » désigne les termes « environnement, social et gouvernance »;

« **états financiers annuels** » désigne les états financiers consolidés annuels de Parkland au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023 et pour les exercices clos le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023, lesquels sont réputés être intégrés par renvoi dans la présente notice annuelle et ont été déposés sous le profil de la Société sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, où ils peuvent être consultés;

« **États-Unis** » ou « **É.-U.** » désigne les États-Unis d'Amérique;

« **facilités de crédit** » désigne les facilités de crédit disponibles aux termes de la convention de crédit, tel qu'il est décrit plus en détail à la rubrique « Description de la structure du capital – Dettes – Convention de crédit » des présentes;

« **GES** » désigne les gaz à effet de serre;

« **GPL** » désigne le gaz de pétrole liquéfié;

« **notice annuelle** » désigne la présente notice annuelle relative à l'exercice clos le 31 décembre 2024, qui est datée du 5 mars 2025;

« **programme de fidélisation Récompenses JOURNIE^{MC}** » désigne le programme de récompenses et de fidélisation de la clientèle de Parkland;

« **raffinerie de Burnaby** » désigne la raffinerie qui produit 55 000 b/j de pétrole brut léger/moyen non sulfuré de Parkland, située à Burnaby, en Colombie-Britannique;

« **rapport de gestion annuel** » désigne le rapport de gestion de Parkland pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, lequel est réputé être intégré par renvoi dans la présente notice annuelle et a été déposé sous le profil de la Société sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, où il peut être consulté;

« **restaurant rapide** » désigne un restaurant rapide;

« **SEDAR+** » désigne le Système électronique de données, d'analyse et de recherche+;

« **Société** » ou « **Parkland** » désigne Corporation Parkland, une société constituée en vertu de la *Business Corporations Act* et comprend, sauf si le contexte indique le contraire, ses filiales de façon consolidée;

« **Sol** » désigne Sol Investments SEZC, filiale en propriété exclusive indirecte de Parkland;

« **SSE** » désigne la santé, la sécurité et l'environnement;

« **TI** » désigne les technologies de l'information;

« **TMPL** » désigne le pipeline Trans Mountain, qui transporte le pétrole brut et le pétrole raffiné de l'Alberta vers les côtes de la Colombie-Britannique;

« **TSX** » désigne la Bourse de Toronto;

« **VE** » désigne un « véhicule électrique ».

Présentation de l'information

Sauf indication contraire, l'information qui figure dans la présente notice annuelle est donnée en date du 31 décembre 2024 ou pour l'exercice clos à cette date. Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars canadiens. Sauf si le contexte exige une interprétation différente, toute mention de la « Société », de « Parkland », du pronom « nous » et des déterminants « notre » et « nos » dans les présentes renvoie à Corporation Parkland et à ses filiales, sur une base consolidée. Les termes clés non définis dans la présente notice annuelle ont le sens qui leur est attribué à la rubrique « Glossaire » de la présente notice annuelle.

Mise en garde relative à l'information prospective

La présente notice annuelle renferme des énoncés prospectifs. Bon nombre de ces énoncés peuvent être repérés par l'emploi de verbes comme « pouvoir », « prévoir », « avoir l'intention de », « projeter », « estimer », « croire », « chercher », « cibler », « essayer » ou « continuer » ou d'expressions ou de termes comparables, ou par la conjugaison de verbes au futur ou au conditionnel. Plus précisément, la présente notice annuelle contient des énoncés prospectifs qui se rapportent notamment aux éléments suivants : l'examen stratégique, les détails connexes qui ont trait à l'étude par Parkland de différentes options pour maximiser la valeur et à l'évaluation par Parkland de ses stratégies commerciales en vigueur et de ses occasions d'optimisation, ainsi que les attentes qui en découlent afin de maximiser la valeur pour tous les actionnaires; les objectifs commerciaux, les projets et les stratégies de Parkland, notamment en ce qui a trait à notre prévision de croissance à long terme grâce à une combinaison de croissance interne et d'acquisitions ainsi qu'à la priorité à court terme que nous accordons à la croissance interne et à la réalisation d'initiatives concrètes s'y rapportant, à l'accent mis sur l'intégration des sociétés acquises, à l'exploitation de synergies opérationnelles, administratives et d'autres synergies provenant des acquisitions réalisées antérieurement, à la réalisation d'une efficacité des coûts et en matière d'approvisionnement, à la réduction de notre ratio de levier financier et aux acquisitions rentables éventuelles, s'il y a lieu; à la stratégie d'affectation des capitaux de Parkland, y compris en ce qui a trait à notre ambition de flux de trésorerie disponibles pour 2028, et à l'utilisation projetée de ces flux de trésorerie disponibles, et à notre objectif de maintenir notre ratio de levier financier dans la fourchette cible allant de 2 à 3 fois; aux attentes liées aux rachats d'actions et à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2024, ainsi qu'aux montants des dividendes futurs et à la fréquence des versements; à notre plan qui consiste à faire passer les capacités de cotraitement de la raffinerie de Burnaby à 5 500 barils par jour d'ici 2026 et à 7 500 barils par jour d'ici 2028; au projet d'unité de traitement de gaz résiduaire à la raffinerie de Burnaby ainsi qu'à l'échéancier et aux avantages attendus de ce projet; à nos attentes relatives à la transition énergétique et à notre plan qui consiste à créer un réseau de bornes de recharge ultrarapide pour VE dans les centres urbains denses et le long des principales autoroutes de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, du Québec et de l'Alberta; à notre stratégie, à nos priorités, à nos cibles et à nos objectifs ESG, ainsi que les plans, les initiatives et les projets actuels et à venir, la réalisation, le financement et l'échéancier de ceux-ci de même que les avantages attendus et les résultats qui en découlent; à nos objectifs et à nos engagements SSE et à leurs incidences; à notre processus de dessaisissement de nos activités de vente au détail et commerciales situées en Floride; aux attentes relatives à l'exploitation du TMPL agrandi et aux droits et aux tarifs à long terme qui s'y appliquent; et aux attentes relatives aux prix des marchandises, aux taux d'intérêt, aux taux de change, à l'inflation, à l'incidence du caractère saisonnier ainsi qu'aux tendances de consommation et aux préférences des clients.

L'information prospective qui figure dans les présentes est fondée sur différents facteurs et différentes hypothèses d'importance, dont les suivants :

- l'examen stratégique qui conduit Parkland à entreprendre une opération et la capacité de Parkland de réaliser cette opération selon des modalités acceptables pour elle et en temps opportun, et de réaliser les avantages qui découlent de cette opération;
- la conjoncture actuelle et projetée du marché;
- le cadre réglementaire qui régit les activités de Parkland;
- les tendances en matière de consommation et les préférences des clients, notamment en ce qui a trait à la consommation de combustibles fossiles et aux taux d'adoption des VE;
- les répercussions des conflits à l'échelle mondiale, des tensions de nature géopolitique, des différends et des perturbations d'ordre commercial et de l'imposition de barrières tarifaires sur la conjoncture économique générale;
- les conséquences des changements climatiques ainsi que des événements et conditions météorologiques extrêmes sur les activités de Parkland;
- la capacité de Parkland d'adapter ses activités à l'évolution du cadre réglementaire;
- la capacité de Parkland d'atteindre ses objectifs d'affaires, de réaliser ses projets et d'exécuter ses stratégies, notamment sa stratégie ESG;
- la capacité de Parkland d'exploiter et de mettre à niveau ses systèmes de planification des ressources sans interruption;
- la capacité de Parkland d'acquérir de nouveaux clients dans les différents marchés au sein desquels elle exerce ses activités;
- la capacité de Parkland de cerner les besoins en évolution des clients;
- la capacité de Parkland de bien intégrer les activités acquises à ses activités;
- la capacité de Parkland de trouver des acheteurs et de réaliser des dessaisissements, s'il y a lieu, selon des modalités acceptables pour Parkland et en temps opportun;
- la capacité de Parkland de repérer et de réaliser des initiatives internes relatives, s'il y a lieu;
- la capacité de Parkland de réaliser les synergies et les réductions de coût grâce à la mise en œuvre des projets d'intégration, au pouvoir d'achat accru et à la renégociation des contrats, entre autres choses;
- la capacité de Parkland d'approvisionner avec fiabilité la raffinerie de Burnaby en pétrole brut, en gaz naturel, en électricité et en charge d'alimentation biologique et de maintenir l'accès continu au TMPL de même que son exploitation;
- le prix et la quantité disponible du carburant, du diesel, du propane, des lubrifiants, du mazout et d'autres produits pétroliers;
- les marges de craquage par baril;
- la conjoncture du marché financier, notamment les taux d'intérêt, le taux d'inflation et les taux de change et leur incidence sur Parkland;
- la capacité des fournisseurs de respecter leurs engagements;
- la capacité de Parkland d'exercer ses activités de façon sécuritaire et fiable;
- la capacité de Parkland de maintenir en poste les dirigeants clés et les membres du conseil et, au besoin, de repérer et d'embaucher de nouvelles personnes;
- le niveau d'endettement futur de Parkland;
- la capacité de Parkland de générer des flux de trésorerie tirés des activités d'exploitation suffisants pour s'acquitter de ses obligations actuelles et futures;
- les dépenses en immobilisations futures qui seront engagées par Parkland;
- la disponibilité des fonds aux termes de la convention de crédit et d'autres sources de financement, et les modalités de ces financements;
- l'accès à des sources de financement futures et les modalités de ce financement pour le programme d'immobilisations de Parkland;
- la capacité de Parkland de réaliser des acquisitions futures, s'il y a lieu, selon des modalités et un échéancier acceptables pour elle;
- la capacité de Parkland de faire face à la concurrence dans un environnement compétitif.

De plus, l'ambition des flux de trésorerie disponibles pour 2028 présume une augmentation des flux de trésorerie grâce à la croissance interne continue découlant des dépenses d'investissement de croissance conformes aux rendements antérieurs, à l'optimisation de l'approvisionnement, aux économies de coûts constatées, à la marge brute ajustée du raffinage en milieu de cycle d'environ 38 \$ à 40 \$ par baril, aux importants travaux de révision prévus à la raffinerie de Burnaby en 2026, aux taux d'intérêt sur la dette bancaire à long terme et les obligations de sociétés aux taux courants en vigueur sur le marché, ainsi qu'à l'impôt sur le résultat payé aux taux d'imposition du revenu des sociétés prévus, y compris l'incidence de la législation du Pilier Deux selon le cadre établi par l'Organisation de coopération et de développement économiques, tout en maintenant ou en réduisant le nombre d'actions ordinaires en circulation.

Ces énoncés prospectifs comportent plusieurs risques, plusieurs incertitudes ainsi que plusieurs autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent considérablement de ceux qui sont présentés dans ces énoncés prospectifs. L'information prospective qui figure dans les présentes est soumise à certains risques et à certains impondérables, dont ceux qui sont décrits à la rubrique « Facteurs de risque » dans la présente notice annuelle et qui sont indiqués ci-après :

- la conjoncture générale du marché;
- les tendances et la conjoncture microéconomiques et macroéconomiques, notamment les hausses des taux d'intérêt, du taux d'inflation, l'imposition de barrières tarifaires et la fluctuation du prix des marchandises;
- la capacité de réaliser nos objectifs, nos projets et nos stratégies d'affaires et d'en tirer des bénéfices;
- le processus d'examen stratégique et son échéancier, la question de savoir si l'examen stratégique conduira Parkland à entreprendre une opération et, s'il y a lieu, les conditions et l'échéancier connexes, la réalisation de cette opération et des avantages qui en découleront;
- la capacité de respecter nos engagements et d'atteindre nos cibles, notamment en ce qui a trait à notre stratégie ESG et à nos initiatives SSE;
- la capacité de tirer profit de notre avantage clientèle et de notre avantage en matière d'approvisionnement;
- la capacité d'intégrer efficacement les acquisitions réalisées et de réaliser les bénéfices et les synergies prévus, et de saisir les occasions prévues qui en découlent et, s'il y a lieu, qui découlent également des acquisitions futures;
- la capacité de trouver des acheteurs et de procéder à des dessaisissements, s'il y a lieu, selon des modalités jugées acceptables par Parkland et en temps opportun;
- la capacité de repérer des cibles d'acquisition futures, s'il y a lieu, et de mobiliser les fonds nécessaires au financement d'acquisitions futures, s'il y a lieu;
- la capacité d'obtenir du capital dans l'avenir pour soutenir et développer notre entreprise, y compris l'émission d'actions ordinaires additionnelles;
- l'efficacité des systèmes et des programmes de gestion de Parkland;
- l'efficacité de la stratégie de gestion des risques de Parkland;
- les facteurs et les risques associés aux prix et aux marges de détail ainsi qu'à la diminution des marges de craquage;
- la disponibilité et le prix des produits pétroliers;
- la volatilité du prix du pétrole brut et des produits raffinés;
- l'état de la concurrence au sein de notre secteur d'activité en Amérique du Nord et dans les Caraïbes;
- les répercussions sur l'environnement;
- les risques liés à l'évolution du droit de l'environnement et de la réglementation, y compris le défaut par Parkland d'obtenir ou de maintenir en règle les permis exigés;
- les risques liés aux litiges en suspens ou futurs;
- les obligations éventuelles non divulguées (y compris les obligations environnementales) relatives aux acquisitions réalisées;
- l'incapacité à atteindre les objectifs financiers, opérationnels et stratégiques et à exécuter les plans correspondants;
- la déficience des contrôles et des procédures;
- les cyberattaques et les violations de données;
- l'incidence des nouvelles technologies et des technologies émergentes;
- la disponibilité du capital et des fonds d'exploitation.

Les facteurs qui précèdent ne sont pas exhaustifs. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les activités ou les résultats financiers de la Société figurent dans la présente notice annuelle, ainsi que dans le rapport de gestion annuel qui y est intégré par renvoi et qui peut être consulté sous le profil de la Société sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Bon nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réelles de la Société ou d'une division d'exploitation en particulier diffèrent de l'information prospective qui figure dans la présente notice annuelle. Si un ou plusieurs de ces risques ou de ces incertitudes devaient se matérialiser, ou si les hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs devaient se révéler inexacts, les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux qui sont décrits dans la présente notice annuelle comme des résultats prévus, anticipés, recherchés, proposés, estimés ou attendus. Ainsi, le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs lorsqu'il évalue les énoncés prospectifs, et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs sont valables seulement à la date de la présente notice annuelle. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour ces énoncés prospectifs, et elle n'assume aucune responsabilité à cet égard, sauf si la loi l'exige. Les énoncés prospectifs qui figurent dans la présente notice sont expressément donnés sous réserve de ces mises en garde.

Structure d'entreprise

Corporation Parkland

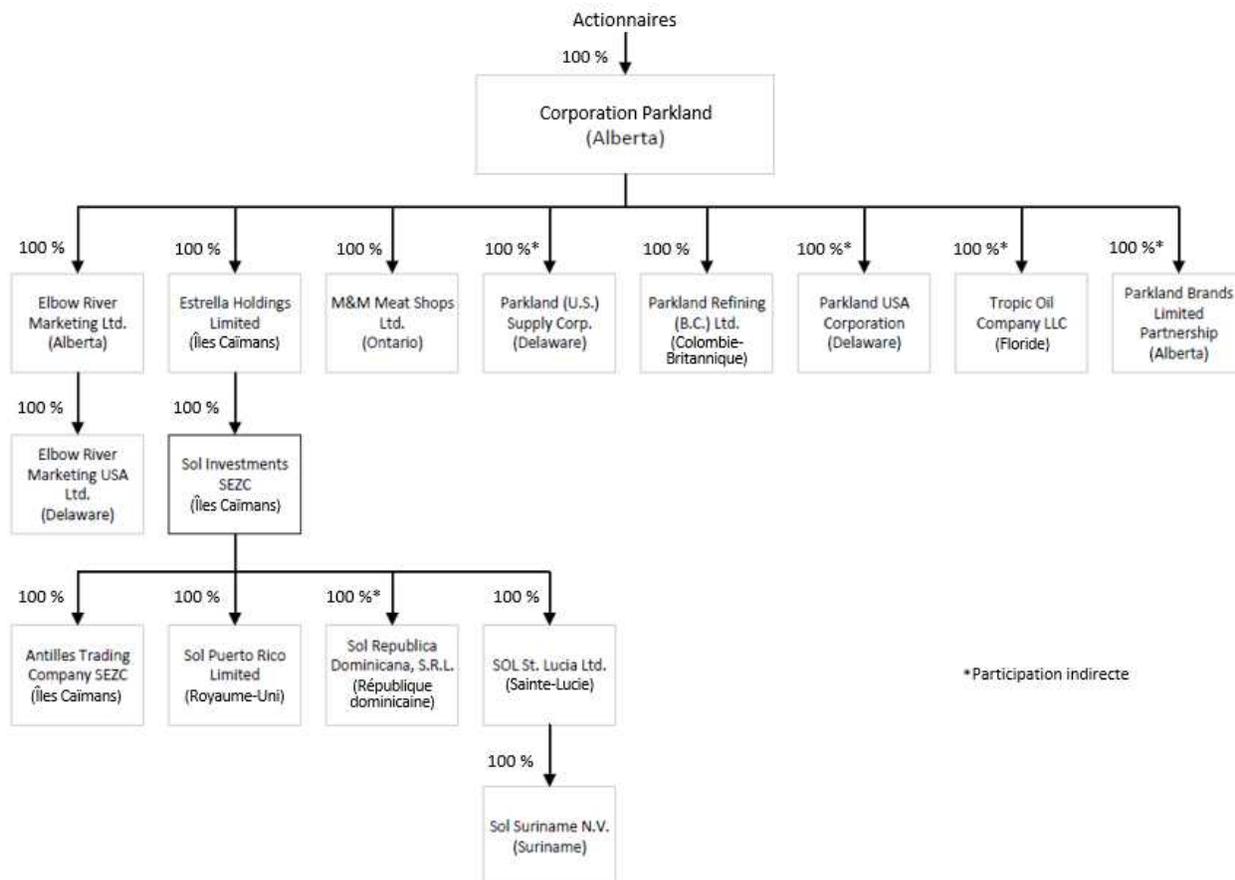
Parkland a été constituée le 9 mars 2010 en vertu de la *Business Corporations Act* dans le cadre d'une restructuration d'entreprise réalisée avec prise d'effet le 31 décembre 2010 en vertu de l'article 193 de la loi intitulée *Business Corporations Act* et aux termes de laquelle l'entité publique remplacée par Parkland a fait l'objet d'une restructuration, par laquelle elle a cessé d'être un fonds de revenu et est devenue une société. Les actions ordinaires de Parkland sont inscrites à la cote de la TSX sous le symbole « PKI » et elles ont commencé à y être négociées le 7 janvier 2011.

Parkland a effectué une restructuration qui a pris effet le 1^{er} janvier 2017 et dans le cadre de laquelle, notamment, Corporation Pétroles Parkland et sa filiale en propriété exclusive, Parkland Industries Ltd., ont réalisé une fusion verticale simplifiée en vertu du paragraphe 184(1) de la loi intitulée *Business Corporations Act*, et l'entité fusionnée a conservé la dénomination Corporation Pétroles Parkland et est devenue l'entité publique et l'entité en exploitation principale au Canada. Avec prise d'effet le 15 mai 2020, Corporation Pétroles Parkland a modifié ses statuts afin de changer sa dénomination anglaise pour « Parkland Corporation » en vertu de l'alinéa 173(1)a) de la loi intitulée *Business Corporations Act*, et elle a adopté la dénomination française « Corporation Parkland ».

Le bureau principal et le siège de la Société sont situés au 240 4th Avenue SW, bureau 1800, Calgary (Alberta) T2P 4H4.

Filiales de la Société

L'organigramme suivant illustre les liens intersociétés entre Parkland et ses filiales importantes au 31 décembre 2024.



Les filiales de Parkland qui ne figurent pas dans l'organigramme ci-dessus : (i) représentaient chacun moins de 10 % des actifs consolidés de Parkland au 31 décembre 2024; (ii) représentaient chacune moins de 10 % des revenus consolidés de Parkland pour l'exercice clos le 31 décembre 2024; et (iii) représentaient globalement moins de 20 % des actifs consolidés de Parkland au 31 décembre 2024 et moins de 20 % des produits consolidés de Parkland pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Évolution de l'entreprise

Faits nouveaux

2025

Le 5 mars 2025, Parkland a annoncé que son conseil d'administration avait commencé à examiner différentes options stratégiques (l'« **examen stratégique** ») en vue de repérer des occasions de maximiser la valeur pour tous les actionnaires. Au cours de ce processus, la Société analysera et évaluera sa stratégie commerciale en vigueur et les occasions d'optimisation, et elle examinera également différentes façons de maximiser la valeur qui sont dans l'intérêt de tous les actionnaires et de la Société.

2024

Le 24 janvier 2024, Parkland a annoncé qu'à la suite d'une interruption initiale en raison de très grands froids à la mi-janvier, un problème technique découvert avec une unité de traitement avait entraîné une panne à la raffinerie de Burnaby à compter du 21 janvier 2024. Le 1^{er} avril 2024, Parkland a annoncé que la raffinerie de Burnaby avait repris ses activités normales en toute sécurité le 29 mars 2024. Durant l'interruption, Parkland a été en mesure de devancer ses travaux d'entretien et d'optimisation des activités de raffinage dont la réalisation était initialement prévue au troisième trimestre de 2024.

MM. Michael Jennings et James Neate ont été nommés au conseil d'administration avec prise d'effet le 10 février 2024. M^{me} Mariame McIntosh Robinson est également devenue administratrice de Parkland par suite de son élection lors de notre assemblée générale annuelle des actionnaires qui s'est tenue le 28 mars 2024.

Le 31 juillet 2024, M. Steven Richardson a démissionné du conseil d'administration et M. Michael Jennings a été nommé comme nouveau président du conseil.

Le 31 juillet 2024, Parkland a publié son rapport sur le développement durable de 2023, qui décrit la stratégie actualisée de Parkland pour mieux tenir compte du lien étroit qui existe entre les considérations ESG et notre stratégie d'entreprise. Se reporter à la rubrique « Description des activités de la Société – Autres renseignements sur l'exploitation – Environnement, société et gouvernance » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le 16 août 2024, Parkland a réalisé la clôture de son placement privé de billets de premier rang à 6,625 % échéant en 2032 libellés en dollars américains, qui portent intérêt au taux de 6,625 % par année et dont le prix a été établi en fonction de leur valeur nominale. Parkland a affecté le produit net du placement au remboursement de certains montants prélevés sur les facilités de crédit. Se reporter à la rubrique « Description de la structure du capital – Dettes – Billets de premier rang ».

Le 3 septembre 2024, Parkland a annoncé qu'elle entamerait un processus visant le dessaisissement de ses activités de détail et de ses activités commerciales situées en Floride.

Le 27 novembre 2024, Parkland a annoncé que la TSX avait accepté son avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« **avis** ») dans le cadre de laquelle Parkland pourra racheter aux fins d'annulation un maximum de 13 814 717 actions ordinaires, jusqu'à concurrence de 136 675 actions ordinaires de façon quotidienne, compte non tenu des rachats faits conformément aux exemptions relatives aux rachats en bloc (l'« **ORCN de 2024** »). L'ORCN de 2024 a commencé le 1^{er} décembre 2024 et prendra fin à la date la plus rapprochée entre les suivantes : (i) le 30 novembre 2025, (ii) la date du rachat par Parkland du nombre maximal de 13 814 717 actions ordinaires, et (iii) la date à laquelle Parkland mettra un terme à l'ORCN de 2024. Dans le cadre de l'ORCN de 2024, Parkland a établi un régime de rachat d'actions automatique avec son courtier désigné qui, notamment, permet le rachat d'actions ordinaires pendant les périodes d'interdiction de négociation trimestrielles préétablies et certaines autres périodes, à l'occasion, pendant lesquelles Parkland pourrait disposer de renseignements importants non déclarés et pendant lesquelles elle n'aurait habituellement pas été autorisée à racheter des actions ordinaires. Au 31 décembre 2024, aucune action ordinaire n'avait été rachetée dans le cadre de l'ORCN de 2024. Tous les rachats effectués dans le cadre de l'ORCN de 2024 seront réalisés par l'intermédiaire de la TSX ou de systèmes de négociation parallèle au Canada et au cours du marché au moment du rachat et toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'ORCN de 2024 seront annulées. Les actionnaires peuvent se procurer gratuitement un exemplaire de l'avis en communiquant avec Parkland.

Le 30 novembre 2024, Parkland a réalisé le dessaisissement de ses activités de vente de propane dans le secteur commercial au Canada. Veuillez vous reporter à la note 24 des états financiers annuels pour obtenir de plus amples renseignements.

Le 17 décembre 2024, Parkland a annoncé qu'avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2025, M. Marcel Teunissen, alors directeur des finances de Parkland, changerait de poste pour occuper le nouveau rôle de président, Amérique du Nord, et M. Brad Monaco, alors vice-président, Finances Canada de Parkland, agirait à titre de directeur des finances intérimaire.

2023

Le 22 mars 2023, Parkland a annoncé la conclusion d'une convention de mise en candidature au sein du conseil (la « **convention de mise en candidature** ») datée du 21 mars 2023 avec son principal actionnaire, à savoir Simpson Oil Limited (« **Simpson Oil** »). La convention conférerait à Simpson Oil, qui était propriétaire d'environ 19,6% des actions ordinaires émises et en circulation à cette date, le droit de désigner jusqu'à deux candidats au conseil d'administration et était assortie d'obligations de soutien au vote habituelles en faveur du conseil. La convention de mise en candidature a été résiliée le 2 avril 2024.

Le 11 avril 2023, Parkland a annoncé l'achèvement des travaux d'entretien prévus réalisés sur huit semaines à la raffinerie de Burnaby, lesquels avaient commencé au début de février 2023 et ont été achevés dans le respect des délais et du budget.

Le 4 mai 2023, MM. Marc Halley et Michael Christiansen ont été élus pour siéger au conseil d'administration et, le 14 juillet 2023, Parkland a annoncé la nomination de M^{me} Nora Duke au conseil d'administration.

Le 28 juillet 2023, M. Jim Pantelidis a quitté le conseil d'administration et M. Steven Richardson a été nommé nouveau président du conseil.

Le 3 août 2023, Parkland a publié son rapport sur le développement durable pour 2022, qui soulignait les progrès qu'elle a accomplis dans l'atteinte de l'« Objectif Zéro » et la mise en œuvre de sa stratégie de durabilité à l'échelle de l'entreprise.

Le 14 novembre 2023, Parkland a organisé sa Journée des investisseurs de 2023, au cours de laquelle l'équipe de direction a présenté ses plans de croissance continue, ses objectifs et sa stratégie en matière d'affectation des capitaux pour les cinq prochaines années.

Le 15 novembre 2023, Parkland a annoncé le lancement de son partenariat avec Aéroplan dans le cadre de son programme de fidélisation Récompenses JOURNIE^{MC}. Ce partenariat permet aux membres Aéroplan d'accumuler et d'échanger des points dans les quelque 1 200 stations-service de détail des enseignes Pioneer, Ultramar, Fas Gas, Chevron, On the Run et Marché Express de Parkland au Canada.

Le 15 novembre 2023, Parkland, par l'intermédiaire de son entité ad hoc détenue en propriété exclusive, a conclu une entente de financement sans recours liée aux projets d'un montant maximal de 210 millions de dollars avec la Banque de l'infrastructure du Canada en vue de financer une période de croissance continue qui s'échelonne sur plusieurs années de son réseau de bornes de recharge pour VE (le « **financement consenti par la BIC** »). Le financement consenti par la BIC est assorti d'une durée de 18 ans, avec des taux d'intérêt et des remboursements du capital liés à l'utilisation des bornes de recharge pour VE installées. En date du 31 décembre 2024, Parkland comptait 58 stations de recharge pour VE.

Le 29 novembre 2023, Parkland a annoncé que la TSX avait accepté son avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités durant la période de douze mois qui a commencé le 1^{er} décembre 2023 et s'est terminée le 30 novembre 2024 (l'« **ORCN de 2023** »). Dans le cadre de l'ORCN de 2023, Parkland a obtenu l'autorisation de racheter un maximum de 14 056 984 actions ordinaires, jusqu'à concurrence de 103 818 actions ordinaires de façon quotidienne, compte non tenu des rachats faits conformément aux exemptions relatives aux rachats en bloc. Dans le cadre de l'ORCN de 2023, Parkland a racheté 3 107 038 actions ordinaires sur le marché libre au cours de rachat moyen pondéré de 42,6734 \$ chacune. Toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'ORCN de 2023 ont été annulées.

Le 31 décembre 2023, MM. Marc Halley et Michael Christiansen ont démissionné du conseil d'administration.

2022

Le 1^{er} février 2022, Parkland a réalisé l'acquisition de Pétroles Crevier Inc., entreprise bien établie de vente au détail et de vente en gros située à Montréal (l'« **acquisition de Crevier** »). Dans le cadre de l'acquisition de Crevier, Parkland a fait l'acquisition de 168 stations-service situées au Québec, dont 30 établissements de la Société et 138 établissements de détaillants, et d'une entreprise de vente en gros de même que d'un volume considérable qui n'est rattaché à aucune marque, ce qui a rehaussé l'avantage de Parkland au chapitre de l'approvisionnement, en plus de lui offrir des options d'importation. Se reporter à la rubrique « Description des activités de la Société – Divisions d'exploitation – Canada » pour une description des modèles de vente au détail de la Société et des détaillants ainsi qu'à la rubrique « Facteurs de risque – Risques liés aux opérations ».

Le 18 février 2022, Parkland a réalisé l'acquisition de Les Aliments M&M, un détaillant d'aliments surgelés de qualité professionnelle qui propose des mets pratiques et succulents aux Canadiens (l'« **acquisition de M&M** »). Dans le cadre de l'acquisition de M&M, Parkland a acquis plus de 2 700 points de vente de la Société, de franchisés et de détaillants indépendants, exploités sous la dénomination « Les Aliments M&M Express », ainsi qu'un programme de récompenses qui compte environ deux millions de membres actifs. Se reporter à la rubrique « Description des activités de la Société – Divisions d'exploitation – Canada » pour une description des modèles de vente au détail de la Société et des franchisés ainsi qu'à la rubrique « Facteurs de risque – Risques liés aux opérations ».

Le 14 avril 2022, Parkland a modifié ses facilités de crédit existantes afin, entre autres, de reporter la date d'échéance des facilités renouvelables au 14 avril 2027 et d'ajouter un prêt à terme de deux ans, d'un montant de 400 millions de dollars américains, qui arrivera à échéance le 14 avril 2024, lequel a été remboursé intégralement le 18 décembre 2023 et n'est maintenant plus disponible. Les facilités de crédit modifiées sont composées d'une facilité renouvelable combinée de 1 594 millions de dollars et de 250 millions de dollars américains, qui viendra à échéance le 14 avril 2027. Se reporter à la rubrique « Description de la structure du capital – Dettes – Convention de crédit » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le 1^{er} juin 2022, Parkland a réalisé l'acquisition de Vopak Terminals of Canada Inc. et de Vopak Terminals of Eastern Canada Inc. (l'« **acquisition de Vopak** »). L'acquisition de Vopak comprenait quatre terminaux de produits situés stratégiquement dans l'est et l'ouest de Montréal et à Hamilton. L'acquisition de Vopak a accru l'avantage en matière d'approvisionnement de Parkland grâce à l'ajout d'une capacité d'importation par voie maritime qui est venue compléter les capacités de transport par camion et par train existantes de Parkland et qui a jeté les bases d'une croissance des activités liées aux carburants renouvelables ainsi que des activités d'entreposage et de mélange de butane. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Risques liés aux opérations ».

Le 1^{er} juillet 2022, Sol a réalisé l'acquisition de la totalité des titres de participation émis et en circulation de Gulfstream Petroleum S.R.L., ce qui englobait les activités liées à la vente au détail, à l'aviation, à la vente commerciale, aux lubrifiants et au GPL du Groupe GB en Jamaïque (l'« **acquisition réalisée en Jamaïque** »). L'acquisition réalisée en Jamaïque a permis l'expansion de la division Marché international, en particulier dans le secteur des ventes de détail et de l'aviation. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Risques liés aux opérations ».

Le 12 juillet 2022, Parkland a publié son rapport sur le développement durable pour 2021, qui soulignait les progrès accomplis par Parkland dans l'atteinte de l'« Objectif Zéro » et la mise en œuvre de sa stratégie en matière de durabilité à l'échelle de l'entreprise.

Le 13 septembre 2022, Parkland a réalisé l'acquisition de 163 points de vente au détail, soit 112 établissements de la Société et 51 établissements de détaillants, auprès de Cenovus Energy Inc., dont la majorité exerçait des activités sous la marque Husky (l'« **acquisition de Husky** »). L'acquisition de Husky est venue consolider le réseau de dépanneurs de Parkland au Canada en ajoutant des points de vente de grande qualité dans la région du Grand Vancouver, sur l'île de Vancouver, à Calgary et dans la région du Grand Toronto. Se reporter à la rubrique « Description des activités de la Société – Divisions d'exploitation – Canada » pour une description des modèles d'exploitation de la Société et des détaillants ainsi qu'à la rubrique « Facteurs de risque – Risques liés aux opérations ».

Le 18 octobre 2022, Parkland a regroupé la propriété de sa division Marché international en échangeant 12,5 millions d'actions ordinaires du capital de Sol détenues par Simpson Oil, ce qui correspond à la tranche restante de 25 % détenue par Simpson Oil dans Sol, contre 20 millions d'actions ordinaires (l'« **échange d'actions** »), conformément aux modalités de la convention d'échange d'actions intervenue le 4 août 2022 entre Simpson Oil et Parkland. L'échange d'actions faisait suite à l'acquisition indirecte par Parkland d'une participation initiale de 75 % dans Sol le 8 janvier 2019 aux termes d'une convention de regroupement d'entreprises intervenue le 9 octobre 2018 entre Estrella Holdings Limited et Simpson Oil (auparavant, Sol Limited). Juste avant l'échange d'actions, Simpson Oil détenait 14 444 050 actions ordinaires, soit environ 9,24 % des actions ordinaires émises et en circulation. Par

suite de l'échange d'actions, Simpson Oil détenait 34 444 050 actions ordinaires, soit environ 19,54 % des actions ordinaires émises et en circulation au moment de l'échange d'actions.

Le 29 novembre 2022, Parkland a annoncé que la TSX avait accepté son avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités durant la période de douze mois qui a commencé le 1^{er} décembre 2022 et s'est terminée le 30 novembre 2023 (l'« **ORCN de 2022** »). Dans le cadre de l'ORCN de 2022, Parkland a obtenu l'autorisation de racheter un maximum de 13 992 412 actions ordinaires et jusqu'à concurrence de 103 960 actions ordinaires de façon quotidienne, compte non tenu des achats faits conformément aux exemptions relatives aux achats en bloc. Dans le cadre de l'ORCN de 2022, Parkland a racheté 1 054 522 actions ordinaires sur le marché libre au prix de rachat moyen pondéré de 35,0870 \$ chacune. La totalité des actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'ORCN de 2022 ont été annulées.

Description des activités de la Société

Présentation de la Société

Parkland est un distributeur et un négociant de carburant de même qu'un exploitant de dépanneurs international de premier plan qui exerce des activités de façon sécuritaire et fiable dans 26 pays à l'échelle des Amériques. Notre réseau de vente au détail répond aux besoins en matière de carburant et de produits de nécessité des clients. Nos activités commerciales offrent aux entreprises du carburant pour exercer leurs activités, réaliser des projets et mieux servir leur clientèle. En plus de répondre aux besoins des clients en matière de carburants essentiels, Parkland leur offre un éventail de choix leur permettant de réduire leur impact environnemental. On compte parmi ces choix, la production et le mélange de carburants renouvelables, les bornes de recharge ultrarapide pour VE, une gamme de solutions liées aux crédits carbone et aux carburants renouvelables, ainsi que l'énergie solaire. Avec approximativement 4 000 points de vente au détail et de vente commerciale au Canada, aux États-Unis et dans la région des Caraïbes, nous avons bonifié nos capacités d'approvisionnement, de distribution et de négociation afin d'accélérer la croissance et d'améliorer le rendement opérationnel.

Notre stratégie repose sur deux piliers interreliés, à savoir : notre avantage en matière de service à la clientèle et notre avantage en matière d'approvisionnement. Grâce à notre avantage en matière de service à la clientèle, nous cherchons à être le premier choix de nos clients en misant sur nos marques exclusives, nos offres diversifiées, notre vaste réseau, nos prix concurrentiels, notre service fiable et notre programme de fidélisation avantageux. Notre avantage en matière d'approvisionnement repose sur l'obtention d'un coût de service réduit au maximum parmi les négociants et les distributeurs indépendants de carburants sur les marchés difficiles à servir dans lesquels nous exerçons nos activités, grâce à nos actifs bien positionnés, à notre taille considérable et à nos capacités en matière d'approvisionnement et de logistique approfondies. Notre personnel est au cœur de nos activités, et nos valeurs de sécurité, d'intégrité, de communauté et de respect sont ancrées dans notre entreprise.

Le tableau suivant présente le profil d'exploitation de Parkland dans l'ensemble de ses emplacements géographiques au 31 décembre 2024.

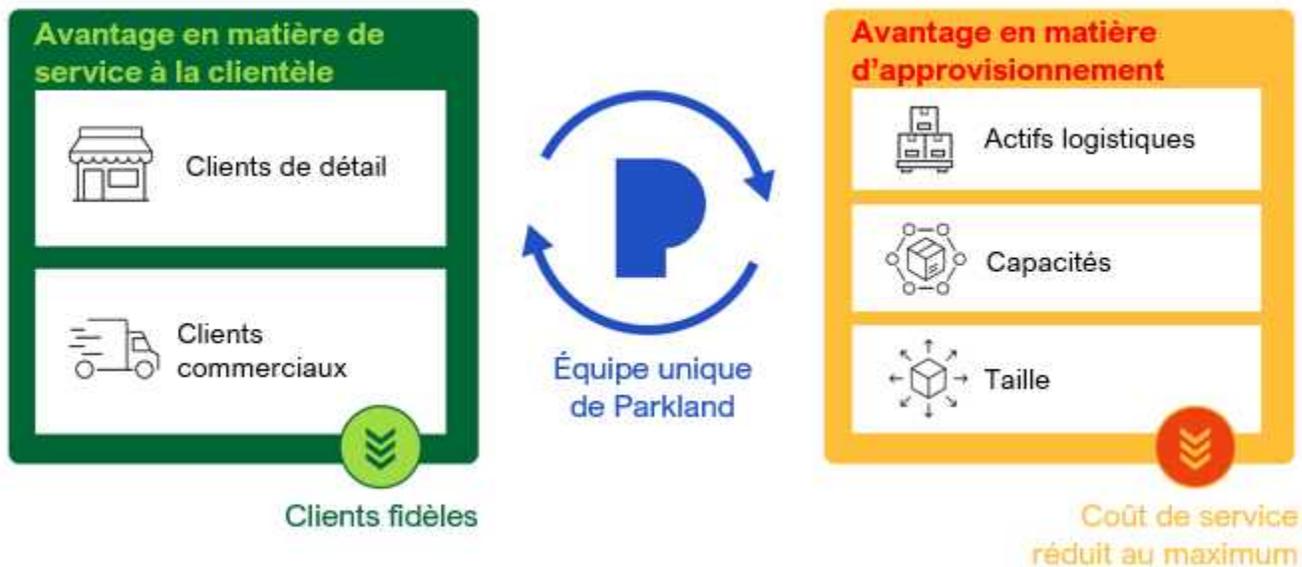
Profil d'exploitation	Canada	Marché international	États-Unis	Total
Établissements de détail de la Société et de détaillants	2 123 ¹⁾	492 ²⁾	647	3 262 ²⁾
Établissements de détail de franchisés	210 ³⁾	-	-	210 ³⁾
Sites d'approvisionnement par carte	165	-	46	211
Quantité raffinée nette (kb/j)	55	5	-	60
Terminaux et installations de stockage en vrac	34	56 ⁴⁾	62	152
Services du secteur maritime et du secteur de l'aviation	Oui	Oui	Oui	Oui

Notes :

- 1) Comprend 107 magasins d'alimentation exploités par Parkland sous l'enseigne Les Aliments M&M pour lesquels Parkland est propriétaire des stocks d'aliments.
- 2) Compte non tenu de la participation de 50 % de Parkland dans 238 points de vente au détail Isla Dominicana de Petroleo Corp (« Isla »), soit 110 établissements de la Société et 128 établissements de détaillants. Se reporter à la rubrique « Divisions d'exploitation – Marché international » pour obtenir de plus amples renseignements.
- 3) Succursales Les Aliments M&M. De plus, au 31 décembre 2024, Parkland avait conclu avec 2 371 détaillants tiers des arrangements relatifs à la distribution et à la vente de produits Les Aliments M&M à leurs points de vente, sous la dénomination « Les Aliments M&M Express ».
- 4) Comprend les terminaux portuaires, les terminaux de carburant aéroportuaires et les installations de stockage intermédiaire dans la région.

Parkland présente ses résultats en fonction de quatre divisions d'exploitation : Canada, Marché international, États-Unis et Raffinage. Le chiffre d'affaires et les revenus d'exploitation par division d'exploitation et par produit, pour chacun des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2024, sont indiqués dans la note 26(d) des états financiers annuels. Les ventes ou les transferts à certaines entités dans lesquelles la Société détient une participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, pour chacun des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2024, sont présentés dans la note 25(c) des états financiers annuels.

Modèle d'affaires de Parkland



L'avantage en matière de service à la clientèle et l'avantage en matière d'approvisionnement de Parkland sont interreliés. Grâce à notre avantage en matière de service à la clientèle, nous pouvons compter sur des clients résilients et fidèles, ce qui génère une demande proportionnelle à grande échelle et renforce notre capacité à tirer parti de notre avantage en matière d'approvisionnement. Parallèlement, notre avantage en matière d'approvisionnement à faible coût renforce notre capacité à proposer une offre attrayante à nos clients, ce qui consolide notre avantage en matière de service à la clientèle.

Avantage en matière de service à la clientèle

Bien que Parkland exerce ses activités dans les Amériques, ses marques, son offre de service et ses propositions de valeur sont à échelle locale. Parkland fidélise ses clients à l'aide d'offres diversifiées et avantageuses d'un ensemble de produits de marques de renom, d'un vaste réseau et d'un programme de fidélisation de premier plan qu'elle offre par l'intermédiaire de son réseau de vente au détail et de son réseau commercial, et ce, de plusieurs façons.

Avantage en matière de service à la clientèle du réseau de vente au détail

- Marques exclusives ou sur lesquelles elle exerce un contrôle qui suscitent un vif intérêt.
- Vaste réseau de vente au détail comptant des points de vente à valeur ajoutée.
- Offre diversifiée de produits prêts à la consommation et de services intéressants dans les dépanneurs.
- Offre croissante de produits alimentaires, notamment des partenariats avec des chaînes de restauration rapide et une gamme de produits alimentaires de marques exclusives qui tiennent compte des préférences des consommateurs.
- Programme de fidélisation Récompenses JOURNIE^{MC} qui consolide nos relations avec la clientèle et augmente notre part de portefeuille.
- Bon positionnement pour accompagner les clients dans le cadre de la transition énergétique, notamment grâce à notre plan pour la construction d'un réseau de bornes de recharge ultrarapide pour VE qui est en cours de réalisation dans les centres urbains denses et le long des principales autoroutes de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, du Québec et de l'Alberta.

Avantage en matière de service à la clientèle du réseau commercial

- Marques reconnues et de confiance.
- Vaste réseau d'installations de stockage en vrac, d'entrepôts et de sites d'approvisionnement par carte.
- Prix concurrentiels et service fiable.
- Offre multiproduit, dont des carburants, des lubrifiants et des produits connexes, secondée par un transport de marchandises, une gestion des stocks et des services connexes.
- Offre de lubrifiants de la marque exclusive Ridgeline qui constitue une solution de rechange de qualité aux produits de première qualité de tiers.

Avantage en matière d'approvisionnement

Parkland optimise ses actifs logistiques stratégiques, ses capacités et sa taille en vue d'accroître l'optionnalité et de réduire au maximum son coût de service pour ses clients dans les marchés difficiles à approvisionner sur lesquels elle exerce ses activités. Elle y arrive grâce à ce qui suit :

- des terminaux, des entrepôts, des réservoirs, des wagons porte-rails, des navires et d'autres actifs physiques bien situés, qui offrent une meilleure capacité d'approvisionnement dans certains marchés de manière privilégiée;
- une capacité d'approvisionnement, des relations et des capacités en matière de commercialisation hors pair qui assurent un approvisionnement en carburant fiable et concurrentiel pour tous ses réseaux;
- différents contrats d'approvisionnement, conjugués à des actifs de logistique stratégiques et à sa taille, qui lui permettent d'obtenir, de mélanger et de distribuer du carburant à des prix concurrentiels et qui renforcent la sécurité de son approvisionnement en carburant et ses marges;
- des capacités de production de carburant à faible teneur en carbone de premier plan pour le marché de la Colombie-Britannique grâce au cotraitement de charges d'alimentation d'origine biologique à notre raffinerie de Burnaby intégrée, principal fournisseur de carburants pour nos activités de vente au détail et de vente commerciale en Colombie-Britannique.

Équipe unique de Parkland

Les employés de Parkland sont au cœur de la stratégie de la Société. La Société recrute des candidats solides et les forme et les outille pour réussir, en misant sur une culture d'entreprise inclusive et en investissant dans une technologie qui favorise l'efficacité et la productivité. Parkland estime que sa culture entrepreneuriale agile représente un atout concurrentiel. Les employés de Parkland sont encouragés à adopter des comportements « BOLD » (*Build, Own, Lead and Deliver*), soit se perfectionner, se responsabiliser, diriger et exécuter, dans le cadre de leur mandat. Les valeurs fondamentales de Parkland, soit la sécurité, l'intégrité, la communauté et le respect, sous-tendent chacune de ses actions.

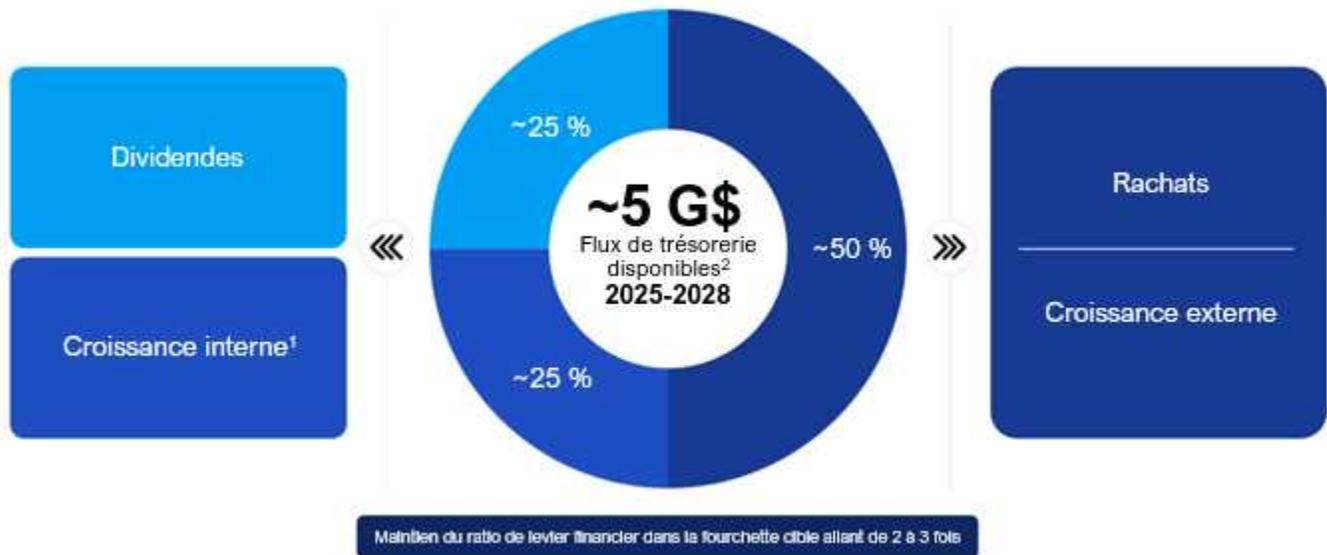
Leviers de croissance stratégique

L'application par la Société de sa stratégie favorisera sa croissance grâce à une combinaison de croissance interne et d'acquisitions. La Société continue d'accorder la priorité à la croissance, qui améliorera sa proposition de valeur pour les clients et renforcera son avantage en matière d'approvisionnement. Parkland prévoit que cette croissance passera par ce qui suit :

Avantage en matière de service à la clientèle	<ul style="list-style-type: none">• La remise en état et l'optimisation des points de vente au détail, notamment l'amélioration continue de la mise en marché, des promotions et de la gestion des catégories, en vue d'augmenter la productivité.• La croissance du programme Récompenses JOURNIE^{MC} au sein de nouvelles régions grâce à de nouveaux partenariats et à des améliorations apportées au programme, notamment l'intégration du programme Récompenses Les Aliments M&M en 2024, qui entraîneront une augmentation de la part de portefeuille.• La croissance de son réseau de vente au détail et de son réseau commercial.• L'augmentation de son offre alimentaire au détail grâce à des partenariats avec des chaînes de restauration rapide et son offre alimentaire de marques exclusives.• L'expansion de son réseau de bornes de recharge ultrarapide sur les marchés où il existe une forte demande pour des bornes de recharge pour VE.• La possibilité pour nos clients de détail et commerciaux d'atteindre leurs objectifs en matière de décarbonation grâce à l'expansion des offres de produits à faibles émissions de carbone.
Avantage en matière d'approvisionnement	<ul style="list-style-type: none">• L'apport d'investissements supplémentaires dans les activités de cotraitement à la raffinerie de Burnaby pour accroître les capacités de la charge d'alimentation d'origine biologique en vue d'étoffer l'offre de carburants à faible teneur en carbone.• L'apport d'améliorations à l'infrastructure, le développement de nouveaux actifs et l'expansion des capacités en matière d'approvisionnement et de logistique afin de créer plus de valeur à travers les chaînes de valeur.• L'utilisation de la capacité actuelle et nouvelle des terminaux et des réservoirs afin d'améliorer les capacités d'approvisionnement.

La Société a fait ses preuves en ce qui concerne la croissance, notamment en matière de repérage, de négociation, d'acquisition et d'intégration d'exploitants régionaux de premier plan qui complètent ses activités et l'investissement dans des initiatives de croissance interne relatives qui renforcent ses activités et les font croître. Parkland est axée sur l'intégration des sociétés acquises, la réalisation de synergies en matière d'approvisionnement, d'exploitation et d'administration, et l'atteinte d'une croissance qui appuie et améliore ses avantages en matière de service à la clientèle et d'approvisionnement.

Tel qu'il est présenté ci-dessous, il est prévu que la réalisation de notre stratégie permettra d'obtenir des flux de trésorerie disponibles cumulatifs d'environ 5 milliards de dollars de 2025 à 2028. Parkland cherche à maximiser la valeur pour les actionnaires grâce à une affectation disciplinée des capitaux. Une tranche d'environ 25 % de ces capitaux sera affectée à des versements de dividendes durables et à des augmentations de dividendes éventuelles. Une autre tranche de 25 % de ces capitaux sera investie dans des initiatives de croissance interne qui stimuleront la création de valeur à long terme. Des capitaux supplémentaires seront affectés aux occasions qui présentent le rendement le plus élevé, ce qui pourrait inclure des occasions de croissance externe et des rachats d'actions avantageux. Parkland cherchera dorénavant à maintenir son ratio de levier financier dans la fourchette cible allant de 2 à 3 fois, tout en conservant la souplesse d'entreprendre des acquisitions stratégiques qui seront relatives pour l'entreprise.



Notes :

- 1) Représente les dépenses d'investissement liées à la croissance. Se reporter à la rubrique 17 du rapport de gestion annuel.
- 2) Flux de trésorerie disponibles cumulatifs de 2025 à 2028, ce qui représente l'ambition des flux de trésorerie disponibles. Les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure non conforme aux PCGR et l'ambition des flux de trésorerie disponibles est l'indicateur prospectif de la mesure historique pour 2028. La mesure financière la plus directement comparable est celle des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation. Le levier désigne le ratio de levier financier, lequel est une mesure de gestion du capital. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée prescrite par les Normes internationales d'information financière et pourraient ne pas être comparables à des mesures financières semblables utilisées par d'autres émetteurs qui pourraient les calculer différemment. Se reporter à la rubrique 17 du rapport de gestion annuel.

Divisions d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les activités de Parkland comportaient quatre divisions : Canada, Marché international, États-Unis et Raffinage. Les autres activités de Parkland qui ne sont liées à aucune de ces quatre divisions sont intégrées dans la division Administration, laquelle englobe les coûts des services et des dépenses d'ordre administratif centralisés qui sont engagés pour soutenir l'exploitation.

Canada

La division Canada détient, approvisionne et soutient un réseau national de stations-service avec dépanneurs, de stations de recharge pour VE, de points de vente au détail de produits alimentaires, de sites d'approvisionnement par carte, d'installations de carburant en vrac, de services de distribution de mazout de chauffage, de lubrifiants et d'autres services connexes pour ses clients commerciaux, industriels et résidentiels. Les activités de vente au détail de la division Canada sont exercées sous des enseignes de dépanneurs et de magasins d'alimentation de premier plan, soit On the Run / Marché Express et Les Aliments M&M, qui proposent des aliments et des produits de dépanneur adaptés au marché local. De plus, elle exerce ses activités de vente au détail de carburants sous cinq principales marques : Ultramar, Esso, Chevron, Pioneer et Fas Gas Plus, tout en offrant à ses clients des produits de dépanneur et des rabais numériques grâce à son programme de fidélisation Récompenses JOURNIE^{MC}. La division Canada sert également sa clientèle commerciale grâce à une gamme de marques qui comprend Pipeline Commercial, Chevron, Bluewave Energy, Ultramar, Columbia Fuels et Island Petroleum. La division Canada est également chargée de gérer les contrats d'approvisionnement en carburant, la mise en marché du carburant, le transport ainsi que la distribution de carburants au moyen de transporteurs maritimes, ferroviaires et routiers, de même que son entreposage dans des terminaux et d'autres installations détenues en propriété et louées. La division Canada maintient également des contrats d'approvisionnement en carburant avec bon nombre de raffineries, de grossistes et de fournisseurs commerciaux. La diversité des contrats d'approvisionnement, conjuguée au stockage stratégique et à l'infrastructure logistique, permet à Parkland d'obtenir du carburant à des prix concurrentiels et d'améliorer l'aspect sécuritaire de l'acheminement du carburant vers les établissements lui appartenant ainsi qu'à ses clients. De plus, la division Canada exerce des activités propices à une faible émission de carbone, comme les échanges de crédits d'émission, les carburants renouvelables et le mélange de carburants à faible teneur en carbone (le biodiesel, l'éthanol et d'autres carburants) afin de produire des carburants à faible teneur en carbone qui génèrent des crédits d'émission supplémentaires. Le tableau suivant présente, en date du 31 décembre 2024, les principaux points de vente de Parkland qui sont desservis par les capacités de distribution et les terminaux de Parkland :

Profil d'exploitation	Canada
Établissements de la Société	901 ¹⁾
Établissements de détaillants	1 222
Établissements de franchisés	210 ²⁾
Nombre total d'établissements	2 333
Sites d'approvisionnement commercial par carte	165

Notes :

- 1) Comprend 107 succursales Les Aliments M&M exploitées par la Société pour lesquels Parkland est propriétaire des stocks.
- 2) Les succursales Les Aliments M&M. De plus, au 31 décembre 2024, Parkland avait conclu des arrangements avec 2 371 détaillants tiers relatifs à la distribution et à la vente de produits Les Aliments M&M à leurs points de vente, sous la dénomination « Les Aliments M&M Express ».

Parkland emploie une stratégie multimarque dans le cadre de ses activités de vente au détail au Canada. Les marques suivantes lui permettent de diversifier son offre et de satisfaire différents segments de marché en matière de stations-service, de magasins d'alimentation et de dépanneurs.

- **Dépanneurs On the Run/Marché Express** – On the Run/Marché Express est la marque phare de dépanneurs de Parkland au Canada. Il s'agit d'une marque de dépanneurs de bonne réputation qui fait croître et enrichit le portefeuille de dépanneurs détenus en propriété par la Société et exploités par des détaillants. En date du 31 décembre 2024, Parkland comptait, au total, 698 dépanneurs détenus en propriété par la Société et dépanneurs exploités par des détaillants au Canada.
- **Les Aliments M&M** – Les Aliments M&M est un détaillant d'aliments surgelés de qualité professionnelle qui propose des mets pratiques et succulents aux Canadiens. Grâce à l'enseigne Les Aliments M&M, Parkland a pu améliorer son offre alimentaire, augmenter le nombre de ses marques exclusives et promouvoir sa stratégie numérique et de fidélisation. Le réseau national de magasins Les Aliments M&M et son approche novatrice en matière d'élaboration de menus et de gestion de la chaîne d'approvisionnement nous permettent de proposer des aliments de haute qualité qui s'ajoutent à notre offre croissante de restauration rapide et la diversifie davantage.
- **Ultramar** – Ultramar est l'un des détaillants de carburants les plus réputés au Québec, en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique. Parkland détient les droits exclusifs d'utilisation de la marque Ultramar.
- **Esso** – La convention visant la vente en gros de carburants Esso de Parkland permet à Parkland d'offrir la marque de qualité supérieure et d'envergure nationale Esso à son réseau de stations-service et aux détaillants indépendants.
- **Chevron** – Chevron est une marque de qualité supérieure qui compte des points de vente en Colombie-Britannique et en Alberta. Elle est principalement située dans la région du Grand Vancouver. Parkland est le distributeur exclusif de carburants de marque Chevron dans l'Ouest canadien.
- **Pioneer** – Pioneer est une marque ontarienne. Elle est située en grande partie dans les marchés suburbains où s'effectuent de nombreux déplacements quotidiens liés au travail. Elle propose dans ces marchés de l'essence à prix imbattable et dans des endroits pratiques.
- **Fas Gas Plus** – Fas Gas Plus est une marque axée sur la collectivité qui est exploitée par des détaillants et des exploitants compétents et chaleureux.

Au sein des activités de vente au détail de la division Canada, les initiatives en matière de commercialisation se poursuivent dans le cadre de programmes qui visent à accroître l'achalandage des dépanneurs et à faire augmenter la quantité d'achats effectués et la marge brute de l'entreprise. Cherchant à faire de ses stations-service des arrêts pratiques pour les clients, Parkland propose une offre alimentaire et de collations variée dans ses dépanneurs On the Run/Marché Express. Au 31 décembre 2024, cette offre comprenait ce qui suit : (i) Les Aliments M&M Express, qui propose des aliments de grande

qualité dans 342 dépanneurs On the Run/Marché Express; (ii) les restaurants de l'enseigne Triple O's, qui proposent des aliments frais de grande qualité dans des dépanneurs On the Run de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Ontario; et (iii) la marque maison de Parkland, Les Aliments 59^e Rue^{MC}, les produits de la marque On the Run et les produits non alimentaires de la marque Cargo^{MC}, marques qui proposent une gamme de produits de dépanneur de qualité. Au 31 décembre 2024, on comptait plus de 300 points de vente Les Aliments M&M détenus par la Société ou exploités par un franchisé, environ 2 400 points de vente de détaillants tiers exploités sous la dénomination « Les Aliments M&M Express » et un programme de récompenses comptant près de deux millions de membres actifs. Le programme de fidélisation Récompenses JOURNIE^{MC}, actif dans quelque 1 210 de nos stations-service participantes au Canada, offre encore et toujours une valeur ajoutée aux clients et comptait environ 6,9 millions de membres à la fin de 2024. De plus, la division Canada continue de diversifier ses activités de vente au détail grâce à son plan qui consiste à construire un réseau de bornes de recharge ultrarapide pour VE dans les centres urbains denses et le long des principales autoroutes de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, du Québec et de l'Alberta. En plus du financement consenti par la BIC, au 31 décembre 2024, Parkland a obtenu un financement global maximal d'environ 20 millions de dollars de Ressources naturelles Canada, du gouvernement de la Colombie-Britannique et du gouvernement de l'Ontario, sous réserve du respect des modalités et des conditions habituelles afin de recevoir ces fonds, pour le développement de son réseau de recharge de VE. Se reporter à la rubrique « Évolution de l'entreprise – Faits nouveaux » pour obtenir d'autres renseignements.

Les activités de vente au détail de la division Canada sont exercées selon trois modèles d'affaires principaux :

- **Établissement de la Société** – Le modèle d'affaires « établissement de la Société » comprend des stations-service qui appartiennent à Parkland ou qui sont louées par celle-ci, et qui sont exploitées et gérées par Parkland ou par des agents opérateurs indépendants, pour le compte de Parkland. Parkland est propriétaire des stocks de carburant et conserve le pouvoir décisionnel quant au prix de vente au détail à la pompe. Les stocks du dépanneur sont la propriété de l'agent opérateur et Parkland paie à l'agent opérateur une commission et elle perçoit de l'agent opérateur un pourcentage des ventes ou de la marge brute. Parkland est propriétaire des stocks des points de vente Les Aliments M&M de la Société. Les établissements exploités selon des modèles sectoriels tels que « établissement appartenant à la Société exploité par un agent opérateur » et « établissement appartenant à la Société et exploité par celle-ci » sont inclus dans le modèle d'affaires « établissement de la Société ».
- **Établissement du détaillant** – Le modèle d'affaires « établissement du détaillant » comprend des stations-service qui appartiennent à un détaillant indépendant ou qui sont louées par lui, et qui sont exploitées et gérées par le détaillant indépendant. Les stations-service peuvent également appartenir à Parkland ou être louées par Parkland et ensuite être louées ou sous-louées à des détaillants. Parkland conclut des contrats d'approvisionnement de carburant à long terme avec le détaillant, habituellement d'une durée comprise entre cinq et vingt ans, et elle fournit du carburant au détaillant en fonction des prix de gros qui sont publiés de façon indépendante. Le détaillant est propriétaire des stocks de carburant et conserve le pouvoir décisionnel quant au prix de vente au détail à la pompe, sauf si les stocks lui ont été vendus par Parkland aux termes d'une entente de consignation, auquel cas Parkland est propriétaire des stocks de carburant et exerce un contrôle sur le prix de vente au détail à la pompe. Le détaillant est propriétaire des stocks du dépanneur. Parkland propose également la marque On the Run / Marché Express dans 137 points de vente de détaillants à l'échelle nationale. Les établissements qui exercent leurs activités selon des modèles tels que « établissement appartenant à un détaillant et exploité par celui-ci », « établissement appartenant à la Société ou loué par celle-ci et exploité par un détaillant » ou « établissement exploité par le détaillant aux termes d'une entente de consignation » font partie du modèle d'affaires « établissement du détaillant ».
- **Établissement du franchisé** – Le modèle d'affaires « établissement du franchisé » comprend des magasins d'alimentation exploités et gérés par les franchisés. Parkland a conclu avec des franchisés des ententes à long terme aux termes desquelles Parkland touche un pourcentage des redevances sur les ventes des magasins d'alimentation, accorde aux franchisés le droit d'utiliser les noms commerciaux et les marques de commerce et fournit aux franchisés une formation initiale, une aide et des conseils en matière d'exploitation, en plus d'ententes sur la commercialisation et l'approvisionnement de produits.

Le tableau suivant présente le nombre d'établissements de Parkland selon la marque et le modèle d'affaires pour la vente au détail de carburants au sein de la division Canada en date du 31 décembre 2024.

	Ultramar	Esso	Chevron	Pioneer	Fas Gas Plus	Husky	Crevier	Autre	Total
Établissements de la Société	217	84	215	156	88	15	5	14	794
Établissements de détaillants	402	496	46	58	65	17	85	53	1 222
Nombre d'établissements au 31 décembre 2024	619	580	261	214	153	32	90	67	2 016
Établissements de la Société	212	81	213	157	89	21	8	14	795
Établissements de détaillants	401	467	40	59	72	26	96	59	1 220
Nombre d'établissements au 31 décembre 2023	613	548	253	216	161	47	104	73	2 015
Variation nette du nombre d'établissements	6	32	8	-2	-8	-15	-14	-6	1

La variation du nombre d'établissements s'explique par l'optimisation du plan du réseau et par les variations normales du nombre d'établissements en raison des nouvelles stations-service, de nouveaux détaillants, de conversions d'établissements, de vente d'établissements, de fermetures d'établissements et de changements de marque. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le nombre de stations-service de la Société a baissé de 1, pour être ramené de 795 à 794, en raison de l'ajout de 7 établissements et de la fermeture de 8 établissements. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le nombre de stations-service de détaillants a augmenté de 2, pour passer de 1 220 à 1 222, en raison de l'ajout de 63 établissements et de la fermeture ou du non-renouvellement de 61 établissements.

Les activités commerciales de la division Canada comprennent la distribution en vrac de carburant, de mazout de chauffage, de lubrifiants et d'autres produits ainsi que des services à des clients commerciaux, industriels et résidentiels dans tout le Canada au moyen d'un vaste réseau de livraison. Les activités commerciales comprennent également un important réseau d'approvisionnement par carte composé de stations-service destinées aux camions commerciaux ainsi que des terminaux de ravitaillement portuaire, et la majorité des sites d'approvisionnement par carte sont adjacents à des établissements de vente au détail. Parkland utilise plusieurs dénominations commerciales, marques de service et marques de commerce pertinentes à

l'échelle régionale dans le cadre de ses activités qu'elle considère comme importantes et précieuses dans la commercialisation de ses produits. La clientèle des activités commerciales est diversifiée. Elle dessert un large éventail de secteurs d'activité partout au Canada, notamment le secteur pétrolier et gazier, le secteur de la construction, le secteur minier, le secteur agricole, le secteur forestier, le secteur des pêches, et le secteur des transports. Parkland vend également du mazout à des clients résidentiels et commerciaux dans l'ensemble du Canada. Le segment commercial est responsable des opérations d'approvisionnement et de vente en gros du carburant, ce qui comprend la commercialisation, le transport et la distribution du carburant ainsi que l'entreposage dans les terminaux et d'autres installations détenues en propriété et louées. Le nombre de sites d'approvisionnement par carte est demeuré inchangé alors qu'il s'établissait à 165 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

De façon générale, les résultats des activités de vente au détail de la division Canada fluctuent au fil des saisons, et les volumes sont habituellement plus élevés au deuxième et au troisième trimestres de l'exercice, soit durant la saison estivale où la conduite sur route est plus fréquente. Les volumes des activités commerciales de la division Canada, quant à eux, sont généralement plus élevés aux premier et quatrième trimestres de l'exercice, en raison de la demande plus forte en diesel et en mazout de chauffage en hiver. Les résultats des activités commerciales de la division Canada fluctuent également au fil des saisons et selon le degré-jours de chauffage de ses activités de chauffage résidentiel et selon le PIB local.

Marché international

Le 18 octobre 2022, Parkland a consolidé la propriété de sa division Marché international par la réalisation de l'échange d'actions. Se reporter à la rubrique « Évolution de l'entreprise – Faits nouveaux – 2022 » pour obtenir des précisions concernant l'échange d'actions. La division Marché international, qui exerce surtout des activités sous la dénomination Sol, est composée de Sol et de ses filiales, est le principal détaillant de carburant indépendant des Caraïbes, grâce à ses activités de vente et d'exploitation réparties dans 24 pays. La division dispose d'une chaîne d'approvisionnement intégrée soutenue par un vaste réseau de distribution et d'entreposage, un portefeuille de marques de premier plan et une équipe exceptionnelle. Les entreprises et les actifs de la division Marché international se trouvent principalement dans la région des Caraïbes et sur la côte nord-est de l'Amérique du Sud, et ils comprennent ce qui suit : (i) des entreprises de vente au détail qui, au 31 décembre 2024, totalisaient 249 établissements de la Société et 243 établissements de détaillants, dont la majorité sont exploités sous les marques Esso, Mobil, Shell, Texaco et Sol, et une participation de coentreprise de 50 % dans le réseau de vente au détail Isla, qui est constitué de 238 établissements, dont 110 établissements de la Société et 128 établissements de détaillants; (ii) les activités de distribution et d'approvisionnement, qui sont composées des actifs d'infrastructure détenus ou loués, dont des terminaux d'importation, des installations de stockage, des pipelines, des postes d'amarrage et des navires nolisés; (iii) les activités commerciales et industrielles liées à l'approvisionnement en essence, en diesel, en mazout, en propane et en lubrifiants; (iv) les activités liées au carburant d'aviation dans 14 aéroports de la région; et (v) Sol Evolution, investissement de la division Marché international dans le secteur des énergies renouvelables, qui fournit des solutions faisant appel à l'énergie solaire et à d'autres types d'énergie renouvelable à des clients commerciaux. De plus, l'entreprise détient une participation financière hors exploitation de 29 % dans l'entité qui détient en propriété et exploite la Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles (la « raffinerie SARA ») située à Fort-de-France, en Martinique, dont la capacité théorique est d'environ 18 000 barils par jour et qui assure l'approvisionnement en produits raffinés de la Guadeloupe, de la Guyane française et de la Martinique. La division Marché international accroît la portée internationale de l'approvisionnement de Parkland et tire profit de la stratégie d'approvisionnement avantageux de Parkland; elle procure à celle-ci une plateforme de croissance stratégique, lui donne accès à des marchés clés et lui fournit une vaste infrastructure d'approvisionnement dans les Caraïbes et sur la côte nord-est de l'Amérique du Sud.

La division Marché international exerce ses activités et dégage des bénéfices dans deux principaux canaux de vente :

- **Vente au détail** - Les activités de vente au détail de la division Marché international sont exercées sous les marques Esso, Mobil, Shell, Texaco et Sol. La division Marché international est également propriétaire de l'enseigne de dépanneurs Sol Shop et elle utilise la marque On the Run sur de nombreux marchés internationaux. Les dépanneurs Sol Shop et On the Run tirent profit des technologies de pointe afin de réduire au minimum le temps de préparation des commandes et proposent des aliments et des boissons de marques exclusives, notamment des mets chauds à commander, des produits de boulangerie, des mets froids ainsi que des boissons chaudes et des rafraîchissements. La division exerce ses activités de vente au détail dans 21 pays. La division Marché international exerce ses activités selon un des deux modèles d'affaires principaux :
 - **Établissement de la Société** – Ce type d'établissements est détenu en propriété ou est loué par Parkland et est exploité par un détaillant ou des employés de Parkland. Les établissements exploités selon des modèles sectoriels, tels que les « établissements appartenant à la Société et exploités par celle-ci », les « établissements loués par la Société et exploités par celle-ci », les « établissements appartenant à la Société et exploités par des détaillants » et les « établissements loués par la Société et exploités par des détaillants » sont inclus dans ce modèle. En ce qui a trait aux établissements appartenant à la Société et exploités par celle-ci et aux établissements appartenant à la Société exploités par des détaillants, Parkland est propriétaire de l'établissement. En ce qui a trait aux établissements loués par la Société et exploités par celle-ci et aux établissements loués par la Société exploités par des détaillants, Parkland loue l'établissement auprès d'un tiers. En ce qui a trait aux établissements appartenant à la Société et exploités par celle-ci et aux établissements loués par la Société et exploités par celle-ci, Parkland est propriétaire des stocks de carburant et des stocks des dépanneurs et elle exerce les activités réalisées à la pompe et les activités réalisées au dépanneur. En ce qui a trait aux établissements appartenant à la Société et exploités par des détaillants et aux établissements loués par la Société et exploités par des détaillants, Parkland n'est pas propriétaire des stocks de carburant ni des stocks des dépanneurs. Elle fournit plutôt aux détaillants des carburants aux termes de contrats à long terme et perçoit un pourcentage des ventes réalisées au dépanneur.
 - **Établissement du détaillant** – Ces « établissements appartenant à un détaillant et exploités par celui-ci » sont détenus en propriété, gérés et exploités par le détaillant. Parkland conclut des contrats d'approvisionnement en carburant à long terme avec le détaillant et l'approvisionne en carburant. Le détaillant est propriétaire des stocks de carburant. En règle générale, les stocks du dépanneur appartiennent aussi au détaillant.
- **Activités commerciales et de vente en gros** – Les activités commerciales et de vente en gros de la division Marché international assurent l'approvisionnement en essence, en mazout, en propane et en lubrifiants de clients situés dans différentes régions et différents secteurs d'activité, notamment dans le secteur de l'énergie, le secteur pétrolier et gazier, le secteur minier et le secteur de l'hébergement. Par ailleurs, la division Marché international exerce ses activités dans 14 aéroports de la région, fournissant du carburant d'aviation et des services connexes aux compagnies aériennes qui y sont situées. Parmi ces activités, la division Marché international gère et exploite les terminaux de carburant à neuf aéroports.

La division Marché international exerce ses activités de vente et d'exploitation dans 24 pays des Caraïbes. Elle compte également des bureaux dans 21 pays, regroupés dans les trois CER suivants :

CER de la région est	CER de la région nord	CER de la région sud
Anguilla	Bahamas	Guyana
Barbade	Bermudes	Suriname
Îles Vierges britanniques	Îles Caïmans	
Dominique	Jamaïque	
Grenade	Bélize	
Saint-Kitts-et-Nevis	République dominicaine	
Sainte-Lucie	Porto Rico	
Saint-Martin		
Saint-Vincent-et-les Grenadines		
Guyane française		
Guadeloupe		
Martinique		

Les résultats de la division Marché international sont influencés par différents facteurs commerciaux inhérents. Les volumes et le BAIIA ajusté dans le CER de la région est et de la région nord devraient être plus élevés au premier et au quatrième trimestres de l'exercice, soit pendant la haute saison touristique, qu'aux deuxième et troisième trimestres, alors que l'activité touristique est moindre. Les volumes et le BAIIA ajusté dans le CER de la région sud devraient pour leur part fluctuer en raison du volume d'activité des secteurs pétrogazier et minier. En plus des variations régionales, le BAIIA ajusté de la division Marché international est influencé par des fluctuations de la quantité et du calendrier des volumes liés aux ventes en gros au comptant de tiers et de l'approvisionnement en pétrole brut de la raffinerie SARA.

États-Unis

La division États-Unis assure la distribution de carburants et de lubrifiants en plus d'offrir d'autres produits et services connexes à des clients et exploite, sous différentes marques de commerce indépendantes, un réseau de 647 stations-service et de dépanneurs et 46 sites d'approvisionnement par carte répartis dans l'ensemble des États-Unis. Cette division exploite un large éventail de terminaux, d'installations de stockage et de camions, et elle conclut des contrats avec des pipelines, des installations de stockage et des transporteurs tiers pour soutenir son réseau.

La division États-Unis exerce ses activités et dégage des bénéfices dans deux principaux canaux de vente :

- **Vente au détail** – Les activités de vente au détail de la division États-Unis sont exercées selon les deux principaux modèles économiques suivants :
 - **Établissement de la Société** – Le modèle d'affaires « établissement de la Société » comprend des stations-service qui appartiennent à Parkland ou qui sont louées par celle-ci, et qui sont exploitées et gérées par Parkland ou par des agents opérateurs indépendants, pour le compte de Parkland. Parkland est propriétaire des stocks de carburant et conserve le pouvoir décisionnel quant au prix de vente au détail à la pompe. Les stocks des dépanneurs peuvent appartenir à Parkland ou à un agent opérateur indépendant admissible. Si un établissement est exploité par un agent opérateur admissible, Parkland ne conserve aucun contrôle sur les stocks du dépanneur et ne participe aucunement aux ventes du dépanneur. Les établissements exploités selon des modèles sectoriels tels que les « établissements appartenant à la Société et exploités par un agent opérateur » et les « établissements appartenant à la Société et exploités par celle-ci » sont inclus dans le modèle d'affaires « établissement de la Société ».
 - **Établissement du détaillant** – Le modèle d'affaires « établissement du détaillant » comprend des stations-service qui appartiennent à un détaillant indépendant ou qui sont louées par lui, et qui sont exploitées et gérées par un détaillant indépendant. Parkland conclut des contrats d'approvisionnement de carburant à long terme avec les détaillants, habituellement d'une durée de dix ans, et elle fournit du carburant aux détaillants en fonction des prix de gros qui sont publiés de façon indépendante. Les ententes d'approvisionnement conclues avec les détaillants visent les chaînes d'approvisionnement de détaillants multisites, ainsi que les relations commerciales sous marque et sans marque. Le détaillant est propriétaire des stocks de carburant et conserve le pouvoir décisionnel quant au prix de vente au détail à la pompe. Le détaillant est propriétaire des stocks du dépanneur. Les points de vente qui exercent leurs activités selon les modèles sectoriels tels que les « établissements appartenant à un détaillant et exploité par celui-ci »; font partie du modèle d'affaires « établissement du détaillant ».

Les stations-service de la division États-Unis exercent leurs activités sous différentes marques, dont On the Run, ARCO, Cenex, Chevron, Conoco, Exxon, Marathon, Mobil, Mr. Gas, Sinclair, Texaco, Phillips 66, Shell, U-Gas et 76. Les activités des dépanneurs aux États-Unis sont exercées sous différentes marques, notamment Superpumper, On the Run, KJ's, Hart's, KB Express, Casey's Corner, Mr. Gas et U Shop. La division États-Unis propose une gamme variée de produits dans ses dépanneurs, notamment dans ses restaurants rapides.
- **Vente commerciale** – Le réseau de vente commerciale de la division États-Unis assure l'approvisionnement en essence, en diesel, en carburant marin, en propane, en lubrifiants et en produits connexes de clients situés dans différentes régions et œuvrant dans différents secteurs d'activité, notamment les secteurs commercial, industriel, automobile, agricole, minier, énergétique et maritime et les secteurs de la vente au détail et de la construction. La distribution s'effectue principalement par camion. La division États-Unis est un fournisseur de lubrifiants ExxonMobil et de Ridgeline, la marque maison de Parkland qui propose des lubrifiants et des produits connexes. Le réseau de vente commerciale de la division États-Unis exploite également un réseau de sites d'approvisionnement par carte qui sont compatibles avec les grands réseaux de distribution de carburant et qui sont accessibles aux titulaires de cartes de crédit de tiers. Il exploite différentes marques, dont Rhinehart Oil, Farstad Oil, Conrad & Bischoff, Tropic Oil et National Fuel Network. Le réseau de vente en gros de la division États-Unis assure l'approvisionnement en essence, en diesel et en autres types de carburant des clients de gros. Le réseau exerce principalement ses activités sous la dénomination Parkland (U.S.) Supply Corp., filiale américaine en propriété exclusive de Parkland.

Le tableau suivant présente le profil d'exploitation de la division États-Unis au 31 décembre 2024.

Profil d'exploitation	États-Unis
Établissements de la Société	197
Établissements de détaillants	450
Nombre total d'établissements	647
Sites d'approvisionnement commercial par carte	46

Les activités de la division États-Unis comptent également des bureaux dans neuf États, lesquels sont regroupés dans quatre CER, tel qu'il est indiqué ci-dessous :

CER de la région nord	CER des Rocheuses	CER de la région du nord-ouest du Pacifique	CER de la région sud-est
Montana Dakota du Nord	Arizona Colorado Nouveau-Mexique Utah	Idaho Wyoming	Floride

La division États-Unis compte également des bureaux à Houston, au Texas, qui assurent le bon fonctionnement des activités d'approvisionnement, de négociation et de vente en gros.

Les résultats de la division États-Unis fluctuent au fil des saisons. La demande en carburant et en produits pétroliers augmente au cours des deuxième et troisième trimestres en raison de la saison de l'agriculture, de la construction, des activités minières et de l'accroissement du volume de voyageurs. De plus, au premier trimestre, la demande de carburant pour navires augmente en raison de l'intensité des activités des navires de croisière. Ainsi, le BAIIA ajusté de la division États-Unis est généralement plus élevé au deuxième et au troisième trimestres.

Raffinage

La division Raffinage consiste en l'exploitation de la raffinerie de Burnaby. Cette raffinerie affiche des antécédents d'exploitation de grande sécurité et de grande fiabilité depuis 1935 et occupe un emplacement de choix pour répondre aux besoins du marché de la Colombie-Britannique, car il s'agit de la plus grande des deux seules raffineries de la province et de la seule raffinerie de la région de Vancouver. De plus, elle est parfaitement intégrée aux activités de vente au détail, aux activités commerciales et aux activités de vente en gros de Parkland, puisqu'elle représente plus de 90 % de la production de produits raffinés vendue au réseau de vente au détail, au réseau commercial et au réseau de vente en gros de Parkland.

La raffinerie de Burnaby compte deux unités de traitement du pétrole brut, dont l'une a une capacité de traitement de 25 000 barils par jour et l'autre constitue un diviseur d'une capacité de 30 000 barils par jour, qui sont conçues pour traiter le pétrole brut léger et moyen non sulfuré du Canada. La totalité du pétrole brut traité à la raffinerie de Burnaby provient de l'Alberta et est acheminé par le TMPL, tel qu'il a été modifié par le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain (le « **TMX** ») qui a permis d'en porter le débit à environ 890 000 barils par jour au 1^{er} mai 2024. Les tarifs appliqués au TMPL ont été haussés depuis le démarrage du TMX et bien que le TMPL soit toujours exploité conformément aux droits provisoires approuvés par la Régie de l'énergie du Canada, les droits et les tarifs à long terme applicables au TMPL agrandi demeurent conditionnels à l'issue d'une audience réglementaire prévue plus tard en 2025. Depuis le démarrage du TMX, les contraintes antérieures liées à la répartition de l'espace du pétrole brut à la raffinerie de Burnaby ont maintenant été résolues. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Résilience opérationnelle – Approvisionnement d'une raffinerie » pour obtenir de plus amples renseignements.

La raffinerie de Burnaby utilise du pétrole brut et d'autres charges d'alimentation et essences de base, telles que le gasoil sous vide, le butane, le naphte, l'isooctane, le diesel et le naphte renouvelables, le biodiesel, l'éthanol et les sources pour les charges d'alimentation renouvelables (y compris le suif, le canola et le tallöl) pour produire l'essence, le diesel, les carburéacteurs, le mazout de chauffage, le mazout lourd, le butane et le propane. Depuis 2017, la raffinerie de Burnaby traite des charges d'alimentation renouvelables ainsi que du pétrole brut traditionnel. Cette méthode s'appelle le cotraitement et elle fournit des produits renouvelables, comme de l'essence, du diesel et du carburéacteur qui affichent une intensité carbonique plus faible que les carburants liquides conventionnels. Les carburants issus du cotraitement peuvent être utilisés de façon sécuritaire dans les véhicules actuels sans qu'ils soient modifiés. Jusqu'à maintenant, la raffinerie de Burnaby réalise des activités de cotraitement d'huile de canola, de suif et de tallöl (un sous-produit du secteur des pâtes et papiers) et elle étudie l'utilisation d'autres résidus forestiers et résidus de poissons et d'algues marines, d'eaux usées et de liquides de capture de carbone comme charges d'alimentation. Parkland est fière d'être la première raffinerie au Canada à faire du cotraitement avec les infrastructures de raffinage existantes et avec l'expertise actuelle. La raffinerie de Burnaby a effectué le cotraitement d'environ 108 millions de litres de charges d'alimentation d'origine biologique en 2024. De plus, en décembre 2024, Parkland a produit le premier lot canadien d'environ 101 000 litres de carburant d'aviation à faible teneur en carbone à la raffinerie de Burnaby, en utilisant l'infrastructure existante et du canola et du suif de qualité non alimentaire comme charges d'alimentation de base.

Des travaux de révision sont réalisés périodiquement dans les raffineries pour mettre les unités d'exploitation à niveau et pour effectuer les travaux de maintenance prévus. De plus, au cours du premier trimestre de 2024, Parkland a subi un arrêt imprévu à la raffinerie de Burnaby et, par conséquent, a effectué des travaux d'entretien imprévus sur l'unité de convertisseur catalytique fluide de la raffinerie de Burnaby (l'« **unité CCF** »). Parkland a également été en mesure d'achever pendant cette période les travaux qui devaient initialement être réalisés à l'automne 2024 afin d'éviter d'autres ralentissements plus tard en 2024 et de reporter au premier trimestre de 2026 les travaux de révision majeurs à l'unité de CCF qui étaient prévus pour le premier trimestre de 2025. Les travaux nécessaires pour assurer un fonctionnement sûr et fiable jusqu'à la révision prévue en 2026 qui ne pouvaient pas être reportés, dont les changements de catalyseurs et le nettoyage de certains équipements, ont été effectués au cours d'une période de maintenance d'environ 3,5 semaines durant le premier trimestre de 2025.

En 2024, Parkland a poursuivi ses travaux en vue d'augmenter le cotraitement à la raffinerie de Burnaby à 5 500 barils par jour d'ici 2026 et à 7 500 barils par jour d'ici 2028. Pour y parvenir, la raffinerie de Burnaby a lancé en 2024 une étude technique préliminaire qui vise l'augmentation progressive du cotraitement par l'intermédiaire de l'unité de CCF de l'installation pour atteindre 7 500 barils par jour. L'achèvement de ce projet qui se déroulera par étapes est prévu pour 2028, et des changements anticipés devront être apportés à plusieurs unités. En outre, depuis 2020, Parkland travaille à un projet visant à réduire les émissions de dioxyde de soufre provenant de son unité de récupération du soufre (l'« URS »). En collaboration avec l'organisme de réglementation de la qualité de l'air de Parkland, Metro Vancouver, Parkland a participé à l'avancement d'un projet d'unité de traitement des gaz résiduaires, qui devrait permettre de réduire de 90 % les émissions de dioxyde de soufre provenant de l'URS de la raffinerie de Burnaby. En 2024, la conception technique détaillée de ce projet a été achevée et le début des travaux a eu lieu au quatrième trimestre de 2024. La construction est entièrement en cours et Parkland prévoit l'achèvement des travaux et la mise en service de l'unité de traitement des gaz résiduaires en 2026.

Division Administration

La division Administration comprend les services et les frais administratifs centralisés qui visent à soutenir les activités d'exploitation à l'échelle mondiale ainsi que les fonctions, à l'échelle de l'entreprise, qui ne peuvent être raisonnablement affectées aux autres divisions d'exploitation de Parkland en raison de leur nature. Certains coûts et certains gains de la division Administration sont affectés aux autres divisions d'exploitation, comme les coûts et les gains directs attribuables à ces divisions d'exploitation de même que d'autres coûts et d'autres gains indirects engagés par la division Administration. L'affectation des coûts et des gains indirects est établie en fonction de l'utilisation des ressources administratives de la division Administration par les divisions d'exploitation et est évaluée selon divers vecteurs comme le nombre d'employés, les heures consacrées par le personnel de la division Administration au soutien des activités des divisions d'exploitation et la rentabilité des divisions d'exploitation. En raison de la nature des coûts et des gains, la tranche restante des coûts et des gains de la division Administration n'est pas attribuée aux divisions de Parkland.

Autres renseignements sur l'exploitation

Employés

Au 31 décembre 2024, Parkland comptait environ 6 077 employés actifs à temps partiel ou à temps plein.

Environnement, société et gouvernance

En 2024, Parkland a renouvelé sa stratégie en matière de durabilité à l'échelle de l'entreprise. Parkland a établi cinq nouvelles priorités pour mieux concentrer ses efforts alors que la transition énergétique évolue et offre de nouvelles occasions pour des entreprises comme la nôtre. Ces priorités comprennent les suivantes :

- promouvoir des activités saines et sécuritaires;
- accompagner les clients tout au long de la transition énergétique;
- réduire l'incidence de nos activités sur le climat;
- constituer une équipe diversifiée et établir un milieu de travail inclusif;
- investir dans les collectivités au sein desquelles nous exerçons des activités.

Chaque priorité comprend au moins deux objectifs, tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et de portée 2 des installations de commercialisation de 40 % par site d'ici 2030, par rapport à l'année de référence 2019, et la réduction des émissions d'équivalent en dioxyde de carbone (éq. CO₂) de nos clients d'au moins un million de tonnes¹ grâce à l'augmentation du cotraitement des carburants à faible teneur en carbone et du mélange de carburants renouvelables. Parkland a élaboré une approche équilibrée en matière de durabilité qui s'appuie sur ses activités existantes pour accroître ses activités traditionnelles tout en recherchant également des occasions liées aux faibles émissions de carbone, en diversifiant ses offres de services par la création de destinations pratiques pour les clients et en contribuant à la décarbonation grâce à l'accompagnement qu'elle offre aux clients dans le cadre de la transition énergétique.

Le comité de l'environnement, de la sécurité et de la durabilité de Parkland est nommé par le conseil afin de l'aider à s'acquitter de ses responsabilités de gouvernance et de surveillance inhérentes à la gestion par la Société de certaines questions, notamment les suivantes :

- les questions liées à la politique et à la réglementation environnementales, notamment les lois et la gérance en matière d'environnement, la réglementation sur les faibles émissions de carbone, les politiques en matière de climat, et la réglementation portant sur les émissions, les déversements, la qualité de l'air et la protection des milieux naturels;
- les questions liées à la santé et à la sécurité, notamment la sécurité des travailleurs, la sécurité des produits et des processus, l'intégrité des actifs, la fiabilité, la sécurité, la gestion des risques d'ordre opérationnel, l'intervention en cas d'urgence et la continuité des activités;
- le capital social, dont l'engagement au sein des collectivités et la philanthropie, l'engagement envers les peuples autochtones, la réputation, les droits de la personne et la protection de la vie privée des clients.

¹ Cet objectif vise à fournir aux clients commerciaux de la raffinerie de Burnaby un plus grand volume de carburants à faible intensité de carbone provenant du mélange et du cotraitement, afin de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de portée 1. La réduction des clients est calculée en utilisant la méthodologie décrite par la norme de carburant à faible teneur en carbone (*Low Carbon Fuel Standard*) (la « LCFS ») de la Colombie-Britannique, où une unité de conformité est égale à une tonne d'éq. CO₂ pour les clients. Pour un exemple de calcul, veuillez consulter la page 12 du guide suivant du gouvernement de la Colombie-Britannique : https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/farming-natural-resources-and-industry/electricity-alternative-energy/transportation/renewable-low-carbon-fuels/lcfs_info_sessions_nov2023_fin_al.pdf. L'intensité en carbone cible et le contenu énergétique sont indiqués dans la LCFS, le ratio d'efficacité énergétique est de 1 pour les catégories de carburant de Parkland, et les intensités en carbone enregistrées pour les biocarburants mélangés sont fournies par les fournisseurs et approuvées par le ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Innovation en matière de faibles émissions de carbone (Ministry of Energy, Mines, and Low Carbon Innovation) de la Colombie-Britannique.

Parkland compte également un groupe de travail en matière de durabilité (le « **groupe de travail** »), qui est composé de hauts dirigeants interfonctionnels issus de chacune des divisions de Parkland. Le groupe de travail est chargé d'aider à appliquer la stratégie, la politique et les documents d'information en matière de durabilité de Parkland. De plus, le groupe de travail recherche et évalue des pratiques commerciales novatrices et durables qui permettront à Parkland de continuer à offrir de la valeur à ses clients, à ses actionnaires et aux collectivités dans lesquelles elle exerce des activités.

Parkland est un signataire du Pacte mondial des Nations Unies, initiative volontaire qui repose sur les engagements à prendre pour adopter des principes universels en matière de durabilité afin de soutenir les objectifs de développement durable des Nations Unies, qui sont composés d'un ensemble de 17 objectifs mondiaux interreliés conçus pour assurer un avenir prometteur et durable pour tous. De plus, en mai 2024, Parkland a publié son premier rapport sur l'esclavage moderne conformément à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*, L.C. 2023, ch. 9. Ce rapport est le fruit de l'analyse par Parkland de sa chaîne d'approvisionnement dans le but de mieux comprendre les risques potentiels et de repérer d'autres occasions pour prévenir ces risques.

Promouvoir des activités saines et sécuritaires

Le cadre du système de gestion de l'excellence opérationnelle de Parkland (le « **SGEOP** ») définit notre approche en matière de SSE dans l'ensemble de l'organisation et fixe des normes de rendement organisationnel et de responsabilité pour des activités sécuritaires afin de nous aider à atteindre nos objectifs de durabilité. Se reporter à la rubrique « Santé, sécurité et environnement » pour obtenir de plus amples renseignements.

Accompagner les clients tout au long de la transition énergétique

Parkland reconnaît l'importance de lutter contre les changements climatiques et de soutenir la transition énergétique à l'échelle mondiale, en proposant à ses clients des choix abordables qui les aident à réduire leur impact environnemental et à garantir que personne n'est dépassé par la transition énergétique.

L'une des pierres angulaires de ces efforts est la fabrication de carburants renouvelables par Parkland. Parkland est le plus important fabricant de carburants cotraités au Canada, et elle mélange et fournit également des carburants renouvelables dans le cadre de ses activités. Nous sommes déjà en voie de respecter la norme de carburant à faible teneur en carbone de la Colombie-Britannique grâce au cotraitement des charges d'alimentation d'origine biologique et au mélange d'éthanol et de diesel renouvelable pour produire des carburants à faible intensité de carbone. La raffinerie de Burnaby a effectué le cotraitement d'environ 108 millions de litres de charges d'alimentation d'origine biologique en 2024.

De plus, le réseau de bornes pour VE de Parkland continue de croître et, en 2024, Parkland a augmenté de 58 le nombre de sites de recharge, pour un total de 218 sites de recharge, principalement en Colombie-Britannique, qui a l'un des taux d'adoption de VE les plus élevés au Canada. Parkland dispose également du financement consenti par la BIC et d'autres subventions gouvernementales pour aider à réduire les risques et à financer les investissements futurs dans la recharge des VE. Parkland adopte une approche stratégique dans le déploiement de son réseau de recharge de VE alors qu'elle cible les provinces où la demande et les taux d'adoption sont les plus élevés, plus particulièrement la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec.

Sol Ecolution, investissement de la division Marché international dans le secteur des énergies renouvelables, contribue à décarboner et à développer le système énergétique et l'approvisionnement de la région par l'intermédiaire de projets d'énergie solaire de détail, commerciaux et destinés aux services publics. Le travail de Parkland soutient les collectivités locales dans la transition énergétique, en fournissant une énergie fiable et à faible teneur en carbone aujourd'hui et dans l'avenir. Au 31 décembre 2024, Sol Ecolution avait terminé l'installation de dispositifs photovoltaïques solaires pour 72 établissements de vente au détail.

Réduire l'incidence de nos activités sur le climat

Les changements climatiques présentent des risques et des obstacles importants pour nos activités, de même que pour les sociétés et les économies de tous les pays. La stratégie de décarbonation des activités de Parkland appuie les efforts en matière de développement durable à l'échelle mondiale, tout en contribuant à améliorer sa propre efficacité énergétique. Parkland est engagée à collaborer avec les gouvernements des territoires où elle exerce des activités afin d'aider ces derniers à atteindre leurs objectifs de réduction des émissions.

La transition énergétique requiert une variété de tactiques de décarbonation et Parkland utilise une gamme de solutions qui peuvent nous aider à réduire les émissions et à générer des gains d'efficacité. Plus précisément, Parkland a mis en application des initiatives de réduction, dont l'utilisation de systèmes de chauffage et de climatisation et le recours à un éclairage et à un chauffage de l'eau plus efficaces, afin de progresser vers l'atteinte de notre objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et de portée 2 des installations de commercialisation de 40 % par site d'ici 2030, par rapport à l'année de référence 2019, en mettant d'abord l'accent sur nos opérations canadiennes.

Nous avons mis à jour notre objectif d'émissions pour le raffinage afin de tenir compte de notre alignement sur l'approche du gouvernement de la Colombie-Britannique pour atteindre l'objectif de carboneutralité d'ici 2050 et le nouveau système de tarification du carbone industriel de la Colombie-Britannique, le système de tarification fondé sur le rendement², lequel offre des occasions de mettre en application la technologie de décarbonation au fur et à mesure qu'elle s'améliore au fil du temps. Le raffinage est un secteur difficile à décarboner, mais Parkland s'est engagée à adopter des initiatives d'efficacité énergétique dans les raffineries et à compenser les émissions, et elle évalue la faisabilité économique et les avantages pour les clients de ces initiatives à court, à moyen et à long termes.

Constituer une équipe diversifiée et établir un milieu de travail inclusif

Parkland vise à favoriser un milieu de travail diversifié et inclusif qui reflète la diversité de la population au sein des collectivités dans lesquelles elle exerce des activités, et qui soutient la croissance et l'avancement des employés en intégrant un traitement équitable de tous les employés dans ses systèmes, ses pratiques et ses processus. L'importance qu'elle accorde à la diversité et à l'inclusion est au service de la création et de la promotion d'un milieu de travail où chaque employé de Parkland peut, en toute sécurité et avec fierté, être authentique. La stratégie en matière de diversité et d'inclusion de Parkland contribue à faire de Parkland l'employeur de choix des collectivités dans lesquelles elle exerce des activités en favorisant une culture proactive axée sur l'équité, l'inclusion et l'appartenance.

² De plus amples renseignements sur le système de tarification fondé sur le rendement de la Colombie-Britannique sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/environment/climate-change/industry/bcoutput-based-pricing-system>.

Investir dans les collectivités au sein desquelles nous exerçons des activités

Le sentiment de communauté est l'une des valeurs fondamentales de Parkland et nous nous efforçons de générer des changements positifs pour les personnes et l'environnement dans les collectivités locales et les communautés autochtones. En plus d'investir dans les collectivités locales au sein desquelles nous exerçons des activités, nous nous engageons régulièrement auprès d'elles pour favoriser la prise de conscience, la compréhension et la communication transparente de nos activités.

Dans le cadre de son nouvel objectif d'investir pour produire des retombées au sein des collectivités locales (selon un montant annuel égal à 1 % des bénéfices nets³), Parkland développe actuellement une stratégie d'investissement social à l'échelle de l'entreprise qui précisera ses priorités en matière de dons d'entreprise afin de générer les retombées les plus positives qui soient dans les territoires dans lesquels elle exerce des activités. Le programme Parkland Pledge sera maintenu, ce qui permettra aux membres de l'équipe de soutenir les causes qui leur tiennent à cœur.

Parkland s'engage à établir et à améliorer ses relations avec les peuples autochtones sur les territoires traditionnels desquels elle exerce des activités. Nous avons officialisé cet engagement dans une déclaration d'engagement qui décrit les efforts que nous déployons pour faire progresser la réconciliation. Ce travail est guidé en partie par l'article 35 de la Constitution canadienne, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, ainsi que les travaux de la Commission Vérité et Réconciliation et ses 94 appels à l'action. Notre travail est également guidé par le programme de certification Accréditation de partenariat en relations autochtones (PAIR) du Conseil canadien pour le commerce autochtone (anciennement le programme Relations progressistes avec les Autochtones (RPA) du Conseil canadien pour les entreprises autochtones). Il existe quatre niveaux au programme PAIR, à savoir Engagé, Bronze, Argent et Or. Parkland a atteint le niveau Engagé du programme PAIR et elle s'affaire à obtenir de la certification Bronze.

Santé, sécurité et environnement

La sécurité arrive en tête des valeurs essentielles de Parkland qui est déterminée à offrir un environnement de travail protégeant ses employés, ses clients, l'environnement ainsi que les collectivités auxquelles elle fournit ses services. À Parkland, notre mission SSE est soutenue par le cadre du SGEOP le quel se décline en huit principes qui transforment nos valeurs en actions, aux fins suivantes :

- protéger nos employés et les collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités;
- réduire les risques liés à la SSE et assurer l'intégrité à long terme de nos actifs;
- mener de façon durable des activités sécuritaires, constantes et fiables pour nos clients.

Parkland poursuit ses efforts pour atteindre son objectif de zéro blessure grave et de zéro décès sur le lieu de travail. Nous sommes fiers d'avoir réduit le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail de 0,26 en 2023 à 0,13 en 2024, et notre taux de fréquence total des accidents à déclarer de 1,07 en 2023 à 1,01 en 2024.

De plus, Parkland a recours à différents programmes de SSE clés :

- **8 règles de sécurité pour sauver des vies** : Lignes directrices de la Société à l'intention des employés visant à améliorer la sécurité et à réduire les risques et garantissant que les tâches sont toujours réalisées de façon sécuritaire.
- **8 règles de sécurité en vente au détail** : Pratiques exemplaires à l'intention des employés du secteur de la vente au détail, qui sont élaborées par des dirigeants et renforcées sur le terrain.
- **S'arrêter. Réfléchir. Agir.** : Nos principes en matière d'évaluation des risques qui autorisent les employés à repérer et à maîtriser les risques et à se prévaloir du pouvoir d'interrompre le travail, afin de se protéger et de protéger leurs collègues et les collectivités.

Le processus lié au plan d'action de la direction favorise l'amélioration continue. Au premier trimestre de 2024, par exemple, le SGEOP a été mis à jour afin de préciser davantage nos pratiques et nos normes. Son déploiement initial a été achevé au deuxième trimestre de 2024 et sa mise en application se poursuit.

Le SGEOP est composé des huit éléments suivants :

1. Leadership visible

Nos dirigeants croient foncièrement à l'importance d'assurer la santé et la sécurité de nos employés et des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités et de protéger l'environnement. Ils sont également chargés de s'assurer que nos politiques, nos pratiques et nos processus sont mis en application à l'échelle de l'entreprise.

2. Santé et sécurité

Nous assurons la gestion des risques dans nos activités quotidiennes en adoptant des comportements cohérents et en utilisant des systèmes normalisés de sorte à trouver les facteurs qui sont à la source des incidents et des incidents évités de justesse pour éviter qu'ils se produisent de nouveau et partager les « leçons » que nous en avons tirées afin de prévenir les incidents et de promouvoir des résultats positifs. De plus, le programme de santé au travail de Parkland permet de gérer les problèmes de santé des employés, les blessures et les programmes de retour au travail. Nos entrepreneurs constituent également un élément clé de notre programme de sécurité et, dans cette optique, nous avons adopté un processus de présélection pour classer les entrepreneurs en fonction de critères de risques, tels que la couverture d'assurance, les indicateurs favorables et défavorables en matière de SSE et les questions juridiques et le rendement financier. Les entrepreneurs actuels sont également soumis à des évaluations périodiques et leur prestation de travail est encadrée afin d'assurer que leurs programmes demeurent adéquats pour gérer les risques pertinents.

En 2024, nous avons réalisé, pour la première fois au sein de Parkland, l'enquête de Dupont^{MC} sur la perception de la sécurité dans le but de mieux connaître la culture de travail et d'intégrer les apprentissages au plan d'action de la direction. Cette enquête a permis de préciser davantage notre vision de la sécurité, d'améliorer notre système de gestion et de mettre davantage l'accent sur la protection et la validation des blessures graves et des décès. L'attention accrue portée aux blessures graves et aux décès potentiels en 2025 contribuera à améliorer les contrôles de sécurité et la gestion des risques.

³ Le montant, versé annuellement, est calculé en fonction des bénéfices nets moyens de Parkland (à l'exclusion de toute période de perte) sur une période de cinq ans.

3. Environnement

Parkland s'efforce d'encourager la participation des employés aux efforts de protection de l'environnement et de définir les attentes en matière de respect des règlements applicables en matière d'environnement. Les employés qui manipulent et transportent des matières dangereuses sont formés pour reconnaître les incidents et y réagir de façon à en atténuer les répercussions. Tout incident de nature environnementale, tel qu'un déversement de carburant liquide, est géré conformément aux procédures d'intervention et de rétablissement SGEOP et consigné dans le système de gestion des incidents de Parkland pour permettre la tenue d'une enquête et la prise de mesures correctives, au besoin. De plus, Parkland souscrit une assurance appropriée pour les incidents de nature environnementale et retient, s'il y a lieu, les services professionnels d'experts-conseils en environnement pour ses installations.

4. Gestion de crise

Parkland respecte les quatre piliers de la gestion de crise, à savoir la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement, pour s'assurer de répondre de façon rapide et efficace aux urgences qui surviennent dans ses installations. Nos équipes opérationnelles évaluent les risques et les vulnérabilités, obtiennent de l'équipement d'urgence et réalisent des exercices d'évacuation et d'entraînement pour s'assurer que nos installations et nos employés sont préparés pour répondre aux situations d'urgence et qu'ils continuent de respecter l'ensemble des exigences réglementaires applicables. Nous maintenons également une liste préalablement approuvée d'experts-conseils et d'entrepreneurs à contacter en cas de situation d'urgence où une réponse immédiate et complète est requise. En cas d'interruption des activités, Parkland dispose également de plans de continuité des activités bien établis pour garantir le maintien des activités.

5. Sécurité, fiabilité et intégrité des processus

Parkland a adopté une matrice de risques unifiée pour quantifier la gravité et la fréquence des risques afin de repérer, de prioriser et d'atténuer les risques en matière de SSE et d'autres types de risques à l'échelle de l'entreprise. Parkland utilise plusieurs processus d'évaluation des risques (notamment des analyses des risques professionnels, des évaluations officielles des risques et des évaluations des risques sur le terrain) pour mettre en évidence et gérer adéquatement les risques en matière de SSE. Le programme complet de gestion des incidents de Parkland garantit également que tous les incidents sont déclarés et que des enquêtes appropriées sont réalisées.

6. Gouvernance et assurance

La gestion responsable de nos activités passe par l'atteinte ou le dépassement des exigences réglementaires applicables et notre assurance qu'aucune activité ne met en péril la sécurité ou l'environnement. Tous les cas de violation sont traités comme des incidents et font l'objet d'une enquête en conséquence, laquelle se traduit par l'adoption de mesures correctives pour empêcher que la situation se reproduise.

En 2024, la sécurité a été un élément clé à la raffinerie de Burnaby. Nous y avons mis en application un processus amélioré d'entrée dans les espaces confinés, un programme de formation et de certification des bateaux d'intervention, ainsi qu'un nouveau système de notification de masse et un plan de communication en cas d'urgence. Parkland a également fait évoluer son programme de détection et de réparation des fuites et son programme de surveillance du périmètre de sécurité de la raffinerie de Burnaby, conformément à la nouvelle réglementation fédérale.

7. Collectivité

Il importe à Parkland de comprendre les parties prenantes des collectivités au sein desquelles elle exerce des activités et d'entretenir avec elles une communication transparente. Les dirigeants de Parkland doivent élaborer et maintenir des stratégies de collaboration avec les collectivités au sein desquelles elle exerce ses activités, et répondre adéquatement, et de façon rapide et efficace, aux demandes de renseignements. De plus, Parkland fait régulièrement état des mesures de référence en matière de durabilité et d'engagement des collectivités dans ses rapports annuels sur le développement durable. Se reporter à la rubrique « Environnement, société et gouvernance » ci-dessus.

8. Transport

Tous les modes de transport présentent des risques élevés et sont essentiels à la réussite de nos activités. Pour recevoir et livrer de façon sécuritaire des produits de qualité à nos clients au sein de nos réseaux de transport avec constance et fiabilité, nous devons respecter les pratiques exemplaires du secteur. Pour ce faire, nous choisissons l'équipement avec soin et suivons de rigoureux programmes d'entretien pour l'ensemble des modes de transport et l'équipement connexe, tout en respectant et en dépassant les exigences réglementaires en matière de conformité et les normes de la Société.

En 2024, notre division États-Unis a réalisé un examen interne complet des systèmes et des pratiques de transport pour actualiser son manuel du conducteur et établir un nouveau programme de gestion du parc automobile.

Politiques sociales

La valorisation de la collectivité est une de nos valeurs essentielles et nos actions démontrent que nous appuyons les collectivités au sein desquelles nous vivons et exerçons nos activités. En 2024, nous avons maintenu notre programme annuel de dons des employés, à savoir le programme Parkland Pledge. Le taux de participation a été élevé dans chacune de nos régions et environ 64 % de tous nos employés ont fait un don à une cause qui leur tient à cœur. Au total, plus de 1,8 million de dollars ont été remis à 2 145 organismes du Canada, des États-Unis et des Caraïbes.

Parkland Pledge, qui a été lancé en 2013, est un programme axé sur les employés qui permet aux membres de notre équipe de soutenir les collectivités dans lesquelles ils vivent et travaillent. Chaque année, Parkland attribue à chaque employé admissible un montant compris entre 250 \$ et 500 \$, selon son nombre d'années de service, pour qu'il en fasse don à des organismes à but non lucratif et à des œuvres de bienfaisance. Selon leur taux de participation à des activités de bénévolat dans leurs collectivités, nos employés ont la possibilité de doubler les fonds.

Cybersécurité

L'entreprise de Parkland et le maintien de son avantage concurrentiel dépendent de ses systèmes de technologies de l'information, notamment de son matériel informatique, de ses logiciels, de ses processus et de ses fournisseurs de services. Chaque année, Parkland continue d'investir dans des technologies pour protéger et améliorer ses activités. Parkland suit les pratiques exemplaires dans le cadre de ses activités de TI pour soutenir ses intervenants et améliorer sans cesse ses méthodes pour intégrer les employés, les processus et les technologies à l'échelle de l'entreprise. De plus,

Parkland dispose de processus, de structures hiérarchiques et de programmes qui lui permettent d'assurer la sécurité de ses systèmes de technologies de l'information, le respect des exigences en matière de communication de l'information et le respect des lignes directrices des organismes de réglementation. Parkland a établi des mesures de contrôle rigoureuses pour assurer la protection des renseignements personnels des clients et des renseignements sur le paiement et elle exploite des infrastructures redondantes pour assurer le maintien des activités en cas d'événements imprévisibles.

Parkland s'est également dotée de procédures visant à déceler et à contrer les menaces à la cybersécurité, notamment des mesures de prévention, de détection et d'intervention et elle a adopté le cadre de cybersécurité du NIST pour garantir des pratiques solides en matière de gouvernance et la constance de ses processus. Nous continuons d'établir de nouvelles mesures de contrôle technique qui visent à améliorer la sécurité Internet « à vérification systématique », la sécurité des courriels et la sécurité des terminaux ainsi que la sécurité infonuagique et la microsegmentation de réseau à l'échelle de Parkland. En outre, nous avons amélioré la visibilité des menaces et nous avons perfectionné notre capacité à détecter ces menaces et à y répondre.

Nous avons renforcé notre programme de sensibilisation à la cybersécurité, en rendant la formation à la sécurité obligatoire pour les nouveaux employés et, en organisant des séances de formation annuelles pour tous les employés en poste, qui comprend une formation supplémentaire obligatoire pour les employés qui échouent à certaines simulations de sécurité. Parkland continue également d'effectuer des tests de sécurité trimestriels dans des domaines tels que l'hameçonnage et procède chaque année à des tests d'attaque par fraude psychologique, d'attaque du périmètre et d'attaque par compromission du système. De plus, Parkland effectue chaque année des exercices de sécurité par simulation, qui portent notamment sur les domaines de la compromission par hypertrucage et de la technologie opérationnelle. En 2024, nous avons mis davantage l'accent sur l'identité numérique et la sécurité des données de Parkland, ainsi que sur la mise en application de la sécurité des technologies opérationnelles (TO) conformément aux lignes directrices du cadre de cybersécurité du NIST afin de modifier le cadre de sécurité des TO actuel de Parkland.

Les capacités de Parkland en matière de cybersécurité et de sécurité de l'information (ce qui englobe les données) sont évaluées régulièrement par l'intermédiaire d'activités d'assurance qualité menées par le service d'audit interne, de même que par des entreprises externes spécialisées en cybersécurité et qui suivent les lignes directrices du cadre de cybersécurité du NIST. En 2024, Parkland a poursuivi ses projets pluriannuels sur la sécurité et la gouvernance des données et la conformité aux normes du secteur des cartes de paiement, et elle a ajouté des projets liés à l'identité numérique et à la gouvernance des TO. Nous avons également procédé à une évaluation par rapport au cadre de cybersécurité du NIST afin de mieux aligner nos projets et nos pratiques sur le cadre adapté au secteur. En outre, en 2024, Parkland a signé avec un partenaire technologique mondial, Accenture, des conventions visant à renforcer nos activités liées à la cybersécurité. Plus particulièrement, Accenture est désormais responsable de la surveillance, de la communication et de la mise en application de nos activités opérationnelles essentielles en matière de cybersécurité, telles que les activités liées à notre centre des opérations de sécurité, à la gestion des informations et des événements de sécurité, aux renseignements sur les menaces et à l'orchestration, l'automatisation et l'intervention en matière de sécurité.

Parkland a conclu un contrat de services de gestion des incidents pour assurer une réponse rapide en cas d'incident. Elle a également souscrit une assurance responsabilité civile contre les risques liés à la cybersécurité en cas d'incident. De plus, Parkland collabore régulièrement avec le Centre canadien pour la cybersécurité, Cyber Alberta et d'autres organismes de renseignements sur les menaces visant le secteur.

Le comité d'audit de Parkland (le « **comité d'audit** ») a la responsabilité de surveiller la sécurité des technologies de l'information au sein de Parkland, et le chef de l'information fait un compte rendu trimestriel au comité d'audit. Le comité d'audit informe le conseil d'administration au sujet des questions liées à la sécurité de l'information lorsqu'il le juge nécessaire. À l'heure actuelle, le comité d'audit est composé de quatre membres qui sont tous indépendants conformément aux définitions qui figurent dans le *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*. Veuillez vous reporter à la rubrique « Renseignements sur le comité d'audit » et l'annexe I de la présente notice annuelle ainsi qu'à la rubrique « Facteurs de risque – Technologie de l'information, brèche de sécurité informatique et protection de la vie privée » pour obtenir de plus amples renseignements.

Transformation numérique

Parkland crée des capacités numériques en investissant dans le talent, la technologie et les partenariats afin de mettre à profit des pratiques modernes en matière de données, des technologies d'analyse ainsi que des innovations du secteur. L'objectif de Parkland est d'optimiser ses principales activités d'exploitation, en plus d'améliorer et de diversifier davantage son offre destinée à la clientèle. Les domaines d'application comprennent le recours à l'automatisation et aux données d'analyse dans de nombreuses interactions quotidiennes avec les clients de Parkland ainsi que dans son réseau d'approvisionnement et de distribution, de même que la visibilité opérationnelle des actifs complexes de grande valeur. Notre programme Récompenses JOURNIE^{MC} de Parkland et les systèmes qui le sous-tendent offrent un moyen efficace de communiquer avec nos clients et de leur offrir des récompenses adaptées à leurs préférences. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Technologie de l'information, brèche de sécurité informatique et protection de la vie privée » pour obtenir de plus amples renseignements.

Environnement concurrentiel

Les secteurs et les régions géographiques dans lesquels Parkland exerce ses activités sont marqués par une forte concurrence. Veuillez vous reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Prix des marchandises et pression exercée sur les prix – Pression exercée sur les prix et concurrence » pour en savoir plus sur l'environnement concurrentiel dans lequel Parkland évolue.

Facteurs de risque

Un investissement dans les titres de Parkland comporte différents risques, notamment les risques liés au secteur dans lequel nous exerçons nos activités. Les investisseurs actuels et éventuels dans les titres de Parkland devraient examiner attentivement les facteurs de risque suivants, de même que les autres renseignements figurant dans les documents déposés par Parkland en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, dont ses rapports de gestion annuels et intermédiaires. Si un événement lié à ces risques survenait, les activités, les perspectives, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie ou la réputation de Parkland ainsi que la valeur et le cours des actions ordinaires et la capacité de Parkland à verser des dividendes pourraient en subir les contrecoups.

Parkland est exposée à un certain nombre de facteurs de risque dans le cadre de l'atteinte de ses objectifs stratégiques et en raison de la nature de ses activités. Nous avons adopté une approche de gestion proactive des risques d'entreprise facilitant la prise de décisions efficace au moyen d'un processus homogène de détermination des risques liés à nos activités. Parkland procède annuellement à une évaluation des risques à l'échelle de l'entreprise en adoptant une approche systématique avec la collaboration soutenue des membres de la haute direction et des cadres supérieurs de Parkland ainsi que des représentants des divers secteurs de l'entreprise. Parkland évalue les risques actuels et éventuels au moyen de son cadre de gestion des risques de l'entreprise en tenant compte des contrôles et des facteurs atténuants pour établir le classement du risque résiduel. Les principales expositions au risque résiduel sont réévaluées de façon régulière par des équipes interfonctionnelles. Régulièrement, le conseil d'administration est informé des risques relevés et des plans d'action adoptés par la direction. En 2024, Parkland a réalisé une évaluation exhaustive de la gestion du risque d'entreprise qui comprend les points de vue du conseil quant aux risques auxquels Parkland est exposée.

Le texte qui suit constitue une liste non exhaustive des facteurs de risque. D'autres risques et d'autres impondérables dont Parkland n'a actuellement pas connaissance ou qu'elle juge actuellement négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Les lecteurs sont priés de consulter leurs propres conseillers et experts-conseils, au besoin, avant de prendre une décision en matière d'investissement.

Résilience opérationnelle

Activités de raffinage

Les principaux risques opérationnels de la raffinerie de Burnaby sont les suivants : les ruptures d'approvisionnement en pétrole brut et en charges d'alimentation d'origine biologique, les problèmes ou les interruptions liés aux contrats d'approvisionnement de produits garantis, la disponibilité opérationnelle, les pénuries de main-d'œuvre et de matériaux, le respect des exigences réglementaires et l'opposition de la collectivité locale. Des accidents majeurs pourraient entraîner d'importants dommages et pourraient causer des interruptions d'exploitation, la perte de licences, des amendes, des atteintes à la réputation, des blessures ou des décès. Se reporter à la rubrique « Santé, sécurité et environnement » ci-dessous pour obtenir de plus amples renseignements. Le raffinage du pétrole brut nécessite d'importantes quantités d'énergie, de chauffage provenant du gaz naturel et d'eau, dont l'approvisionnement est indépendant de la volonté de Parkland, et l'interruption, même temporaire, de l'approvisionnement en énergie, en gaz naturel ou en eau pourrait avoir une incidence défavorable sur la poursuite de l'exploitation.

Des coûts imprévus engagés et des retards imprévus subis dans le cadre de travaux d'entretien pourraient avoir une incidence négative sur les résultats opérationnels de Parkland. Les travaux d'entretien et de réparation prévus et non prévus à la raffinerie de Burnaby réduisent les revenus et augmentent les coûts d'exploitation de Parkland, ce qui a une incidence sur les résultats financiers et opérationnels de Parkland.

Approvisionnement d'une raffinerie

Parkland impartit à des tiers l'approvisionnement en pétrole brut et en autres charges d'alimentation à la raffinerie de Burnaby. Le pétrole brut de la raffinerie de Burnaby provient de l'Alberta et est acheminé par le TMPL. Les interruptions subies par le pipeline du TMPL ou la répartition des commandes qui y sont associées pourraient entraîner l'interruption ou la diminution temporaire des activités de traitement à la raffinerie de Burnaby et avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de Parkland.

La raffinerie de Burnaby pourrait constater une variation de ses livraisons de pétrole brut, car la capacité de transport du pipeline varie à l'occasion, ce qui peut avoir une incidence sur la répartition des périodes d'utilisation souscrite et non souscrite du pipeline, selon les conditions d'exploitation et les travaux d'entretien prévus ou imprévus. En plus de la capacité de transport du TMPL, des événements météorologiques extrêmes ou imprévus pourraient nuire aux activités du TMPL. Des retards opérationnels importants, des changements de tarifs et des coûts imprévus pourraient avoir une incidence défavorable sur la raffinerie.

Entreposage et distribution du carburant

Parmi les risques liés à l'exploitation de terminaux d'entreposage et de distribution de carburant et au transport de produits de carburant, mentionnons notamment les déversements de pétrole, les incidents de nature environnementale, les incendies, les collisions, les événements catastrophiques, les blessures et les décès, les préjudices aux biens ou la destruction ou la perte de ceux-ci et l'interruption des activités. Ces incidents pourraient donner lieu à des réclamations importantes de la part de tiers ou à des amendes imposées par les autorités réglementaires, ce qui pourrait compromettre l'autorisation d'exploitation de Parkland et rendre ces installations inopérantes pendant un certain temps. Bien qu'en règle générale, nous souscrivons une assurance pour atténuer ce type de perte, rien ne garantit que notre couverture sera suffisante pour couvrir les obligations éventuelles. Un incident de nature environnementale grave pourrait entraîner des pertes supérieures à la couverture d'assurance actuellement souscrite par Parkland, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités, sa situation financière, sa réputation et ses résultats opérationnels.

Transport

Le transport et l'approvisionnement des produits et des charges d'alimentation de Parkland s'effectuent de plusieurs façons, notamment par pipeline, par transport routier, par transport ferroviaire et par transport maritime. Des interruptions, des restrictions, des retards, des défaillances techniques, de mauvaises conditions météorologiques, des déraillements, des incidents, des déversements, des changements apportés aux frais de transport ou à la réglementation visant l'un des modes de transport utilisés par Parkland pourraient avoir une incidence défavorable sur sa capacité à livrer et à recevoir ses produits, sur les facteurs économiques associés à certains modes de transport, de même que sur sa réputation, ses activités, ses perspectives, ses résultats d'exploitation et sa situation financière. De plus, des retards d'expédition à l'échelle mondiale qui toucheraient les infrastructures critiques, des restrictions et des interruptions attribuables aux conflits régionaux, ainsi que les coûts qui y seraient associés, pourraient nuire à la capacité de Parkland d'acheminer ses produits à bon port.

Événements catastrophiques

Des événements catastrophiques, tels que des catastrophes naturelles, des attentats terroristes, des cyberattaques, une guerre ou un conflit armé, des tensions de nature géopolitique et des pandémies, pourraient avoir d'importantes répercussions sur la conjoncture économique générale, les dépenses de consommation ainsi que sur les déplacements et le tourisme, ce qui pourrait entraîner des conséquences disproportionnées sur différents segments de clients de la Société. Plus particulièrement, des événements catastrophiques pourraient avoir une incidence défavorable sur la résilience opérationnelle de Parkland et pourraient accroître les probabilités que d'autres facteurs de risque se matérialisent ou aggraver les conséquences de tels facteurs de risque. Des cibles stratégiques, comme des actifs liés à l'énergie, pourraient être davantage exposées à des attaques éventuelles dans la région géographique dans laquelle la Société exerce ses activités.

Facteurs macroéconomiques

Résilience de la situation financière

La stratégie d'affaires de Parkland de même que ses activités quotidiennes reposent sur son accès aux marchés privé et public des titres d'emprunt. L'accès aux capitaux et le coût du capital pourraient être touchés par des facteurs qui ne sont pas propres à Parkland, comme les conditions défavorables des marchés du crédit, la conjoncture économique et la conjoncture du marché propres au secteur ou à l'économie en général, et la fluctuation des taux d'intérêt. L'accès de Parkland aux capitaux et au coût du capital dépendra également des notes de crédit à long terme, lesquelles sont déterminées, entre autres, par le niveau et la qualité de nos résultats et par notre capacité à remplir nos engagements financiers. Parkland a contracté des dettes, ce qui se traduit par des charges d'intérêts et des obligations liées au service de la dette élevées qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats opérationnels. Une révision à la baisse de nos notes de crédit pourrait limiter notre capacité à accéder aux marchés du crédit public et privé et même faire augmenter les coûts d'emprunt aux termes de nos facilités de crédit existantes. Une décote pourrait également limiter notre accès aux marchés des titres d'emprunt à court terme et faire augmenter le coût d'emprunt sur les marchés des titres d'emprunt à court et à long termes. L'incapacité d'accéder aux capitaux à des conditions rentables ou en temps opportun pourrait entraîner une perte de liquidités, une augmentation du coût du capital ou l'incapacité d'exécuter des opérations à valeur ajoutée qui nécessitent des capitaux importants.

Parkland pourrait avoir besoin de financements par actions ou par emprunt supplémentaires afin de maintenir ses activités, de financer des dépenses en immobilisations, de réaliser une expansion, de développer de nouveaux services, de réaliser des acquisitions, de faire face à la concurrence, de rembourser une dette existante ou future ou de tirer parti de certaines occasions. Rien ne garantit qu'un tel financement sera disponible, au besoin, ni qu'il le sera selon des modalités acceptables, et la volatilité ou l'incertitude sur les marchés du crédit pourrait, dans l'avenir, faire augmenter les coûts associés à l'émission de titres de créance. De plus, l'évolution des politiques en matière de risques liés aux changements climatiques sur les marchés financiers pourrait limiter l'accès au financement au fur et à mesure que les prêteurs et les investisseurs adoptent des politiques plus rigoureuses en matière de décarbonation.

Service de la dette

La capacité de Parkland de générer des flux de trésorerie suffisants pour rembourser sa dette dépend de sa situation financière, qui est influencée par des facteurs économiques, financiers et concurrentiels ainsi que par d'autres facteurs à l'échelle mondiale qui pourraient être indépendants de sa volonté. Si Parkland est incapable d'obtenir de nouveaux emprunts ou de générer des flux de trésorerie provenant de l'exploitation d'un montant suffisant pour assurer le service et le remboursement de sa dette, elle devra obtenir un refinancement ou manquer aux modalités des conventions qui régissent sa dette et elle pourrait devoir réduire ou retarder des investissements et des dépenses en immobilisations ou devoir procéder à la disposition d'actifs importants. Un tel refinancement ou de telles solutions de rechange pourraient ne pas être offerts selon des modalités acceptables. L'incapacité pour Parkland d'assurer le service, le remboursement ou le refinancement de sa dette pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie. De plus, les charges d'intérêts sur les emprunts à long terme réduiront le revenu net de Parkland et les fluctuations des taux d'intérêt et des remboursements de capital prévus pourraient modifier considérablement le montant qui doit être affecté au service de la dette. De plus, une part importante de la dette externe de Parkland est libellée en dollars américains et, par conséquent, les fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain modifieront les obligations liées au service de la dette de Parkland.

Conventions d'emprunt

La convention de crédit et les actes relatifs aux billets de premier rang imposent des restrictions à Parkland et à certaines de ses filiales et obligent Parkland à maintenir des ratios financiers précis et à respecter certains critères financiers. En raison de certains engagements prévus dans la convention de crédit et les actes relatifs aux billets de premier rang, la capacité de Parkland de s'adapter aux changements dans les conditions commerciales et économiques et d'obtenir du financement supplémentaire, au besoin, pourrait être restreinte, et Parkland pourrait ne pas être en mesure de participer à des opérations qui pourraient normalement être avantageuses. La violation de l'un ou l'autre de ces engagements pourrait entraîner un cas de défaut aux termes de la convention de crédit, des actes relatifs aux billets de premier rang et de toute convention de crédit future.

Le défaut de respecter les obligations aux termes de la convention de crédit pourrait entraîner un défaut qui, s'il n'est pas corrigé ou ne fait pas l'objet d'une renonciation, pourrait permettre aux prêteurs de déclarer que tous les montants en cours aux termes de la convention de crédit sont immédiatement exigibles et payables et d'annuler tous leurs engagements à consentir du crédit supplémentaire. De même, en cas de défaut aux termes des actes relatifs aux billets de premier rang, le capital impayé des billets de premier rang et les intérêts cumulés sur ceux-ci pourraient devenir immédiatement exigibles

et payables. Le remboursement anticipé de la dette de Parkland aux termes d'une convention pourrait déclencher le remboursement anticipé des dettes aux termes d'autres conventions qui sont assorties de clauses de défaillance ou de déchéance du terme croisées. Si le remboursement de la dette de Parkland est devancé et que Parkland n'est pas en mesure de rembourser ou d'emprunter des fonds suffisants pour refinancer sa dette, les prêteurs aux termes de la convention de crédit pourraient réaliser la sûreté garantissant la dette, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités et les résultats financiers de Parkland. Même si Parkland est en mesure d'obtenir un nouveau financement, ce financement pourrait ne pas être accordé selon des modalités raisonnables sur le plan commercial ou acceptables pour Parkland, ou encore être accordé selon des modalités qui pourraient imposer à Parkland des restrictions financières et d'autres engagements qui pourraient être plus contraignants que les modalités de la convention de crédit ou des actes relatifs aux billets de premier rang. Se reporter aux rubriques « Description de la structure du capital – Dettes – Convention de crédit » et « Dettes – Billets de premier rang » pour obtenir de plus amples renseignements sur la convention de crédit et les actes relatifs aux billets de premier rang, respectivement.

Marchés du crédit

L'incertitude sur le plan économique, notamment la détérioration de la conjoncture économique mondiale, le manque de liquidité du marché ou la volatilité accrue sur les marchés du crédit, pourrait entraîner une hausse des coûts liés aux titres de créance et nuire à la capacité de Parkland, ou à la capacité de tiers avec lesquels elle souhaite faire affaire, de percer ces marchés. De plus, en cas de volatilité ou d'incertitude future sur les marchés financiers, l'accès au financement pourrait être incertain ou coûteux, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités commerciales de Parkland, y compris ses résultats d'exploitation futurs. Bien que la direction estime que les montants disponibles aux termes de la convention de crédit soient suffisants pour répondre aux besoins immédiats de Parkland, rien ne garantit que le montant sera adéquat pour satisfaire à des obligations financières futures ou qu'il sera possible d'obtenir des fonds supplémentaires.

Notations

Les notes de crédit ont une incidence sur les coûts de financement, la liquidité et les activités à long terme de Parkland, et elles sont censées être une évaluation indépendante de la qualité de sa dette à long terme, ce qui a une incidence sur la disponibilité et les coûts de financement et, parallèlement, elles pourraient avoir une incidence sur la capacité de Parkland à exercer certaines activités commerciales de façon rentable. Se reporter à la rubrique « Résilience de la situation financière » ci-dessus.

Il se pourrait que les notes de crédit ne tiennent pas compte de tous les risques liés à un investissement dans les titres de Parkland. Les notes de crédit attribuées aux billets de premier rang sont une évaluation par l'agence de notation en cause de la capacité de Parkland à s'acquitter de ses obligations aux dates respectives auxquelles les notes sont attribuées. Les notes de crédit pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle sur la valeur des billets de premier rang des risques liés à la structure, au marché ou aux autres facteurs dont il est question dans les présentes. Les notes de crédit visent à fournir aux investisseurs une évaluation indépendante de la qualité du crédit d'une émission de titres. Les notes de crédit attribuées aux billets de premier rang ne constituent pas une recommandation d'acheter, de détenir ou de vendre les billets de premier rang, car les agences de notation ne fournissent aucune indication sur le cours d'un titre ou sur la convenance d'un titre pour un investisseur donné. Se reporter à la rubrique « Description de la structure du capital – Dettes – Notations » pour obtenir de plus amples renseignements sur la notation et les risques connexes.

Situation économique et instabilité géopolitique

Les activités de Parkland sont influencées par différents facteurs économiques et politiques qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ses activités, ses perspectives, ses résultats opérationnels et sa situation financière. Parmi ces facteurs, notons les ralentissements économiques, notamment au sein des secteurs ou des économies régionales dans lesquels nos clients exercent leurs activités ou dans lesquels nous exerçons nos activités. Plus particulièrement, certains secteurs tels que l'exploration pétrolière et gazière, la foresterie, l'exploitation minière, l'agriculture et l'aviation sont exposés à des changements ayant trait au prix des marchandises, à la conjoncture économique générale, à l'accès limité à des capitaux et aux catastrophes naturelles, ce qui pourrait avoir une incidence sur la demande pour les produits de Parkland des clients qui exercent leurs activités dans ces secteurs.

Les facteurs externes qui sont indépendants de la volonté de la Société, tels que les tensions commerciales mondiales, les taux de chômage, les revenus disponibles des particuliers, l'inflation, la conjoncture économique ou la situation régionale, les changements d'ordre politique (notamment ceux découlant de l'élection fédérale canadienne de 2025) et les perturbations attribuables à une guerre ou à d'autres activités, peuvent également avoir une incidence sur les variables économiques et sur la confiance des consommateurs. L'évolution de cette conjoncture pourrait entraîner des répercussions défavorables sur les activités du secteur industriel, les dépenses des consommateurs et les déplacements et le tourisme dans certains marchés dans lesquels Parkland offre ses services. Certains établissements de Parkland sont situés dans des régions pour lesquelles un ralentissement économique aurait de graves répercussions. De plus, le prix du pétrole, le coût du carburant, le volume des ventes, les profits bruts et les ventes de marchandises peuvent subir des fluctuations saisonnières qui ont une incidence sur la demande des consommateurs.

Inflation

L'inflation et les taux d'intérêt ont une incidence sur les contextes économiques et commerciaux dans lesquels nous exerçons des activités et pourraient comporter des risques à l'égard de la demande des clients, de notre situation de trésorerie et de notre situation financière. Les guerres commerciales et l'escalade des barrières tarifaires sont susceptibles de faire grimper l'inflation en 2025. Des pressions inflationnistes importantes pourraient faire augmenter les coûts que Parkland pourrait ne pas être en mesure de compenser entièrement au moyen d'un rajustement de prix, notamment en raison de l'incidence connexe sur les comportements d'achat des clients. Une telle incapacité de Parkland de compenser les coûts pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités, sa situation financière et ses résultats opérationnels. De plus, l'inflation et les mesures prises pour la maîtriser, comme l'augmentation des taux d'intérêt, pourraient faire augmenter les coûts d'emprunt de Parkland, et ainsi avoir une incidence défavorable sur ses flux de trésorerie et sa capacité à remplir ses obligations aux termes de la convention de crédit. Parkland évalue régulièrement ses indicateurs de dépréciation des actifs pour tenir compte de l'évolution de l'inflation et des taux d'intérêt afin de s'assurer que ses rapports financiers sont représentatifs des conditions actuelles.

Incidence des barrières tarifaires américaines et des contre-mesures tarifaires canadiennes

Les résultats financiers et opérationnels de Parkland pourraient être compromis par l'imposition de barrières tarifaires par les États-Unis et de contre-mesures tarifaires correspondantes par le Canada. Ces barrières tarifaires pourraient entraîner une augmentation des coûts d'approvisionnement en carburant ou des changements dans la dynamique des prix et de l'offre sur le marché local. De plus, les mesures de représailles pourraient avoir une incidence sur notre capacité à exporter nos produits vers le marché américain, ce qui risque de réduire nos revenus et notre part de marché. L'incertitude

entourant les politiques commerciales pourrait également entraîner une volatilité des taux de change, ce qui aurait une incidence supplémentaire sur nos résultats financiers. Nous surveillons activement les faits nouveaux à cet égard et envisageons des stratégies pour atténuer les incidences défavorables éventuelles, mais rien ne garantit que nos efforts seront fructueux.

Risques liés au territoire

Parkland exerce ses activités dans certains territoires qui sont exposés aux risques habituels propres aux marchés émergents ou aux pays en développement, notamment l'instabilité politique ou sociale, les modifications apportées aux lois, aux règlements ou encore aux régimes fiscaux, la fluctuation des devises, l'inflation, l'incertitude relative au caractère exécutoire par les tribunaux locaux des droits contractuels, des droits de propriété et des autres droits prévus par la loi, les mesures gouvernementales imprévisibles et les retards liés à la réception des permis gouvernementaux nécessaires, ou encore à l'impossibilité de les obtenir, ou à l'incapacité d'obtenir le remboursement de l'impôt remboursable auprès des autorités fiscales. De plus, certains de ces territoires comportent des risques élevés d'incidents de corruption, de collusion, de pots-de-vin, de vols, de versements inappropriés de commission, de paiements de facilitation, de conflits d'intérêts et d'opérations avec une personne apparentée, ce qui pourrait nécessiter l'application de procédures de conformité supplémentaires en plus de la législation anticorruption applicable. Le défaut de Parkland de repérer, de gérer et d'empêcher les cas de fraude et de corruption ainsi que les violations de son code de conduite, ou de respecter les exigences législatives et réglementaires applicables, augmente le risque que Parkland puisse être liée à de tels incidents et qu'elle doive engager des frais découlant des sanctions qui s'y rattachent.

Ces risques pourraient entraîner une perturbation des activités de Parkland ainsi que l'augmentation des frais qu'elle doit prendre en charge, ou ils pourraient avoir une incidence défavorable sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Épidémies, pandémies ou éclosions d'une maladie infectieuse

Les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de Parkland pourraient subir les incidences défavorables d'épidémies, de pandémies ou d'autres crises sanitaires dans les régions où elle exerce des activités ou encore dans les régions où se trouvent des fournisseurs, des clients ou des employés de Parkland. De telles crises sanitaires ainsi que les mesures prises par les gouvernements en réponse à celles-ci pourraient se traduire notamment par ce qui suit : la hausse de la volatilité sur les marchés financiers, du prix des marchandises et des taux de change; des perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale; des pénuries de main-d'œuvre; des volumes de négociation réduits; des restrictions en matière d'exploitation; des ordonnances de quarantaine; des fermetures d'entreprises; des restrictions de voyage; un ralentissement économique généralisé; une instabilité politique et économique; et des troubles civils.

Prix des marchandises et pression exercée sur les prix

Établissement des prix du carburant et des produits pétroliers

Les revenus tirés des produits pétroliers et du carburant de Parkland sont une composante importante de ses revenus totaux. Les marchés des produits pétroliers, du pétrole brut et des liquides de gaz naturel (les « LGN ») sont volatils, et les prix de ces marchandises fluctuent au gré de l'offre et de la demande mondiales et régionales, sur lesquelles Parkland n'exerce aucun contrôle. Parkland est soumise à des interruptions de l'approvisionnement et à des variations des prix du marché, notamment une diminution des escomptes sur l'approvisionnement en pétrole brut et en LGN qui stimulent la demande des clients. La conjoncture économique et du marché en général, les conditions politiques et l'instabilité constatée particulièrement dans les régions productrices de pétrole comme le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique du Sud, ainsi que la valeur du dollar américain ou du dollar canadien par rapport aux autres monnaies étrangères, surtout les monnaies des pays producteurs de pétrole, peuvent avoir une incidence sur les stocks de pétrole brut et les coûts de production. La volatilité de l'approvisionnement en carburant et en produits pétroliers et la volatilité de leurs coûts pourraient faire varier considérablement le prix de détail des produits pétroliers, les marges brutes du carburant par litre et la marge brute de raffinage. La hausse des coûts d'approvisionnement et des coûts des produits peut également entraîner une augmentation du fonds de roulement et des besoins de financement correspondants. De plus, la hausse et la volatilité des coûts de gros du carburant pourraient entraîner une hausse du prix de détail des produits pétroliers, ce qui pourrait freiner la demande de carburant des consommateurs. Ces facteurs pourraient avoir une incidence importante sur le volume de carburant et de produits pétroliers de Parkland et l'achalandage global lesquels, par ricochet, pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation, le bénéfice brut ajusté et la situation financière globale de la Société. La production dans les raffineries pourrait faire l'objet d'interruptions, ce qui pourrait perturber, périodiquement, la disponibilité et le prix des produits raffinés. Certaines ventes et certains volumes de Parkland sont stimulés par les possibilités qu'offrent les variations du prix du pétrole brut et des LGN entre les régions géographiques et les marchés. Les variations de prix et la tarification relative de ces produits pourraient entraîner des pertes.

Pression exercée sur les prix et concurrence

La concurrence est très forte dans le secteur du carburant, du carburant d'aviation et du carburant marin. Parkland rivalise avec les principales sociétés pétrolières intégrées nationales et internationales, les négociants indépendants, les grossistes indépendants qui exercent leurs activités sous une enseigne ou sans enseigne, les stations-service indépendantes, les détaillants qui achètent du carburant auprès de Parkland, les autres négociants de carburant et de propane commercial, les chaînes de dépanneurs, les dépanneurs indépendants et les détaillants en alimentation de petite ou de grande taille. Parkland rivalise également avec plusieurs détaillants non traditionnels qui ont fait leur entrée sur le marché de la vente au détail de carburant au cours des dernières années, dont les grandes chaînes d'épicerie, les supermarchés, les clubs-entrepôts et les commerçants grand public, lesquels constituent des concurrents importants au sein du marché du détail. Le secteur pétrolier rivalise également avec d'autres secteurs en ce qui a trait à l'approvisionnement en énergie, en carburant et en d'autres produits connexes destinés aux consommateurs industriels et commerciaux et aux consommateurs de détail. Dans certains marchés où Parkland évolue, les concurrents exercent leurs activités depuis plus longtemps que Parkland et disposent de ressources financières, de capacités de commercialisation et d'autres ressources plus importantes que celles de Parkland. Il est possible que Parkland ne soit pas en mesure d'être plus compétitive que ses concurrents existants et futurs, et les pressions concurrentielles ainsi que les pressions exercées sur les prix que subit Parkland pourraient avoir une incidence défavorable sur ses activités, ses perspectives, ses résultats d'exploitation ou sa situation financière.

Offre de marchandises raffinées

La marge brute de raffinage dépend principalement du prix des marchandises et elle est fonction de la différence entre le coût de la charge d'alimentation (essentiellement le pétrole brut) et le prix du produit fini à commercialiser (essence, diesel, carburéacteur, lubrifiants, mazout, additifs pour carburant et additifs pour lubrifiants). Le prix des marchandises est déterminé par les marchés internationaux et régionaux, et il est influencé par différents facteurs, dont les suivants : l'offre et la demande; le niveau des stocks; les activités de raffinage; les excédents d'importations et d'exportations; la fluctuation des taux de change; la demande saisonnière; le climat politique; les pannes de raffinerie résultant d'une interruption imprévue de la production occasionnée par des conditions météorologiques extrêmes, des incendies ou d'autres sinistres; et l'utilisation de la capacité de la raffinerie. De faibles marges de raffinage pourraient, à long terme, avoir une incidence défavorable sur les revenus et la rentabilité de Parkland, ainsi que sur sa capacité à rembourser sa dette et à verser des dividendes.

Efficacité des instruments financiers dérivés et des opérations de couverture

Parkland utilise des instruments financiers et physiques dérivés liés au prix futur du pétrole brut et des produits de carburant et des instruments relatifs à la conformité environnementale, ainsi que la relation qui existe entre eux, afin de répondre aux exigences des clients et de réduire la volatilité de ses flux de trésorerie attribuable aux fluctuations de leur prix et aux écarts relatifs. Il est possible que ces activités de couverture ne permettent pas de réduire la volatilité de nos flux de trésorerie et réduisent nos bénéfices, notre rentabilité et nos flux de trésorerie. De plus, Parkland pourrait ne pas être en mesure de conclure des instruments financiers ou physiques dérivés qui réduisent efficacement la volatilité du prix des produits qu'elle vend s'il n'existe aucun marché d'instruments dérivés établi pour ces produits ou encore si les prix du marché sont bas, ce qui réduirait la corrélation établie ou rendrait une telle opération non rentable. Par ailleurs, une partie des activités de couverture de Parkland est exposée au risque qu'un cocontractant puisse ne pas s'acquitter de ses obligations qui découlent de l'instrument dérivé applicable.

Technologie de l'information, brèche de sécurité informatique et protection de la vie privée

Maintien du service informatique

Sur le plan opérationnel, Parkland utilise des systèmes électroniques pour l'enregistrement des ventes et la collecte des données financières et des renseignements analytiques. Une défaillance importante des systèmes informatiques interromprait la circulation des informations et pourrait causer la perte de données sauvegardées ou la corruption des données, ce qui pourrait avoir une incidence sur l'exactitude de l'information financière et de la gestion de l'information, de même que sur la capacité de Parkland d'exercer ses activités. Ces systèmes sont vulnérables, notamment aux dommages et à l'interruption causés par des pannes d'électricité ou des catastrophes naturelles, aux défaillances du système informatique et du réseau, à la perte de services de télécommunication, à la perte de données matérielles et électroniques, aux failles de sécurité et aux virus informatiques, lesquels pourraient entraîner la perte de renseignements commerciaux sensibles, l'interruption des systèmes ou la perturbation des activités d'exploitation de Parkland.

Évolution technologique et transformation numérique

Parkland exerce ses activités dans un environnement marqué par les changements technologiques rapides, les perturbations et la croissance, ce qui pourrait nuire à sa capacité, notamment, de définir et de prioriser les exigences technologiques et la conception de l'infrastructure; d'appliquer efficacement de nouveaux systèmes, de nouvelles technologies et de nouveaux contrôles internes; d'exploiter et d'entretenir efficacement l'infrastructure existante; de créer de nouvelles solutions numériques; ou de créer des plateformes de croissance qui favorisent la compréhension, le ciblage et l'engagement des clients. Le défaut de s'adapter aux progrès du marché sur le plan technologique, notamment en ce qui a trait à l'automatisation, à l'intelligence artificielle et à l'analyse de données avancée pourrait nuire aux activités de Parkland et à sa capacité à livrer concurrence.

Renseignements confidentiels et personnels

Dans le cours normal des activités, Parkland recueille d'importantes quantités de données, notamment des données personnelles, y compris des renseignements financiers de ses clients. Ces données sont stockées tant dans des systèmes internes qu'externes. Parkland continue de surveiller et d'assurer la protection de ses systèmes informatiques et de ses contrôles de sécurité à l'égard des données sur les clients, les employés et les fournisseurs identifiables individuellement qui lui sont fournies. Une panne ou une défaillance de nos systèmes qui entraînerait la communication non intentionnelle de renseignements confidentiels, de renseignements personnels ou d'autres données sensibles pourrait se produire. En ce qui a trait aux données stockées à l'externe, Parkland pourrait ne pas contrôler entièrement les mesures de sécurité, les mesures correctrices et les plans de récupération en place d'un fournisseur tiers.

Cybersécurité

L'entreprise de Parkland, y compris ses activités, dépend de systèmes d'information et d'autres outils numériques, dont les systèmes des fournisseurs de services infonuagiques et des tiers avec lesquels Parkland fait affaire. Ces systèmes et ces outils sont essentiels à l'exploitation des actifs, au traitement des opérations, à la transmission de renseignements ainsi qu'à la synthèse et à la communication des résultats d'exploitation. La transformation numérique continue d'accroître le nombre et la complexité de ces systèmes et des éléments connexes.

Les cyberattaques évoluent rapidement et sont de plus en plus perfectionnées. Parkland pourrait être incapable de prévenir une cyberattaque, ce qui entraînerait une perte de données importante ou l'empêcherait de récupérer ses données ou encore de reprendre ses activités rapidement. Une cyberattaque entraînant la perte de données sensibles à l'égard de nos clients, de nos employés ou de nos fournisseurs pourrait nuire à notre réputation, à nos résultats d'exploitation, à notre situation financière et à nos liquidités, ainsi que nous exposer à des poursuites ou à des pénalités. Parkland pourrait être exposée à un risque accru de cyberattaques et d'atteintes à la protection des données en raison de sa taille, de son importance et de sa solidité financière, ainsi qu'en raison de la quantité élevée de données sur les consommateurs qu'elle a obtenues par le biais du programme de fidélisation Récompenses JOURNIE^{MC}. Ces facteurs font de Parkland une cible de choix pour les cybercriminels.

Santé, sécurité et environnement

Parkland est exposée aux dangers et est soumise aux risques liés à ses activités et aux secteurs dans lesquels elle exerce ses activités. Ces risques comprennent notamment les défaillances d'équipement, les accidents de véhicules, l'erreur humaine, les rejets accidentels de substances dangereuses, par exemple dans le cadre du transport de produits pétroliers par transport routier, par transport ferroviaire, par barge et autres types de transport maritime ainsi que par pipeline, la proximité des milieux marins, les explosions, les incendies et les catastrophes naturelles.

Activités commerciales et activités de vente au détail

Les activités commerciales et les activités de vente au détail de Parkland sont soumises à des risques qui comprennent notamment les risques liés au transport et à l'entreposage de substances dangereuses, aux accidents de véhicules, aux incendies, aux explosions, aux déversements ou aux rejets accidentels de produits pétroliers liquides, de produits chimiques ou d'autres substances dangereuses.

De plus, à titre d'exploitant de dépanneur et de détaillant en alimentation, Parkland est également exposée à des risques liés à la salubrité des aliments qui comprennent notamment des risques liés à la préparation, à l'étiquetage et à l'entreposage des aliments et des risques liés à l'élimination des déchets alimentaires en temps opportun.

Raffinage et approvisionnement

La raffinerie de Burnaby est exposée à des dangers liés à l'approvisionnement en hydrocarbures et au traitement d'hydrocarbures, dont les incendies, les explosions, les incidents liés au transport ferroviaire ou maritime, les déversements de pétrole, le déplacement de substances dangereuses, la corrosion, les actes de vandalisme, les attentats terroristes, ainsi que d'autres accidents qui pourraient se produire sur les sites ou pendant le transport à destination de ces sites ou en provenance de ceux-ci. Les conséquences d'un déversement ou d'un rejet accidentel à un terminal portuaire ou à proximité d'un tel terminal qui est utilisé dans le cadre des activités de Parkland pourraient être importantes en raison de la complexité de la gestion des rejets dans un environnement marin ou le long de côtes peuplées. De tels incidents pourraient entraîner des perturbations importantes des activités d'expédition outre-mer et nuire à la capacité de Parkland d'exercer ses activités dans l'une des régions touchées.

Ces dangers pourraient interrompre les activités de Parkland, causer des blessures ou des décès, entraîner la perte d'équipement, de biens, de systèmes de TI ou de contrôle et de données connexes ou des dommages à ceux-ci, et causer des dommages environnementaux qui pourraient comprendre la pollution de l'eau, du sol ou de l'air. En conséquence, Parkland est exposée à une interruption de ses activités, à une responsabilité éventuelle, à la modification ou à la révocation des approbations réglementaires existantes, à des amendes et à d'autres dommages environnementaux, ou à une atteinte à sa réputation.

Autres facteurs de risque en matière de SSE

Parkland a souscrit une assurance visant les risques et les dangers en matière de SSE qui sont inhérents à ses activités afin de les atténuer. De plus, Parkland s'est dotée de procédures d'exploitation et de procédures d'intervention en cas d'urgence et elle a adopté des programmes en matière de sécurité et de protection de l'environnement dans le but de réduire une éventuelle exposition aux pertes. Rien ne garantit que les obligations éventuelles ne seront pas supérieures à la limite de couverture applicable aux termes de ses polices d'assurance. Conformément aux pratiques du secteur, l'assurance ne couvre pas tous les dangers et les risques, et rien ne garantit qu'elle sera toujours offerte ou qu'elle le sera d'une façon viable sur le plan économique.

Incidences liées aux changements climatiques et au développement durable et exigences liées aux critères ESG

Changements climatiques et conditions météorologiques extrêmes

Le volume des ventes et la rentabilité de Parkland pourraient être exposés à une volatilité accrue en raison de phénomènes météorologiques extrêmes et imprévisibles dont la fréquence et la gravité sont susceptibles d'augmenter sous l'influence des changements climatiques, dont les températures hivernales, les feux de forêt, les inondations et les ouragans au Canada et dans le nord des États-Unis, les tempêtes tropicales violentes, les ouragans, les tremblements de terre ainsi que les éruptions volcaniques dans le sud des États-Unis et dans les Caraïbes, qui sont susceptibles d'entraîner la fermeture de pipelines, la coupure des lignes téléphoniques, l'inondation des installations, des pannes d'électricité, des pénuries de carburant, la détérioration ou la destruction de biens matériels et de l'équipement ainsi que des interruptions de travail. L'un ou l'autre des événements qui précèdent est susceptible d'endommager les actifs de Parkland, de perturber sa chaîne d'approvisionnement, d'entraver sa capacité à livrer des biens et des services ou de réduire la demande à l'égard de ses produits. L'un ou l'autre de ces événements pourrait survenir et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière, les perspectives et la capacité à réaliser les occasions de croissance et les synergies prévues de Parkland. Les changements climatiques pourraient augmenter la fréquence ou la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes, ce qui pourrait accroître l'incidence de ces facteurs.

Règlements en matière de changements climatiques

Parkland exerce ses activités dans des territoires qui régissent ou proposent de régir les émissions de GES, notamment grâce à des normes sur les combustibles propres, qui visent à réduire l'intensité des émissions de carbone des carburants. Bien que certains de ces règlements soient en vigueur, d'autres sont à différentes étapes d'élaboration, d'examen, de discussion ou de mise en application. Il existe donc une incertitude quant à l'échéancier et à l'incidence de ces nouveaux règlements, notamment la façon dont ils seront harmonisés, ce qui permet difficilement d'établir avec précision les répercussions en matière de coût pour Parkland. D'autres modifications apportées aux lois en matière de changements climatiques pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités, la situation financière, les résultats opérationnels et les flux de trésorerie de Parkland.

Les répercussions ultimes des lois, des règlements et des initiatives en matière de changements climatiques sur les activités de Parkland et le moment où elles se produiront dépendront de plusieurs facteurs, notamment les réductions nécessaires d'émissions de GES pour les secteurs industriels; la mesure dans laquelle Parkland pourra adapter son offre de carburant ou tirer parti des programmes incitatifs, notamment par l'achat de droits d'émission sur le marché libre ou dans le cadre de ventes aux enchères; le prix et la disponibilité des crédits d'émissions; la mesure dans laquelle Parkland pourra recouvrer les coûts engagés à même le prix facturé pour ses produits sur le marché de la libre concurrence; et la pénétration du marché des VE.

Un grand nombre de territoires dans lesquels Parkland exerce ses activités exigent que les véhicules « à émission zéro » représentent une proportion croissante des ventes de nouveaux véhicules, et ils offrent notamment des mesures incitatives d'ordre fiscal pour appuyer cette transition. La présence accrue des véhicules à émission zéro sur les routes en raison des mesures incitatives gouvernementales, des mesures réglementaires, des avancées technologiques, des préférences des consommateurs, des prix concurrentiels ou d'autres facteurs pourrait avoir une incidence défavorable sur la demande et le prix des produits de carburant de Parkland.

Les lois et les règlements en matière d'environnement existants et proposés qui exigent, ou qui exigeront, des carburants à faible intensité de carbone ont entraîné, ou entraîneront, une hausse des coûts liés à la conformité pour Parkland. Cette réglementation pourrait avoir une incidence défavorable sur la commercialisation des produits pétroliers raffinés et forcer Parkland à modifier ses produits ou à adapter ses activités pour pouvoir vendre ses produits dans certains territoires. Il pourrait se révéler impossible de transmettre ces coûts aux consommateurs, ce qui entraînerait une baisse de la marge brute sur la vente des produits pour Parkland. De plus, les nouveaux règlements environnementaux pourraient obliger Parkland à investir dans de nouvelles technologies et de nouveaux projets, ce qui pourrait nécessiter d'importantes quantités de capitaux et de ressources. Ces technologies et ces projets pourraient faire l'objet de retards et d'interruptions, ou Parkland pourrait ne pas réussir à trouver et à adopter efficacement les technologies et les projets appropriés, ce qui pourrait nuire à sa capacité de livrer concurrence à d'autres sociétés.

Priorités et cibles relatives aux critères ESG

Les cibles relatives aux critères ESG de Parkland dépendent sensiblement de sa capacité à réaliser sa stratégie d'affaires, à atteindre les jalons et à respecter les échéanciers connexes, lesquels peuvent tous être touchés par les nombreux risques et les nombreux impondérables qui sont associés à l'exercice des activités et au secteur d'activité de Parkland. Parkland sait que sa capacité à s'adapter à une économie à faibles émissions de carbone et à y prospérer sera comparée à celle de ses homologues. Certains investisseurs et certaines parties prenantes pourraient comparer les sociétés en fonction de leur rendement sur le plan des critères ESG, notamment le rendement sur le plan climatique. Si Parkland n'est pas en mesure d'atteindre ses cibles relatives aux critères ESG, ou si les principales parties prenantes estiment que ces cibles sont insuffisantes, la réputation et la capacité à réunir des capitaux de Parkland pourraient s'en ressentir.

Il existe également un risque que certains ou que l'ensemble des avantages prévus à l'égard de nos différentes cibles relatives aux critères ESG et que les occasions d'atteindre ces cibles ne se matérialisent pas, que leur atteinte soit plus coûteuse que prévu ou qu'ils ne se réalisent pas selon les échéanciers prévus. De plus, il est possible que les mesures prises par Parkland dans le cadre de l'établissement de cibles et d'objectifs relativement aux critères ESG prioritaires aient une incidence défavorable sur ses activités et son entreprise et qu'elles augmentent les dépenses en immobilisations, ce qui aurait une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation et ses résultats financiers futurs.

Innovations technologiques, changements dans les préférences des consommateurs et réputation

Les risques liés à la réputation sont présents dans chaque décision d'affaires et il existe la possibilité qu'une décision ou une autre incidence défavorable nuise à la réputation de la Société auprès de clients et de fournisseurs clés. La perception du public envers Parkland pourrait être influencée défavorablement par de nouvelles politiques et de nouvelles technologies émergentes qui auraient pour effet d'éloigner le public des moyens de transport qui sont alimentés aux carburants à base de pétrole ou qui ne dépendent pas des carburants. En outre, certains dangers propres à l'exploitation d'une entreprise pétrolière, notamment les dangers d'ordre environnemental et les questions en matière de développement durable, pourraient nuire à la réputation de Parkland auprès du public. Les répercussions sur la réputation de Parkland pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les perspectives de la Société.

Respect de la réglementation

Les activités et l'exploitation de Parkland sont visées par de nombreuses lois et de nombreux règlements d'ordre fédéral, provincial, étatique, territorial et local. Parkland a engagé et prévoit continuer d'engager d'importantes dépenses pour se conformer à ces lois et à ces règlements. Parkland a constitué des réserves en prévision du coût futur lié aux obligations en matière de conformité connues, comme la remédiation des sites où on pourrait constater des répercussions sur l'environnement. Cependant, il est possible que ces réserves ne soient pas suffisantes pour couvrir son obligation réelle. De plus, des modifications futures et de nouvelles exigences, une interprétation resserrée des exigences existantes ou la découverte de questions en matière de conformité qui sont actuellement inconnues pourraient obliger Parkland à engager des dépenses importantes ou l'assujettir à des obligations qu'elle n'anticipe actuellement pas.

Parkland exerce ses activités dans plusieurs territoires au sein de secteurs fortement réglementés. Le non-respect du cadre réglementaire de chaque territoire peut donner lieu à des amendes, à des pénalités et à des cotisations fiscales défavorables, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités et les résultats d'exploitation de Parkland. De plus, les ventes de carburant pour le transport sont taxées par les gouvernements d'ordre fédéral, provincial, étatique et, dans certains cas, municipal. Des hausses importantes de taxes ou des modifications apportées à la législation fiscale, notamment l'établissement de niveaux d'imposition effectifs minimaux, pourraient nuire considérablement à la rentabilité de Parkland. De plus, différents organismes fédéraux, provinciaux, étatiques, territoriaux et locaux ont le pouvoir de prescrire des spécifications sur la qualité des produits à l'égard de la vente de marchandises. Compte tenu de l'importance des impôts et taxes perçus et payés par Parkland pour le compte des divers ordres de gouvernement, toute non-conformité ou toute erreur de Parkland dans le cadre de la déclaration, du prélèvement ou du paiement des impôts et taxes pourrait entraîner des amendes et des pénalités importantes.

Réglementation en matière de concurrence

Parkland est soumise aux lois sur la concurrence et aux lois antitrust, et le risque lié à la violation de ces lois pourrait entraîner l'imposition d'amendes ou de sanctions importantes, contraindre Parkland à procéder au dessaisissement de certains de ses actifs ou entraîner d'autres recours contre elle, tels que les contrôles de marge dans certains marchés. De tels recours pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Réglementation environnementale

Les activités et les biens de Parkland sont soumis à un grand nombre de lois et de règlements d'ordre local, provincial, territorial, étatique et fédéral du Canada, des États-Unis et de nombreux autres territoires des Caraïbes et de l'Amérique du Sud, notamment les lois et les règlements qui se rapportent aux émissions atmosphériques, aux rejets dans l'eau et aux libérations de substances dangereuses et toxiques, et à la remédiation des sites contaminés (collectivement, les « **lois en matière d'environnement applicables** »). En vertu des lois en matière d'environnement applicables, les activités de Parkland et certains biens associés aux activités de détail et de stockage de Parkland doivent être exploités, maintenus, abandonnés et remis en état à la satisfaction des autorités de réglementation compétentes. Pour se conformer aux lois en matière d'environnement applicables, Parkland pourrait être tenue d'engager d'importantes dépenses, notamment des dépenses en immobilisations pour entretenir et mettre à niveau l'équipement et les installations, et des dépenses pour assurer le respect des nouvelles lois en matière d'environnement applicables. Le défaut de respecter les lois en matière d'environnement applicables pourrait entraîner des pénalités et des coûts qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats d'exploitation. Toute modification apportée aux lois en matière d'environnement applicables qui est défavorable pour Parkland ou ses biens pourrait avoir une incidence sur son rendement d'exploitation et son rendement financier. En outre, de nouveaux règlements et de nouvelles lois sont proposés à l'occasion qui, s'ils sont adoptés, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Poursuites en cours ou en instance

Un défaut allégué de Parkland de respecter les lois et les règlements pourrait entraîner l'imposition d'amendes ou de pénalités, ou le refus, la révocation ou le retard du renouvellement des permis ou des licences par les autorités gouvernementales. De plus, les autorités gouvernementales, ainsi que des tiers, pourraient alléguer que Parkland est responsable de pertes ou de dommages, notamment des dommages à l'environnement. Parkland pourrait faire l'objet de poursuites de la part de clients, de fournisseurs et d'autres tiers. Un jugement important prononcé contre Parkland, la perte d'un permis important ou d'une autre approbation, l'imposition d'une amende ou d'une pénalité élevée, ou tout autre résultat défavorable pourrait, dans certains cas, entraîner un cas de défaut aux termes de certaines des conventions auxquelles Parkland est partie et, dans tous les cas, pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités, les perspectives, les résultats d'exploitation ou la situation financière de Parkland. Des résultats insatisfaisants, des enquêtes gouvernementales ou des règlements pourraient également inciter d'autres parties à intenter de nouvelles poursuites et pourraient entraîner de la mauvaise publicité et nuire à la réputation de Parkland. Les poursuites sont coûteuses et longues, et elles pourraient détourner l'attention de la direction des activités de Parkland.

Revendications de droits par les peuples autochtones

Les groupes autochtones font valoir leurs droits à l'égard de traités, de titres et de territoires dans différentes régions de l'Ouest canadien, plus précisément en Colombie-Britannique. Ces revendications pourraient avoir une incidence sur de nombreuses entreprises qui exercent des activités dans l'Ouest canadien, dont Parkland, pendant que ces revendications sont contestées ou réglées avec les gouvernements fédéral et provinciaux dans le cadre de négociations. Bien que les revendications soient en instance, les gouvernements fédéral et provinciaux ont le devoir de consulter les peuples autochtones relativement aux mesures et aux décisions qui pourraient avoir une incidence sur les traités ou les droits ancestraux présumés et, dans certains cas, de tenir compte de leurs préoccupations. Parkland pourrait obliger le gouvernement à appliquer son devoir de consultation si elle présente une demande d'obtention ou de renouvellement de permis, de baux, de licences ou d'autres approbations importants pour l'exercice de ses activités dans les régions visées par les revendications de droits ancestraux en instance.

Parkland entretient de nombreuses relations directes avec les nations autochtones, avec le peuple autochtone et avec les groupes autochtones dans le cadre de l'exercice de ses activités sur des terrains visés par des traités ou sur des terres ancestrales. L'incapacité de Parkland de développer et de gérer ces relations et d'instaurer un dialogue ouvert régulier dès le début pourraient avoir une incidence défavorable sur ses activités et ses projets en plus de porter atteinte à sa réputation.

Modèle d'affaires durable et évolutif

La Société continue d'améliorer ses systèmes et ses processus dans le cadre de son engagement perpétuel envers l'excellence. Bien qu'elle maintienne de solides mécanismes de surveillance et qu'elle tire parti à la fois d'une expertise interne et de partenariats externes pour surmonter les difficultés éventuelles, rien ne garantit que ces initiatives seront couronnées de succès. Des difficultés liées à la mise en œuvre des systèmes pourraient entraîner une hausse des coûts, des difficultés opérationnelles et des répercussions sur le service à la clientèle.

De plus, Parkland rivalise avec d'autres sociétés pour recruter et maintenir en poste des employés et des entrepreneurs tiers qui possèdent les compétences techniques appropriées. L'embauche et le maintien en poste de membres du personnel qualifiés peuvent être difficiles si le marché de l'emploi est dynamique et que la concurrence est forte pour recruter un tel personnel, et rien ne garantit que Parkland sera en mesure de recruter et de maintenir en poste des employés et des entrepreneurs possédant les compétences et l'expérience nécessaires. Certains des employés de Parkland sont représentés par des syndicats, et rien ne garantit que des conventions collectives seront conclues sans grève, sans arrêt de travail ou sans autre mesure syndicale. Toute difficulté liée à l'un des éléments qui précèdent pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités, les résultats opérationnels ou la situation financière de Parkland.

Risques liés aux opérations

Coûts des opérations et incapacité de réaliser les avantages prévus des opérations

Parkland a engagé par le passé, et s'attend à engager dans l'avenir, certains frais liés à des opérations, dont des acquisitions et des dessaisissements éventuels d'actifs ou d'entreprises. La concrétisation de l'ensemble des avantages découlant d'une opération comprend notamment le regroupement ou le dégroupement des fonctions et l'intégration ou la séparation des activités, des procédures et du personnel, selon le cas. Les acquisitions exigent également le déploiement d'efforts visant la réalisation des possibilités de croissance, des synergies et des réductions des charges d'exploitation prévues. Ces activités exigent du temps, des efforts et des ressources considérables de la part de la direction, ce qui pourrait détourner l'attention et les ressources de la direction des autres occasions stratégiques et des autres enjeux opérationnels. Bien que Parkland soit déterminée à mobiliser la main-d'œuvre et les ressources requises pour appuyer les opérations, il subsiste un risque qu'elle ne puisse pleinement réaliser les avantages prévus d'une opération donnée.

Obligations éventuelles non déclarées

De plus, lorsqu'elle envisage une opération, plus particulièrement une acquisition, Parkland réalise des vérifications diligentes à l'égard des entreprises ou des actifs pertinents et demande des déclarations et des garanties détaillées à l'égard de ces entreprises ou de ces actifs. Malgré ces précautions, rien ne garantit que Parkland ne sera pas assujettie à des obligations ou à des litiges non déclarés dans le cadre d'une acquisition, lesquels pourraient se matérialiser longtemps après la réalisation de l'acquisition. En outre, des obligations pourraient ne pas avoir été exposées dans le cadre des vérifications diligentes préalables à une acquisition. Ce défaut de rendre compte des obligations éventuelles pourrait découler de différents facteurs, dont le défaut d'évaluer avec précision toutes les obligations préexistantes relatives aux activités acquises ou le défaut des fournisseurs de respecter les lois applicables. Dans un tel cas, Parkland pourrait être tenue responsable de ces obligations, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités, ses perspectives, ses résultats d'exploitation ou sa situation financière.

Risques liés aux opérations futures

La capacité de Parkland de réaliser des acquisitions ou de procéder à des dessaisissements, s'il y a lieu, dépendra, en partie, de sa capacité à faire ce qui suit : (i) repérer des occasions convenables qui sont conformes aux stratégies de Parkland et qui répondent aux besoins de ses clients; (ii) négocier l'opération selon des modalités acceptables; (iii) conclure des opérations dans les délais impartis; (iv) financer les opérations; (v) obtenir les approbations requises des organismes gouvernementaux et des autres tiers dans les délais impartis; (vi) dans le cas d'acquisitions, améliorer les résultats des entreprises acquises et intégrer celles-ci adéquatement, réaliser les synergies prévues au sein des entreprises acquises, et maintenir en poste les employés et conserver les clients et les fournisseurs clés des entreprises acquises; (vii) dans le cas de dessaisissements, veiller à ce que la séparation des activités ou des actifs cédés soit réalisée de façon satisfaisante et produise les résultats souhaités, gérer les coûts ponctuels connexes conformément aux attentes et réaliser des réductions continues des coûts liés aux activités restantes ou à Parkland dans son ensemble; et (viii) déterminer efficacement toute exigence réglementaire, et s'y conformer, dans le cadre de ces opérations. Le défaut de faire ce qui précède pourrait priver Parkland des avantages de l'opération et avoir une incidence défavorable sur ses résultats financiers et opérationnels.

Risques liés aux tiers

Les risques liés aux tiers peuvent avoir une incidence défavorable sur les activités, la situation financière et la réputation de Parkland. Ils découlent des actions ou des omissions d'entités tierces, notamment des fournisseurs, des entrepreneurs, des fournisseurs de services ou des partenaires. Cette dépendance envers des tiers devrait s'accroître au fil du temps. Les tiers pourraient ne pas livrer des biens ou ne pas assurer la prestation de services à temps, ne pas respecter les normes de qualité ou d'exécution et être victimes de cyberincidents, ce qui entraînerait des retards ou une inefficience sur le plan de l'exploitation. La santé financière des partenaires tiers peut avoir une incidence sur la capacité de Parkland à signer des contrats ou à se prévaloir de services essentiels, en particulier si ces partenaires éprouvent des difficultés financières ou se retrouvent en situation d'insolvabilité. Les actions de tiers peuvent exposer Parkland à des risques juridiques ou réglementaires, notamment le non-respect des lois, des violations de droits de propriété intellectuelle ou des différends contractuels. Parkland pourrait subir une atteinte à sa réputation si les actions ou les omissions d'un tiers entraînent des scandales, des fraudes ou des comportements contraires à l'éthique.

De plus, Parkland pourrait à l'occasion faire l'objet de contestations judiciaires ou de différends commerciaux dans le cadre de son exploitation en raison de mesures prises par des actionnaires activistes ou par d'autres personnes. Le fait de donner suite à de telles mesures pourrait se révéler coûteux et chronophage, ne pas cadrer avec nos stratégies d'affaires et empêcher les membres du conseil d'administration et de la haute direction de se consacrer à nos stratégies d'affaires. Le sentiment d'incertitude quant à notre orientation future en raison de l'activisme des actionnaires pourrait entraîner la perception d'un changement dans l'orientation de l'entreprise ou la perception d'une autre forme d'instabilité et pourrait compromettre nos relations avec les entités tierces, notamment les fournisseurs, les entrepreneurs, les fournisseurs de services, les partenaires, les employés et d'autres personnes, ainsi que le cours de nos titres.

Examen stratégique

Le 5 mars 2025, Parkland a annoncé que son conseil d'administration avait entamé l'examen stratégique. Le processus d'examen stratégique est complexe et exigera de l'équipe de direction qu'elle y consacre beaucoup de temps et de ressources, ce qui pourrait détourner le temps et l'attention de la direction et nuire à l'efficacité opérationnelle et aux performances commerciales de la Société. L'évolution du marché et des conditions macroéconomiques (y compris les barrières tarifaires et les tensions commerciales accrues) pourrait avoir une incidence sur l'évaluation de nos actifs et sur l'attrait des opérations éventuelles, ce qui entraînerait des résultats sous-optimaux. Rien ne garantit que l'examen stratégique conduira à une opération ou à un résultat en particulier, et le processus pourrait ne pas produire la maximisation de la valeur souhaitée pour les actionnaires. L'annonce et la réalisation d'un examen stratégique peuvent générer des spéculations et des incertitudes sur le marché, ce qui pourrait avoir une incidence sur le cours de nos actions et la confiance des investisseurs. En outre, si l'examen stratégique ne conduit pas à une opération, le cours de notre action pourrait en

subir les contrecoups, peu importe la performance sous-jacente de l'entreprise. Ces conséquences, seules ou combinées, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou les résultats d'exploitation de Parkland ou une incidence négative sur un placement dans les actions ordinaires.

Actions ordinaires

Nous ne pouvons prévoir le cours auquel nos actions ordinaires seront négociées. Le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer considérablement en fonction de différents facteurs, dont certains sont indépendants de notre volonté. De façon générale, les marchés boursiers ont également connu une volatilité qui, souvent, n'était pas liée aux résultats d'exploitation d'une société en particulier. Ces fluctuations importantes des marchés pourraient avoir une incidence défavorable sur le cours des actions ordinaires.

De plus, Parkland pourrait émettre des actions ordinaires supplémentaires dans l'avenir dans le but de financer certaines dépenses en immobilisations, notamment des acquisitions. Parkland est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires aux termes de ses documents constitutifs. L'émission d'actions ordinaires pourrait avoir un effet de dilution pour les actionnaires. Parkland pourrait également émettre des actions privilégiées en une ou en plusieurs séries dont le conseil d'administration est le seul à pouvoir fixer le nombre ainsi que les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions dont ils sont assortis. Se reporter aux rubriques « Description de la structure du capital – Actions ordinaires » et « Description de la structure du capital – Actions privilégiées » pour obtenir de plus amples renseignements sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de la Société, respectivement.

Dividendes

Par le passé, Parkland a versé des dividendes en espèces réguliers sur les actions ordinaires. Cependant, la fréquence, le moment, la déclaration, le montant et le versement des dividendes futurs aux actionnaires relèvent du pouvoir discrétionnaire du conseil d'administration. Rien ne garantit que nous continuerons à verser des dividendes. Se reporter à la rubrique « Dividendes » pour obtenir de plus amples renseignements.

Contrôles internes efficaces

Il est nécessaire que la Société se dote de contrôles internes efficaces en vue de fournir des rapports financiers fiables, de gérer son exposition aux risques et de prévenir les fraudes. Bien que la Société prenne plusieurs mesures pour aider à assurer la fiabilité de ses rapports financiers, notamment celles qui sont requises en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, elle ne peut être certaine que ces mesures garantiront qu'elle maintiendra un contrôle adéquat des processus financiers et de la communication de l'information financière. Les risques liés à la déficience des contrôles internes pourraient augmenter advenant la mise en œuvre, la mise à niveau et la migration de la planification des ressources de l'entreprise, de même qu'en raison de l'intégration des entreprises acquises. Si la Société ou ses auditeurs indépendants décelaient des lacunes importantes, le fait de les divulguer pourrait, même si elles sont corrigées rapidement, réduire la confiance du marché envers la Société et ses états financiers et avoir une incidence défavorable sur le cours des actions ordinaires.

Risque de change

Parkland est exposée au risque de change par sa production de produits raffinés, dont le prix est habituellement libellé en dollars américains, et par ses investissements aux États-Unis, notamment ses filiales américaines. Toute fluctuation du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain pourrait avoir une incidence sur les bénéfices de Parkland, la valeur des investissements réalisés par Parkland aux États-Unis et les liquidités générées par les activités de Parkland. L'investissement net de Parkland dans ses filiales américaines, dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain, présente un risque de change pour la Société, dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien. De plus, l'investissement net de Parkland dans Sol, dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain, a accru le risque de change pour la Société. En outre, certaines filiales de Parkland utilisent différentes monnaies fonctionnelles dans les Caraïbes, qui sont, dans certains cas, moins liquides que le dollar américain et le dollar canadien, ce qui constitue un risque de change. Plus précisément, Parkland pourrait accumuler des sommes importantes libellées dans des monnaies locales grâce aux ventes réalisées dans des marchés locaux et pourrait être incapable de convertir efficacement ces devises en dollars américains ou en dollars canadiens. Ces devises pourraient être dévaluées ou subir une hyperinflation par rapport au dollar américain ou au dollar canadien, ce qui se traduirait par des pertes pour Parkland. Étant donné la volatilité des taux de change, il est possible que Parkland ne soit pas en mesure de gérer le risque de change, ou de le faire de façon efficace, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Renseignements sur le comité d'audit

Mandat du comité d'audit

Le mandat du comité d'audit mis à jour (le « **mandat du comité d'audit** ») de la Société, qui a été adopté et approuvé par le conseil le 5 mars 2025, figure à l'annexe 1 de la présente notice annuelle.

Composition du comité d'audit

Le comité d'audit est un comité permanent nommé par le conseil d'administration pour l'aider à s'acquitter de ses responsabilités en matière de surveillance relativement à la communication de l'information financière par la Société. À l'heure actuelle, le comité d'audit de la Société est composé de quatre membres qui sont tous indépendants et dotés de compétences financières conformément aux définitions qui figurent dans le *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*.

La formation et l'expérience pertinentes de chaque membre du comité d'audit figurent ci-dessous.

Timothy Hogarth

M. Hogarth compte plus de 30 ans d'expérience dans des postes de haut dirigeant et des postes stratégiques et opérationnels au sein des secteurs des carburants, des ventes au détail de biens de consommation courante et des services alimentaires. Il est actuellement président et chef de la direction de The Pioneer Group Inc., société de portefeuille de placements. Auparavant, M. Hogarth a agi à titre de président du conseil et chef de la direction de Pioneer Energy, jusqu'à ce qu'elle soit acquise par Parkland en 2015. Sous la direction de M. Hogarth, Pioneer est devenue le principal négociant indépendant du Canada en matière de carburants et de produits de consommation courante et a fait son entrée, en tant que membre « platine », dans le classement des 50 entreprises les mieux gérées du Canada. M. Hogarth siège actuellement au conseil d'administration de QSR Group Inc., important propriétaire et exploitant de titulaires de licences visant de multiples restaurants Tim Hortons et Wendy's. M. Hogarth est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université Bishop et a suivi le Program for Management Development de la Harvard Business School. En plus de siéger au comité d'audit, M. Hogarth siège au comité de l'environnement, de la sécurité et de la durabilité.

Richard Hookway (président du conseil)

M. Hookway compte plus de 35 ans d'expérience dans des postes de haute direction et de direction stratégique. De septembre 2018 à juillet 2020, M. Hookway a occupé le poste de chef de la direction de la division des activités mondiales de Centrica plc et a siégé au conseil d'administration de celle-ci à titre de membre de la haute direction. Auparavant, M. Hookway a occupé différents postes de haut dirigeant auprès de BP, dont le poste de chef de la direction de la division des LGN et de la division des activités commerciales et industrielles, de chef de l'exploitation de la division des TI, des services mondiaux aux entreprises et de l'approvisionnement, de même que le poste de chef des finances de la division des activités en aval et de la division des activités pétrochimiques. M. Hookway est actuellement administrateur de Royal Vopak N.V., administrateur non membre de la haute direction et président du comité d'audit de UK AEA Ltd., ainsi que membre du comité de surveillance et président du comité d'audit de Naftogaz of Ukraine. Il a auparavant siégé au conseil d'administration de EDF Energy Nuclear Generation Group, à des comités de la Confederation of British Industry, dont le comité sur l'énergie et les changements climatiques. M. Hookway est titulaire d'une maîtrise en sciences de la gestion de la Stanford University et d'un baccalauréat ès sciences spécialisé en mathématiques de la University of Manchester. En plus de siéger au comité d'audit, M. Hookway est président du comité de gouvernance et de déontologie.

James Neate

M. Neate cumule près de 40 ans d'expérience dans le secteur financier. Il a travaillé à la Banque Scotia de 1985 à 2023. Au cours de cette période, il a occupé divers postes de direction. Il a notamment été vice-président directeur, Services commerciaux et aux grandes entreprises, Opérations internationales, de 2015 à 2018, cochef de groupe, Services bancaires et marchés mondiaux, de 2018 à 2021, et plus récemment, président et chef de groupe, Services bancaires et d'investissement aux grandes entreprises, de 2021 à 2023. En tant que président et chef de groupe, Services bancaires et d'investissement aux grandes entreprises, M. Neate était responsable de la gestion mondiale des services bancaires d'investissement, des paiements aux entreprises et des services bancaires aux grandes entreprises. Ses activités se concentraient plus particulièrement sur l'établissement d'un alignement stratégique, l'exploitation des principales occasions de croissance, l'amélioration des relations avec les clients, ainsi que sur l'exercice d'une surveillance accrue des risques et de la gouvernance dans l'ensemble de la région des Amériques de la Banque Scotia. Depuis qu'il s'est joint à la Banque Scotia en 1985, M. Neate a occupé divers postes de direction dans des domaines tels que les services bancaires de détail, les services bancaires commerciaux, la gestion de patrimoine, les services bancaires internationaux, et les services bancaires et marchés mondiaux. M. Neate est titulaire d'un baccalauréat en économie et en sciences politiques de l'Université McMaster et a suivi le programme pour hauts dirigeants de la Ivey Business School (University of Western Ontario). En plus de siéger au comité d'audit, M. Neate siège au comité des ressources humaines, des mises en candidature et de la rémunération.

Mariame McIntosh Robinson

M^{me} McIntosh Robinson est une dirigeante dans le secteur des services financiers mondiaux qui cumule plus de 20 ans d'expérience. Depuis juillet 2024, elle est directrice générale de Global Triangle Advisors LLC. Auparavant, elle a été présidente, d'août 2023 à juin 2024, et directrice générale, d'août 2022 à août 2023, de Qenta Inc., une entreprise mondiale de technologies financières qui se concentre sur la numérisation des actifs et des opérations pour favoriser l'inclusion financière et faciliter les paiements. En outre, de 2016 à 2022, elle a été présidente et chef de la direction de First Global Bank Ltd, une banque commerciale exerçant des activités en Jamaïque. M^{me} McIntosh Robinson siège actuellement au conseil d'administration de plusieurs sociétés

ouvertes et fermées, dont la Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility, où elle préside le comité des investissements, Wigton Windfarm Ltd, où elle préside le comité des finances et des investissements, le Digicel Group, où elle préside le comité de la rémunération, des mises en candidature et du capital humain, ainsi que la Jamaica National Bank et TEACH Caribbean. Elle a précédemment siégé au conseil d'administration de Key Insurance Co Ltd, où elle a présidé le comité des prêts et des investissements, de GK Capital Management Ltd, où elle a été présidente du comité de crédit et d'investissement, de Signiaglobe Financial Group et de First Global Bank Ltd. Elle a également siégé au conseil des fiduciaires de United Way Worldwide, où elle a rempli les fonctions de vice-présidente et de présidente du comité des adhésions et de la responsabilité. M^{me} McIntosh Robinson est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de la Harvard University, d'une maîtrise en économie de la University of Oxford et d'un baccalauréat en génie électrique du Massachusetts Institute of Technology. Elle est également une boursière Rhodes de la Jamaïque. En plus de siéger au comité d'audit, M^{me} McIntosh Robinson siège au comité de gouvernance et de déontologie.

Politiques et procédures en matière d'approbation préalable

Aux termes du mandat du comité d'audit, le comité d'audit est tenu d'approuver les modalités du mandat et la rémunération de l'auditeur externe de la Société. De plus, le comité d'audit est tenu d'examiner et d'approuver préalablement les services non liés à l'audit fournis par l'auditeur externe, tel que l'exige le *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*.

Honoraires de l'auditeur externe (par catégorie)

Le cabinet PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés (« **PwC** »), a été nommé pour la première fois à titre d'auditeur d'une société remplacée par la Société en 2004. L'associé principal de la mission au sein de PwC responsable de l'audit de Parkland change tous les sept ans. PwC a nommé un nouvel associé principal de la mission avec prise d'effet en 2021. Le tableau ci-dessous présente les honoraires payés ou payables par Parkland à PwC et à d'autres cabinets comptables en contrepartie des services qu'ils ont respectivement fournis au cours des exercices 2024 et 2023 :

Description	2024	2023
Honoraires d'audit ¹⁾	5 357 000 \$	4 928 000 \$
Honoraires pour services liés à l'audit ²⁾	668 000 \$	524 000 \$
Honoraires pour services fiscaux ³⁾	176 000 \$	161 000 \$
Autres honoraires ⁴⁾	12 000 \$	54 000 \$
Total	6 213 000 \$	5 667 000 \$

Notes :

- 1) Les « **honoraires d'audit** » comprennent les honoraires totaux payés ou payables par Parkland à PwC, ainsi qu'à d'autres cabinets comptables, en contrepartie de leurs services d'audit respectifs. Parmi les montants indiqués dans le tableau ci-dessus : (i) 2 030 000 \$ US ou 2 782 000 \$ CA (en 2024) et 1 822 000 \$ US ou 2 397 000 \$ CA (en 2023) ont été engagés dans le cadre des audits prévus par la loi ou réglementaires réalisés par PwC à l'égard de filiales de Parkland qui exercent leurs activités dans la région des Caraïbes; et (ii) 327 000 \$ US ou 448 000 \$ CA (en 2024) et 318 000 \$ US ou 418 000 \$ CA (en 2023) ont été engagés par d'autres cabinets comptables que PwC dans le cadre de leurs services d'audit à l'égard de filiales de Parkland qui exercent leurs activités dans la région des Caraïbes.
- 2) Les « **honoraires pour services liés à l'audit** » comprennent l'ensemble des honoraires payés ou payables par Parkland pour les services de certification et les services connexes effectués par PwC qui se rapportaient raisonnablement à l'audit ou à l'examen des états financiers de Parkland et qui ne sont pas indiqués à la note 1 ci-dessus. En 2024 et en 2023, ces services comprenaient l'examen des états financiers consolidés intermédiaires, l'examen des honoraires d'audit non récurrents, la traduction des états financiers annuels et trimestriels et du rapport de gestion, l'exécution de tâches dans le cadre des notices d'offre et des prospectus, les essais de conversion des systèmes, les procédures liées à la révision des processus d'affaires ainsi que les services fiscaux liés à l'audit.
- 3) Les « **honoraires pour services fiscaux** » comprennent l'ensemble des honoraires payés ou payables par Parkland pour les services professionnels fournis par PwC en matière de conformité aux règles fiscales, de conseils fiscaux et de planification fiscale. Parmi les montants indiqués dans le tableau ci-dessus, 22 000 \$ US ou 31 000 \$ CA (en 2024) et 22 000 \$ US ou 29 000 \$ CA (en 2023) ont été engagés dans le cadre des services fiscaux réalisés par PwC à l'égard de filiales de Parkland qui exercent leurs activités dans la région des Caraïbes. Parmi les montants indiqués dans le tableau ci-dessus, des montants de 160 000 \$ CA (en 2024) et de 33 000 \$ CA (en 2023) ont été engagés à titre d'honoraires pour les services de conformité et de préparation fiscale, notamment la préparation de déclarations de revenus initiales et modifiées, de demandes de remboursement et de planification de paiement des impôts. Les montants restants de 16 000 \$ CA (en 2024) et de 128 000 \$ CA (en 2023) ont été engagés en contrepartie de services-conseils d'ordre fiscal, de services de planification fiscale et de services de consultation en fiscalité.
- 4) Les « **autres honoraires** » comprennent l'ensemble des honoraires payés ou payables par Parkland pour les produits et les services fournis par PwC, sauf les services indiqués aux notes 1, 2 et 3 ci-dessus. En 2024 et en 2023, ces services comprenaient les frais de souscription, les procédures convenues qui ont été réalisées à la demande de Parkland ainsi que différents autres arrangements de conseils et de consultation. Parmi les montants indiqués dans le tableau ci-dessus : (i) des montants de 7 000 \$ US ou 9 000 \$ CA (en 2024) et de 39 000 \$ US ou 51 000 \$ CA (en 2023) ont été engagés dans le cadre des services réalisés par PwC à l'égard de filiales de Parkland qui exercent leurs activités dans la région des Caraïbes.

Dividendes

Dividendes versés par la Société et politique en matière de dividendes

Depuis le deuxième trimestre de 2022, Parkland a déclaré et versé des dividendes chaque trimestre. Auparavant, Parkland déclarait et versait des dividendes chaque mois. Au cours des trois derniers exercices complétés, Parkland a déclaré et versé les dividendes suivants sur les actions ordinaires chaque mois ou chaque trimestre, selon le cas :

- De janvier 2022 à février 2022 : elle a déclaré et versé un dividende mensuel de 0,1029 \$ par action ordinaire, ce qui correspond à 1,235 \$ par action ordinaire annuellement au cours de cette période.
- En mars 2022 : elle a déclaré et versé un dividende mensuel de 0,1083 \$ par action ordinaire, ce qui correspond à 1,30 \$ par action ordinaire annuellement au cours de cette période.
- En juin 2022, en septembre 2022 et en décembre 2022 : elle a déclaré et versé un dividende trimestriel de 0,325 \$, ce qui correspond à 1,30 \$ par action ordinaire annuellement au cours de cette période.
- En mars 2023, en juin 2023, en septembre 2023 et en décembre 2023 : elle a déclaré et versé un dividende trimestriel de 0,34 \$, ce qui correspond à 1,36 \$ par action ordinaire annuellement au cours de cette période.
- En mars 2024, en juin 2024, en septembre 2024 et en décembre 2024 : elle a déclaré et versé un dividende trimestriel de 0,35 \$, ce qui correspond à 1,40 \$ par action ordinaire annuellement au cours de cette période.

Parkland fera passer son dividende trimestriel de 0,35 \$ à 0,36 \$ par action ordinaire à compter du dividende trimestriel payable le 15 avril 2025, pour les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 21 mars 2025. Il s'agira de la treizième augmentation consécutive du dividende annuel de Parkland.

La déclaration de dividendes est à l'entière appréciation du conseil d'administration et le montant des dividendes déclarés par la Société ainsi que la fréquence de leur versement, s'il y a lieu, peut varier à l'occasion en fonction de différents facteurs, dont le prix de détail et les marges, la disponibilité et le prix de l'approvisionnement en produits pétroliers, la volatilité des prix du pétrole brut, les exigences en matière de dépenses en immobilisations, les coûts d'exploitation et le respect de toute restriction relative à la déclaration et au versement de dividendes qui figurent dans une entente conclue par Parkland à l'occasion (notamment les conventions de crédit et les actes relatifs aux billets de premier rang) ainsi que la satisfaction des critères de liquidité et de solvabilité imposés par la *Business Corporations Act* aux fins de la déclaration et du versement de dividendes.

Description de la structure du capital

Capital-actions

Le capital autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions privilégiées qui peuvent être émises en séries. Le texte qui suit résume les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions rattachés aux titres de la Société qui composent le capital-actions de la Société.

Actions ordinaires

Au 4 mars 2025, 173 987 863 actions ordinaires étaient émises et en circulation.

Chaque action ordinaire confère à son porteur le droit d'être convoqué et d'assister à toutes les assemblées des actionnaires et d'exprimer une voix à ces assemblées. Les porteurs d'actions ordinaires auront le droit, à l'appréciation du conseil d'administration et sous réserve des restrictions légales applicables, de recevoir les dividendes que déclare le conseil d'administration sur les actions ordinaires. Les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de participer de façon équitable à toute distribution des actifs de la Société en cas de liquidation, de dissolution ou de faillite de la Société ou à toute autre distribution de ses actifs parmi ses actionnaires aux fins de la liquidation de ses affaires.

Parkland offre un régime de droits des actionnaires (le « régime ») qui a été adopté pour assurer, dans la mesure du possible, que tous les actionnaires soient traités équitablement dans le cadre d'une offre publique d'achat visant Parkland et pour offrir au conseil d'administration plus de temps pour donner suite, s'il y a lieu, à d'autres solutions afin de maximiser la valeur pour les actionnaires. Le régime crée un droit lié à chaque action ordinaire en circulation et à chaque action ordinaire ultérieurement émise. Jusqu'au moment de la libération des droits (au sens donné au terme *Separation Time* dans le régime), qui survient normalement au moment où une offre publique d'achat non sollicitée est présentée et dans le cadre de laquelle une personne acquiert ou tente d'acquérir au moins 20 % des actions ordinaires, les droits ne peuvent être séparés des actions ordinaires et ne peuvent être exercés et aucun certificat de droits distinct n'est émis. Chaque droit confère à son porteur, sauf à l'acquéreur de 20 % des actions ordinaires, à compter du moment de la libération des droits et avant certains moments d'expiration, le droit d'acquérir une action ordinaire selon un escompte considérable par rapport au cours du marché au moment de l'exercice. Le régime a été reconfirmé à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de Parkland qui s'est tenue le 4 mai 2023 et il doit être reconfirmé chaque troisième assemblée annuelle par la suite. Par conséquent, il est prévu que le régime, ainsi que les modifications autorisées dans le cadre de celui-ci, sera présenté aux actionnaires aux fins d'approbation à l'assemblée des actionnaires de Parkland de 2026. Un exemplaire de la convention relative au régime figure sous le profil SEDAR+ de Parkland, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Actions privilégiées

À la date de la présente notice annuelle, aucune action privilégiée de la Société n'était émise ni en circulation.

Les actions privilégiées de la Société peuvent être émises en une ou plusieurs séries. Le conseil d'administration est autorisé à établir le nombre d'actions privilégiées ainsi que les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions propres aux actions privilégiées de chaque série. À la suite de discussions avec certains cabinets-conseils en matière de procurations, Parkland a décidé de limiter à 5 000 000 le nombre d'actions privilégiées dont l'émission peut être autorisée à tout moment.

Dettes

Billets de premier rang

Questions d'ordre général

Les billets de premier rang sont des obligations directes de premier rang non garanties de la Société et, en ce qui concerne le droit de paiement, elles sont de rang égal avec toutes les autres dettes de premier rang actuelles et futures de la Société.

Sous réserve de certaines exceptions, les actes relatifs aux billets de premier rang qui régissent les billets de premier rang renferment différents engagements qui limitent notamment la capacité de la Société, et de certaines de ses filiales, à consentir des sûretés à l'égard de leurs actifs; à procéder à leur liquidation ou à leur dissolution; à transférer ou à vendre leurs actifs; à contracter une dette; à verser des dividendes sur des actions, racheter des actions, rembourser des dettes ou faire d'autres paiements assortis de restrictions; à conclure des opérations de couverture sauf dans certaines circonstances; à conclure des opérations avec des membres de leur groupe; et à regrouper, fusionner ou transférer la totalité ou la quasi-totalité de leurs actifs.

Rachat

Les billets de premier rang peuvent être rachetés par la Société aux dates et aux prix qui figurent dans le tableau ci-dessous. Les billets de premier rang peuvent également être rachetés dans d'autres circonstances et à d'autres prix, tel que le prévoient les actes relatifs aux billets de premier rang régissant chacun des billets de premier rang, qui peuvent tous être consultés sous le profil SEDAR+ de la Société, à l'adresse www.sedarplus.ca. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la note 14 des états financiers annuels qui portent sur les billets de premier rang.

Billets de premier rang	Date de rachat (à compter de la date indiquée et par la suite)	Prix de rachat (pourcentage de la valeur nominale)
Billets de premier rang à 3,875 % échéant en 2026	Le 16 juin 2023	101,938 %
	2024	100,969 %
	à compter de 2025	100,000 %
Billets de premier rang à 5,875 % échéant en 2027 libellés en dollars américains	Le 15 juillet 2022	104,406 %
	2023	102,938 %
	2024	101,469 %
	à compter de 2025	100,000 %
Billets de premier rang à 6,00 % échéant en 2028	Le 23 juin 2023	103,00 %
	2024	101,50 %
	à compter de 2025	100,00 %
Billets de premier rang à 4,375 % échéant en 2029	Le 26 mars 2024	102,188 %
	2025	101,094 %
	à compter de 2026	100,000 %
Billets de premier rang à 4,500 % échéant en 2029 libellés en dollars américains	Le 1 ^{er} octobre 2024	102,250 %
	2025	101,125 %
	à compter de 2026	100,000 %
Billets de premier rang à 4,625 % échéant en 2030 libellés en dollars américains	Le 1 ^{er} mai 2025	102,313 %
	2026	101,156 %
	à compter de 2027	100,000 %
Billets de premier rang à 6,625 % échéant en 2032 libellés en dollars américains	Le 15 août 2027	103,313 %
	2028	101,656 %
	à compter de 2029	100,000 %

Changement de contrôle

Advenant un cas de changement de contrôle (au sens donné au terme *Change of Control Triggering Event* dans chacun des actes relatifs aux billets de premier rang), si les billets de premier rang ne sont pas rachetés par Parkland, les porteurs des billets de premier rang pourront exiger que la Société rachète leurs billets de premier rang, en totalité ou en partie, à un prix de rachat en espèces correspondant à 101 % du capital de ces billets, plus les intérêts cumulés et non versés éventuels, jusqu'à la date de rachat, exclusivement.

Convention de crédit

Le 14 avril 2022, Parkland a conclu la convention de crédit, laquelle a ensuite été modifiée le 9 juin 2023, le 19 décembre 2023 et le 24 juin 2024 pour tenir compte de modifications d'ordre procédural ou administratif. Le texte qui suit est un résumé des principales modalités de la convention de crédit.

Montant et durée

La convention de crédit prévoit que certaines facilités de crédit seront mises à la disposition de Parkland, de Parkland Refining (B.C.) Ltd., de Elbow River Marketing Ltd., de Parkland (U.S.) Holding Corp., de Parkland US LP, de Parkland (U.S.) Supply Corp. et de Parkland USA Corporation (collectivement, les « **emprunteurs nord-américains** ») et de Sol et certaines de ses filiales (collectivement, les « **emprunteurs caribéens** ») et, de pair avec les emprunteurs nord-américains, les « **emprunteurs** »). Aux termes de ces facilités de crédit, (i) des montants globaux approximatifs de 1 594 millions de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) et de 50 millions de dollars américains sont à la disposition des emprunteurs nord-américains (collectivement, les « **facilités mondiales** ») et (ii) un montant global approximatif de 200 millions de dollars américains est à la disposition des emprunteurs caribéens (la « **facilité caribéenne** ») et, avec les facilités mondiales, les « **facilités de crédit** »). De plus, la convention de crédit était auparavant assortie d'un prêt à terme d'une durée de deux ans d'un montant de 400 millions de dollars américains qui venait à échéance le 14 avril 2024. Ce prêt à terme a été remboursé intégralement le 18 décembre 2023 et n'est maintenant plus disponible. Les montants disponibles dans le cadre de la facilité caribéenne sont d'autre part régis par les accords bilatéraux conclus avec les prêteurs pertinents.

La date d'échéance des facilités de crédit est le 14 avril 2027 et Parkland a l'option de demander que les prêteurs prolongent, à leur gré, l'échéance des facilités d'au moins une année, pourvu qu'une telle prolongation ne soit pas supérieure à cinq ans à compter de la date de la prolongation. Rien ne garantit que les prêteurs accepteront de prolonger l'échéance des facilités. Les facilités de crédit comportent une option accordéon qui permet de faire augmenter leur capital jusqu'à un montant global de 500 millions de dollars (ou le montant équivalent en dollars américains).

Lettres de crédit

Des lettres de crédit d'un montant global de 350 millions de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) sont à la disposition des emprunteurs nord-américains dans le cadre des facilités mondiales. Des lettres de crédit sont à la disposition des emprunteurs caribéens conformément aux modalités de la facilité caribéenne.

Taux d'intérêt et frais

Le taux d'intérêt sur les prêts accordés dans le cadre des facilités de crédit correspondra à l'une ou l'autre des marges suivantes : (i) dans le cas de prêts libellés en dollars américains, au gré des emprunteurs, soit à une marge par rapport à un taux préférentiel américain, soit à une marge par rapport au taux de financement à un jour garanti (le « **taux SOFR** »); et (ii) dans le cas de prêts libellés en dollars canadiens, au gré des emprunteurs, soit à une marge par rapport au taux préférentiel canadien, soit à une marge par rapport au taux des opérations de pension à un jour (le « **taux CORRA** »). Ces marges seront calculées en fonction du ratio applicable du total de la dette à long terme par rapport au BAIIA (le « **ratio applicable à la marge** »). Les taux d'intérêt applicables aux emprunts libellés en devises dans le cadre de la facilité caribéenne seront établis conformément aux modalités de la convention bilatérale applicable.

Les facilités de crédit sont également consenties en contrepartie (i) d'une commission d'engagement pour chaque prêteur calculée sur le montant inutilisé de son engagement; (ii) de frais d'émission sur le montant en cours des lettres de crédit (sous réserve de la diminution des frais pour les lettres de crédit non financières), et (iii) de frais d'acceptation devant être payés au moment de l'acceptation par le prêteur d'une acceptation bancaire, dans chaque cas, selon un pourcentage calculé en fonction du ratio applicable à la marge en cause.

Remboursement

Les facilités de crédit devront être remboursées à la date d'échéance indiquée ci-dessus.

Garanties et sûreté

Les facilités de crédit sont entièrement garanties par Parkland et certaines de ses filiales par une sûreté grevant la quasi-totalité de leurs actifs respectifs, lesquels sont garantis par une sûreté parfaite de premier rang comportant certaines charges et certaines exceptions, comme garantie pour leurs obligations envers l'agent et envers les prêteurs dans le cadre des facilités de crédit. De plus, Parkland et certaines de ses filiales sont tenues de garantir les obligations des emprunteurs envers l'agent et envers les prêteurs dans le cadre des facilités de crédit.

Certains engagements et certains cas de défaut

Sous réserve de certaines exceptions, la convention de crédit comporte différents engagements qui, notamment, empêchent Parkland et ses filiales assujetties à des restrictions de modifier la nature de leurs activités commerciales ou de leurs activités d'exploitation de façon importante; de constituer des charges sur leurs actifs; de procéder à leur liquidation ou leur dissolution; de transférer ou vendre leurs actifs; de contracter une dette supplémentaire; dans certains cas, de détenir des liquidités supérieures aux montants fixés; de consentir certaines garanties ou d'autres formes d'aide financière; de verser des dividendes sur des actions, de racheter des actions, de rembourser des dettes subordonnées ou de faire d'autres distributions; de conclure des opérations de couverture ou d'autres instruments financiers similaires sauf dans certains cas; de conclure des opérations avec des personnes ayant un lien de dépendance; de fusionner, de regrouper, de diviser ou de transférer la totalité ou la quasi-totalité de leurs actifs; de modifier leur exercice financier sauf si certaines conditions sont respectées; ou de régler d'avance le prix des billets de premier rang à l'aide du produit tiré de tout prélèvement effectué sur les facilités de crédit.

La convention de crédit renferme les engagements de faire et les cas de défaut habituels.

Aux termes de la convention de crédit, Parkland et les emprunteurs aux termes de celle-ci sont également tenus de maintenir certains ratios financiers et de satisfaire aux engagements financiers suivants à la fin de chaque trimestre. Chacun de ces engagements sera calculé par rapport aux quatre derniers trimestres :

- ratio de la dette à long terme de premier rang par rapport au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement d'au plus 3,50:1,00;
- ratio du total de la dette à long terme par rapport au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement d'au plus 5,00:1,00;
- ratio du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement par rapport à la charge d'intérêts d'au moins 2,50:1,00.

Notations

Les billets de premier rang sont notés BB par S&P Global Ratings, division de The McGraw-Hill Companies (« **S&P** ») et BB par DBRS Morningstar (« **DBRS** »). De plus, les billets de premier rang à 5,875 % échéant en 2027 libellés en dollars américains, les billets de premier rang à 4,500 % échéant en 2029 libellés en dollars américains, les billets de premier rang à 4,625 % échéant en 2030 libellés en dollars américains et les billets de premier rang à 6,625 % échéant en 2032 libellés en dollars américains sont notés Ba3 par Moody's Investors Service (« **Moody's** »).

Les notes de S&P évaluent les titres d'emprunt à long terme selon un barème allant de AAA, soit la note la plus élevée, à D, soit la note la moins élevée. Une note de BB occupe le cinquième rang des dix catégories principales. Selon le système de notation de S&P, un débiteur de titres de créance notés BB est moins vulnérable au défaut de paiement ou à d'autres questions spéculatives que les entités dont la note est inférieure; toutefois, il est confronté à des incertitudes permanentes importantes ou à une exposition à des conditions défavorables commerciales, financières ou économiques qui pourraient miner sa capacité à respecter ses engagements financiers relatifs à l'obligation. L'ajout d'un plus (+) ou d'un moins (-) après la note indique la position relative au sein d'une catégorie de notation particulière.

Les notes de DBRS évaluent les titres d'emprunt à long terme selon des catégories allant de AAA, soit la cote la plus élevée, à D, soit la cote la moins élevée. Toutes les autres catégories de notes que AAA et D contiennent également des sous-catégories « (élevé) » et « (faible) ». L'absence d'une désignation « (élevé) » ou « (faible) » indique que la note se situe au milieu de la catégorie. Selon la définition de DBRS, la note BB est attribuée aux titres spéculatifs et de qualité inférieure pour lesquels la capacité de paiement d'obligations financières est incertaine et vulnérable aux événements futurs. La catégorie BB occupe le cinquième rang des dix catégories disponibles.

Les notes de Moody's sont établies selon une échelle d'évaluation de la dette à long terme allant de Aaa à C, qui correspond à la fourchette de la qualité la plus élevée à la plus faible des titres notés. Toutes les autres catégories de notes que Aaa, Ca et C comportent également les modificateurs numériques « 1 », « 2 » ou « 3 ». Les modificateurs indiquent la position relative de l'obligation au sein d'une catégorie de notation donnée. Le chiffre « 1 » indique que l'obligation se situe dans le haut de l'échelle de cette catégorie de notation générique et le chiffre « 3 » indique que l'obligation se situe dans le bas de l'échelle de cette catégorie de notation générique. Une note Ba2 est décrite par Moody's comme comportant des éléments spéculatifs et comme étant exposée à un risque de crédit élevé et de qualité inférieure.

Les notes visent à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité du crédit d'un émetteur de titres. Les notes ne constituent pas des recommandations d'acheter, de détenir ou de vendre les billets, étant donné qu'elles ne donnent aucune indication quant au cours des titres ou au fait que le titre en question convienne ou non à un investisseur en particulier. Il n'y a pas de certitude qu'une note sera maintenue pendant une période donnée ni qu'elle ne sera pas révisée ou retirée entièrement par une agence de notation dans l'avenir si, selon cette dernière, des circonstances le justifient. La révision ou le retrait d'une note pourrait avoir une incidence défavorable importante sur le prix ou la liquidité des billets sur les marchés secondaires, si un tel marché se développe. Parkland ne s'engage pas à maintenir les notes ni à aviser les porteurs de billets de premier rang en cas de modification des notes. Les notes de chaque agence devraient être évaluées séparément. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Notations ».

Au cours des deux dernières années, Parkland a payé pour les services de notation de S&P, de DBRS et de Moody's, mais n'a payé pour aucun autre service qui lui a été fourni par ces agences de notation.

Marché pour la négociation des titres

Les actions ordinaires sont inscrites à la cote de la TSX et sont négociées sous le symbole « **PKI** ». Le tableau suivant présente la fourchette des cours et les volumes de négociation des actions ordinaires à la TSX, tels qu'ils ont été publiés par Bloomberg Terminal, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Mois	Plafond	Plancher	Volume des opérations
Janvier	47,19 \$	40,75 \$	10 492 245
Février	47,99 \$	41,28 \$	9 335 630
Mars	45,10 \$	42,32 \$	8 944 761
Avril	43,99 \$	40,44 \$	11 956 017
Mai	43,15 \$	38,39 \$	11 699 094
Juin	40,24 \$	37,17 \$	11 376 975
Juillet	39,09 \$	35,66 \$	11 671 673
Août	38,54 \$	34,66 \$	11 350 204
Septembre	36,54 \$	34,17 \$	12 468 564
Octobre	36,91 \$	32,00 \$	11 878 477
Novembre	36,92 \$	31,68 \$	13 253 063
Décembre	37,12 \$	32,23 \$	12 260 321

Pour obtenir des renseignements sur les options d'achat d'actions ordinaires, d'unités d'actions incessibles et d'unités d'actions différées fondées sur le rendement qui ont été émises par Parkland au cours du dernier exercice complété, veuillez vous reporter à la note 18 des états financiers annuels, qui sont intégrés par renvoi dans la présente notice annuelle et qui peuvent être consultés sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Administrateurs et hauts dirigeants

Administrateurs

Les personnes suivantes sont les administrateurs de Parkland au 31 décembre 2024, sauf indication contraire dans le tableau suivant. Le mandat de chaque administrateur expirera à la fin de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou au moment de l'élection ou de la nomination d'un remplaçant.

Nom et territoire de résidence	Occupation principale au cours des cinq dernières années	Administrateur de Parkland depuis
Lisa Colnett ¹⁾³⁾ Toronto (Ontario) Canada	Administratrice de sociétés.	8 mai 2014
Nora Duke ¹⁾²⁾ St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) Canada	Administratrice de sociétés. Vice-présidente directrice, Durabilité et chef des ressources humaines à Fortis Inc. de décembre 2017 à juin 2022.	6 juillet 2023
Robert B. Espey Calgary (Alberta) Canada	Président et chef de la direction de Parkland depuis mai 2011.	12 mai 2011
Timothy Hogarth ³⁾⁴⁾ Toronto (Ontario) Canada	Président et chef de la direction de The Pioneer Group Inc. depuis juin 2015.	25 juin 2015
Richard Hookway ²⁾³⁾ Londres, Royaume-Uni	Administrateur de sociétés. Chef de la direction (division des activités mondiales) et membre du conseil d'administration à titre de membre de la haute direction de Centrica plc de septembre 2018 à juillet 2020.	5 août 2021
Michael Jennings ²⁾⁴⁾⁵⁾⁶⁾ Houston, Texas, États-Unis	Administrateur de sociétés. Chef de la direction de HF Sinclair Corporation de mars 2022 à mai 2023. Président du conseil et chef de la direction de Holly Energy Partners de janvier 2020 à novembre 2023. Chef de la direction de janvier 2020 à mars 2022.	10 février 2024
Angela John ¹⁾⁴⁾ Houston, Texas, États-Unis	Administratrice de sociétés. Directrice, Développement commercial au sein de New Energy Ventures de The Williams Companies, Inc. de janvier 2021 à septembre 2022. Directrice, Produits structurés de BP p.l.c. d'août 2017 à septembre 2020.	5 août 2021
Mariame McIntosh Robinson ²⁾³⁾ Kingston, Jamaïque	Directrice générale de Global Triangle Advisors LLC depuis juillet 2024. Présidente, d'août 2023 à juin 2024, et directrice générale, d'août 2022 à août 2023 de Qenta Inc. Présidente et chef de la direction de First Global Bank Ltd. de février 2016 à juillet 2022.	28 mars 2024
James Neate ¹⁾³⁾ Mississauga (Ontario) Canada	Administrateur de sociétés. Président et chef de groupe, Services bancaires et d'investissement de la Banque Scotia de janvier 2021 à décembre 2023. Auparavant, cochef de groupe, Services bancaires et marchés mondiaux de la Banque Scotia de décembre 2018 à janvier 2021.	10 février 2024

Notes :

- 1) Membre du comité des ressources humaines, des mises en candidature et de la rémunération. M^{me} Duke est présidente du comité des ressources humaines, des mises en candidature et de la rémunération.
- 2) Membre du comité de gouvernance et de déontologie. M. Hookway est président du comité de gouvernance et de déontologie.
- 3) Membre du comité d'audit. M. Hookway est président du comité d'audit. Il a été établi que les membres du comité d'audit sont indépendants et possèdent des compétences financières. Les renseignements pertinents relatifs à leur formation et à leur expérience sont détaillés à la rubrique « Renseignements sur le comité d'audit ».
- 4) Membre du comité de l'environnement, de la sécurité et de la durabilité. M. Jennings est président du comité de l'environnement, de la sécurité et de la durabilité.
- 5) M. Jennings est président du conseil d'administration.
- 6) Le 22 septembre 2020, FTS International, Inc. (« FTS ») a déposé une demande de redressement volontaire en vertu du Chapitre 11 du Bankruptcy Code des États-Unis devant la Bankruptcy Court des États-Unis pour le district du sud du Texas. M. Jennings était alors administrateur de FTS. L'affaire a été administrée sous le numéro de dossier 20-34622 et a été réglée le 9 février 2021.

Membres de la haute direction

Sauf indication contraire dans le tableau suivant, les personnes suivantes sont les membres de la haute direction de Parkland au 31 décembre 2024.

Nom et territoire de résidence	Occupation principale au cours des cinq dernières années
Martin Carter North Vancouver (Colombie-Britannique) Canada	Vice-président principal, Raffinage et terminaux depuis août 2024. Vice-président de la raffinerie d'Edmonton de Produits Suncor Énergie, s.e.n.c. de janvier 2022 à juin 2024. Vice-président de la production – Syncrude de Suncor Énergie Inc. de juin 2018 à janvier 2022.
Robert B. Espey Calgary (Alberta) Canada	Président et chef de la direction depuis mai 2011.
Brad Monaco Calgary (Alberta) Canada	Directeur des finances intérimaire depuis janvier 2025. Vice-président, Finances Canada de Parkland de septembre 2021 à décembre 2024. Directeur, Marchés des capitaux de Parkland de janvier 2019 à octobre 2021.
Lyla Garzouzi ¹⁾ Toronto (Ontario) Canada	Vice-présidente principale intérimaire, Services organisationnels depuis février 2025. Vice-présidente, SSE à l'échelle mondiale de septembre 2022 à février 2025. Vice-présidente principale et chef de la sécurité de Hydro One Networks Inc. de juin 2020 à août 2022. Vice-présidente, Distribution de janvier 2019 à août 2021.
Tariq Remtulla Calgary (Alberta) Canada	Vice-président principal, directeur du contentieux et secrétaire général depuis juillet 2023. Directeur adjoint du contentieux de Parkland de janvier 2021 à juillet 2023. Conseiller juridique principal et secrétaire général adjoint de Parkland de janvier 2017 à décembre 2020.
Tyler Rimbey Calgary (Alberta) Canada	Vice-président principal, Approvisionnement et échange commercial depuis mai 2024. Expert-conseil à son compte d'octobre 2021 à avril 2024. Vice-président directeur, Services commerciaux de Plains Midstream Canada ULC de juillet 2014 à septembre 2021.
Donna Sanker ²⁾ Houston, Texas, États-Unis	Présidente de Parkland International depuis juillet 2024, Présidente de Parkland USA de janvier 2023 à juillet 2024. Présidente de Parkland Canada de décembre 2019 à janvier 2023.
Darren Smart Calgary (Alberta) Canada	Vice-président, Réseau de recharge On the Run depuis décembre 2024. Vice-président principal, Transition énergétique et développement d'entreprise d'août 2023 à décembre 2024. Vice-président principal, Stratégie et développement d'entreprise de Parkland de janvier 2019 à août 2023. De décembre 2019 à décembre 2020, il a occupé le rôle de directeur des finances intérimaire de Parkland.
Uwe Stueckmann Toronto (Ontario) Canada	Vice-président principal, Marketing stratégique et innovation depuis juillet 2023. Expert-conseil à son compte de janvier 2022 à juin 2023. Vice-président directeur et chef de l'expérience client de Les Compagnies Loblaw limitée de mai 2020 à décembre 2021. Vice-président principal, Marketing de Les Compagnies Loblaw limitée de septembre 2009 à avril 2020.
Marcel Teunissen ³⁾ Calgary (Alberta) Canada	Président de Parkland Amérique du Nord depuis janvier 2025. Directeur des finances de décembre 2020 à décembre 2024. Vice-président directeur des finances du secteur intégré du gaz et des nouvelles énergies au sein de Shell plc de novembre 2019 à novembre 2020. Vice-président des finances pour les entreprises au sein de Shell plc de décembre 2017 à octobre 2019.

Note :

- ¹⁾ Ferio Pugliese a agi à titre de vice-président principal, Services organisationnels de Parkland de décembre 2024 au 12 février 2025. Auparavant, M. Pugliese a occupé le poste de vice-président principal, Personnes et culture et SSE de décembre 2020 à décembre 2024.
- ²⁾ Pierre P.G. Magnan a agi à titre de président de Parkland International d'octobre 2018 au 30 juin 2024. Auparavant, M. Magnan a occupé, au sein de Parkland, le poste de vice-président, Développement d'entreprise de décembre 2017 à novembre 2018 et celui de vice-président intérimaire, Approvisionnement, commerce et raffinage de décembre 2017 à octobre 2018.
- ³⁾ Ian White a agi à titre de président de Parkland Canada de janvier 2023 au 15 novembre 2024. Auparavant, M. White a occupé le poste de vice-président principal, Marketing stratégique et innovation de Parkland de janvier 2019 à décembre 2022 et celui de vice-président, Marketing stratégique de Parkland de février 2017 à décembre 2018.

Au 31 décembre 2024, les administrateurs et les membres de la haute direction de Parkland étaient, collectivement, propriétaires véritables, directement ou indirectement, d'environ 1 205 375 actions ordinaires, soit environ 0,69 % des actions ordinaires émises et en circulation au 31 décembre 2024, ou exerçaient un contrôle ou une emprise sur un tel nombre de ces actions ordinaires.

Ordonnances d'interdiction d'opérations, faillites, amendes ou sanctions

À la connaissance de la Société, aucun administrateur ni aucun membre de la haute direction de la Société n'est, à la date des présentes, ni n'a été, au cours des dix années ayant précédé la date des présentes, administrateur, chef de la direction ou directeur des finances d'une société qui a fait l'objet (i) d'une interdiction d'opérations, d'une ordonnance assimilable à une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance qui refusait à la société visée le droit de se prévaloir d'une dispense prévue par la législation en valeurs mobilières qui était en vigueur pour une période de plus de 30 jours consécutifs (une « **ordonnance** ») qui a été prononcée pendant que l'administrateur ou le membre de la haute direction agissait en qualité d'administrateur, de chef de la direction ou de directeur des finances; ou (ii) d'une ordonnance prononcée après que l'administrateur ou le membre de la haute direction ait cessé d'exercer les fonctions d'administrateur, de chef de la direction ou de directeur des finances et qui découlait d'un événement survenu pendant qu'il exerçait ces fonctions.

À la connaissance de la Société, sauf indication contraire dans les notes du tableau ci-dessus à la rubrique « Administrateurs », aucun administrateur ni aucun membre de la haute direction ou porteur de titres ayant le contrôle de la Société n'est, à la date des présentes, ou a été dans les dix années ayant précédé la date des présentes, un administrateur ou un membre de la haute direction d'une société qui, pendant que cette personne exerçait ces fonctions ou au cours de l'année suivant la cessation de ces fonctions, a fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, fait l'objet ou été à l'origine d'une procédure judiciaire, d'un concordat ou d'un compromis avec des créanciers, ou pour laquelle un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé afin de détenir ses biens.

À la connaissance de la Société, aucun administrateur ni aucun membre de la haute direction ou porteur de titres ayant le contrôle de la Société n'a, dans les dix années ayant précédé la date des présentes, fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, fait l'objet ou été à l'origine d'une procédure judiciaire, d'un concordat ou d'un compromis avec des créanciers, ou a vu un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite être nommé afin de détenir ses actifs.

À la connaissance de la Société, aucun administrateur ni aucun membre de la haute direction ou porteur de titres ayant le contrôle de la Société ne s'est vu imposer : (i) des amendes ou des sanctions par un tribunal en vertu de la législation en valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières, ni n'a conclu un règlement amiable avec une telle autorité; ou (ii) toute autre amende ou sanction par un tribunal ou un organisme de réglementation qui serait susceptible d'être considérée comme importante pour un investisseur raisonnable ayant à prendre une décision en matière de placement.

Conflits d'intérêts

Certains des administrateurs et des dirigeants de la Société sont, et pourraient continuer d'être, des administrateurs ou des dirigeants d'entités qui livrent concurrence à des clients ou à des fournisseurs de Parkland ou de certaines entités dans lesquelles Parkland détient une participation en titres, ou ils pourraient être engagés ou continuer d'être engagés dans d'autres activités au sein des secteurs dans lesquels la Société exerce des activités à l'occasion. Par conséquent, certains administrateurs et certains dirigeants de la Société pourraient, à l'occasion, se retrouver en situation de conflit d'intérêts dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions à l'égard de Parkland. La *Business Corporations Act* prévoit que si un dirigeant ou un administrateur est partie à un contrat important ou une opération importante ou à un contrat important proposé ou une opération importante proposée, ou encore s'il possède une participation importante dans une personne qui est partie à ceux-ci ou s'il est un administrateur ou un dirigeant d'une telle personne, ce dirigeant ou cet administrateur doit communiquer la nature et la portée de son intérêt et il doit s'abstenir de voter en faveur de l'approbation d'un tel contrat ou d'une telle opération, sauf indication contraire dans la *Business Corporations Act*. Dans la mesure où surviennent des conflits d'intérêts, ces conflits seront résolus conformément aux dispositions de la *Business Corporations Act*.

À la date des présentes, la Société n'a connaissance d'aucun conflit d'intérêts important, réel ou éventuel, entre la Société et un administrateur ou un dirigeant de la Société.

Contrats importants

À l'exception des contrats conclus dans le cours normal des activités, les seuls contrats importants que Parkland a conclus au cours du dernier exercice complété, ou les seuls contrats importants que Parkland a conclus avant le dernier exercice terminé qui demeurent importants et en vigueur, sont la convention de crédit et les actes relatifs aux billets de premier rang (se reporter à la rubrique « Description de la structure du capital – Dettes »).

Intérêts des experts

Les auditeurs indépendants de la Société sont PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, qui ont produit un rapport d'auditeur indépendant daté du 5 mars 2025 à l'égard des états financiers annuels. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. ont indiqué qu'ils sont indépendants de la Société au sens des règles de déontologie de Chartered Professional Accountants of Alberta.

Poursuites et application de la loi

Le 13 août 2024, Simpson Oil a déposé un avis de demande auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario afin qu'elle déclare que les obligations de statu quo et les restrictions relatives à l'exercice des droits de vote qui sont prévues dans la convention de gouvernance datée du 8 janvier 2019 entre Simpson Oil et Parkland (la « **convention de gouvernance** ») ne s'appliquent plus à Simpson Oil conformément aux modalités de cette convention. Parkland a contesté la position exposée dans l'avis de demande de Simpson Oil et l'affaire a été entendue par la Cour supérieure de justice de l'Ontario le 15 janvier 2025. Le 10 février 2025, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a déclaré que Simpson Oil n'était plus liée par les restrictions relatives à l'exercice des droits de vote et les obligations de statu quo qui étaient prévues dans la convention de gouvernance.

Il n'existe aucune autre poursuite à laquelle Parkland est ou a été partie, ou qui vise ou a visé des biens de Parkland au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, et il n'existe aucune poursuite de cette nature qui est envisagée et dont Parkland a connaissance, qui met en cause une réclamation pour dommages-intérêts supérieure à 10 % des actifs à court terme de Parkland. De plus, (i) aucune amende ni sanction n'a été imposée à Parkland par un tribunal en vertu de la législation en valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024; (ii) aucune autre amende ni autre sanction n'a été imposée à Parkland par un tribunal ou un organisme de réglementation qui serait susceptible d'être considérée comme importante pour un investisseur raisonnable ayant à prendre une décision en matière de placement, et (iii) aucune convention de règlement n'a été conclue par Parkland devant un tribunal en vertu de la législation en valeurs mobilières ou avec une autorité en valeurs mobilières au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Membres de la direction et autres personnes intéressés dans des opérations importantes

Aucun administrateur, aucun membre de la haute direction de Parkland, ni aucune personne ayant des liens avec ces personnes ni aucun membre du même groupe que ces personnes ne détient une participation importante, directe ou indirecte, dans une opération réelle ou projetée qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur Parkland au cours des trois derniers exercices complétés ou au cours de l'exercice en cours.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires, notamment sur la rémunération des administrateurs et des dirigeants, les prêts qui leur sont consentis, les principaux porteurs de titres de la Société et les titres pouvant être émis dans le cadre de régimes de rémunération fondée sur des titres de participation, sont présentés dans la circulaire d'information de Parkland pour sa dernière assemblée annuelle des actionnaires. Des renseignements financiers supplémentaires figurent dans les états financiers annuels et le rapport de gestion annuel, qui sont intégrés par renvoi dans la présente notice annuelle et qui peuvent être consultés sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les documents d'information publique de la Société sont affichés sous son profil SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca ainsi que sur le site Web de Parkland, à l'adresse www.parkland.ca. Le contenu du site Web de Parkland ou le contenu accessible depuis ce site ne fait pas partie de la présente notice annuelle et n'est pas intégré par renvoi dans la présente notice annuelle.

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres pour les actions ordinaires est Société de fiducie Computershare du Canada, dont les bureaux sont situés au 324 8th Avenue SW, bureau 800, Calgary (Alberta) T2P 2Z2 et dont le numéro de téléphone est le suivant : 1-800-564-6253.

Annexe 1 – Mandat du comité d’audit

Objet général et objectifs

Le comité d’audit (le « **comité d’audit** ») est nommé par le conseil d’administration (le « **conseil** ») de Corporation Parkland (la « **Société** ») afin de superviser le processus de présentation de l’information financière en ayant pour objectif de s’assurer de l’équilibre, de la transparence et de l’intégrité de l’information financière publiée de la Société. Le comité d’audit examinera également ce qui suit : l’efficacité des contrôles financiers internes et du système de gestion des risques de la Société; l’efficacité de la fonction d’audit interne; le processus d’audit indépendant, y compris la recommandation de l’auditeur externe de la Société et l’évaluation du rendement de celui-ci; et le processus de la Société en ce qui a trait à la surveillance de la conformité avec les lois et les règlements qui touchent la présentation de l’information financière.

La Société se conformera aux politiques et aux procédures supervisées ou examinées par le comité d’audit et fera de son mieux pour s’assurer que ces politiques et ces procédures sont appliquées.

Dans l’exécution de ses fonctions, le comité d’audit entretiendra des relations constructives et actives avec le conseil, la direction et les auditeurs externes. Afin de remplir son rôle efficacement, chaque membre du comité d’audit (le « **membre** ») doit acquérir des compétences et des connaissances et les maintenir à jour, et doit notamment comprendre les responsabilités du comité d’audit, les activités commerciales de la Société et les risques liés à ces activités.

Bien que le comité d’audit ait les pouvoirs et les responsabilités établis dans le présent mandat, le rôle premier du comité d’audit est de superviser. Les membres du comité d’audit ne sont pas des employés à temps plein de la Société et peuvent ou non être des comptables ou des auditeurs de profession, ou des experts dans les domaines de la comptabilité ou de l’audit mais, en aucun cas, n’agissent à ces titres ni ne sont des experts dans l’exécution d’autres tâches qu’ils sont appelés à réaliser dans le cadre du présent mandat. Par conséquent, il n’est pas du devoir du comité d’audit d’effectuer des audits ou de déterminer que les états financiers de la Société et les renseignements communiqués par la Société sont complets et exacts et sont conformes aux principes comptables généralement reconnus de même qu’aux règles et aux règlements applicables. Ces tâches sont la responsabilité de la direction et de l’auditeur externe.

Les mandats du conseil et des comités sont intégrés par renvoi dans les présentes.

Pouvoirs

Le conseil autorise le comité d’audit à faire ce qui suit :

- a) exercer des activités qui relèvent du présent mandat;
- b) retenir les services de conseillers juridiques indépendants et d’autres conseillers et les rémunérer, s’il le juge nécessaire pour s’acquitter de ses fonctions;
- c) s’assurer de la présence des dirigeants de la Société aux réunions du comité d’audit au besoin;
- d) avoir accès, sur demande, aux membres de la direction, aux employés et aux renseignements pertinents nécessaires à l’exécution du présent mandat;
- e) établir des procédures pour traiter les préoccupations que les employés ont communiquées confidentiellement et sous le couvert de l’anonymat à la Société au sujet de la comptabilité, des contrôles internes ou de l’audit;
- f) établir des procédures pour la réception, le classement et le traitement des plaintes reçues par la Société concernant des questions de comptabilité, de contrôles internes ou d’audit;

- g) sous réserve des lois applicables et des droits des actionnaires de la Société (les « **actionnaires** ») et du conseil, être responsable de la nomination, de la rémunération, du maintien en poste et de la portée de l’audit pour l’année de l’auditeur externe;
- h) approuver tous les honoraires et toutes les modalités proposés liés aux missions d’audit et examiner les politiques relatives à la prestation de services liés et non liés à l’audit par les auditeurs externes, et relatives à l’approbation préalable de tels services non liés à l’audit selon ce qui est requis par le *Règlement 52-110 sur le comité d’audit* (le « **Règlement 52-110** »);
- i) communiquer directement avec les auditeurs internes et externes.

Organisation

Membres

- a) Le comité d’audit doit être composé d’au moins trois membres. Tous ces membres doivent être indépendants (au sens du Règlement 52-110) et ne pas être membres de la direction de la Société. Lorsque des membres démissionnent ou que des postes sont vacants, les membres remplaçants sont nommés par le conseil.
- b) Chaque membre doit posséder des compétences financières, tel que ce terme est défini dans le Règlement 52-110.

Participation des auditeurs externes

- a) Le comité d’audit rencontrera l’auditeur externe sans la présence des membres de la direction à chaque réunion du comité d’audit à laquelle l’auditeur externe participera, même si une telle rencontre a pour seul objectif d’établir qu’aucun enjeu ne doit faire l’objet de discussions sans la présence de la direction.
- b) Le comité d’audit doit rencontrer les auditeurs externes au moins chaque trimestre et à d’autres moments, selon ce qu’il juge approprié pour étudier toute question que le comité d’audit ou les auditeurs externes jugent devoir soumettre à l’attention du conseil ou des actionnaires.

Rôles et responsabilités

Contrôle interne

Le comité d’audit :

- a) aura la responsabilité de surveiller la communication de l’information sur les contrôles internes par la direction;
- b) examinera périodiquement les politiques et les pratiques de la Société en ce qui a trait aux instruments financiers dérivés, au financement, au crédit, à l’assurance, à l’imposition, aux opérations sur marchandises et aux questions connexes;
- c) supervisera les processus de gouvernance en matière de gestion des risques du conseil en effectuant des examens périodiques afin que les mandats du conseil et de ses comités tiennent adéquatement compte des principaux risques qui pèsent sur les activités de la Société;
- d) examinera, avec les auditeurs externes de la Société, le caractère adéquat des procédures de contrôle interne et des systèmes de gestion de l’information et effectuera des demandes de renseignements auprès de la direction de la Société et des auditeurs externes de la Société relativement aux risques importants qui pourraient avoir une incidence négative importante sur les états financiers de la Société, de même qu’aux efforts déployés par la direction de la Société afin d’atténuer de tels risques;

- e) examinera les dénonciations confidentielles faites par des employés de la Société par l'intermédiaire de la ligne de soutien en matière de dénonciation, lesquelles sont envoyées directement au président du comité d'audit (le « **président du comité d'audit** »), et formulera à leur égard des recommandations appropriées à l'intention du conseil d'administration;
- f) passera en revue la gestion des risques liés aux systèmes de technologies de l'information de la Société, notamment l'efficacité des pratiques en matière de cybersécurité de la Société;
- g) passera en revue les recommandations faites par les auditeurs externes;
- h) supervisera et passera en revue régulièrement le registre des risques d'entreprise de même que la gestion et la réduction des principaux risques auxquels la Société est exposée;
- i) surveillera les pratiques relatives aux dépenses et au remboursement des dépenses des administrateurs et des dirigeants ainsi qu'aux avantages versés aux administrateurs et aux dirigeants;
- j) examinera toutes les opérations entre personnes apparentées qui interviendront entre la Société et des administrateurs ou des dirigeants, dont les associations des administrateurs et des dirigeants.

Communication de l'information financière

Le comité d'audit :

- a) acquerra une connaissance des domaines qui, actuellement, présentent les risques financiers et de contrôle interne principaux, et acquerra une compréhension de la gestion de ces risques;
- b) examinera les questions importantes en matière de comptabilité et de communication, y compris les recommandations professionnelles et réglementaires récentes, et comprendra leur incidence sur les rapports financiers;
- c) supervisera le processus périodique de communication de l'information financière établi par la direction et examinera les états financiers et le rapport de gestion intermédiaires, les états financiers et le rapport de gestion annuels ainsi que les communiqués ou les annonces pertinents, de même que les autres informations financières concernant la Société, qui doivent être fournis aux actionnaires avant leur publication;
- d) recommandera, aux fins d'approbation par le conseil, les états financiers annuels et intermédiaires audités, le rapport de gestion et les communiqués sur le bénéfice de la Société;
- e) se réunira avec la direction et les auditeurs externes afin d'examiner les états financiers ainsi que les méthodes comptables et appréciations clés;
- f) examinera les résultats de l'audit annuel avec les auditeurs externes de la Société ou la direction de la Société et formulera des recommandations appropriées au conseil relativement, notamment :
 - i. aux états financiers;
 - ii. aux rapports de gestion et aux renseignements financiers contenus dans les documents d'information continue;
 - iii. aux modifications importantes au plan d'audit initial, s'il y a lieu;
 - iv. aux décisions en matière de comptabilité et de communication de l'information liées à des opérations survenues dans l'année en cours ou à des opérations liées à des événements;

- v. à la lettre de la direction, s'il y a lieu, qui présente les conclusions et les recommandations des auditeurs externes à l'égard du contrôle interne et des procédures de comptabilité ainsi qu'à la réponse de la direction à ces conclusions et à ces recommandations;
- vi. à toute autre question liée à la réalisation de l'audit, notamment les autres questions qui devraient être communiquées au comité d'audit en application des normes d'audit généralement reconnues;
- g) examinera les rajustements importants, les différences importantes non rajustées, les désaccords importants avec la direction et les principales pratiques comptables, et examinera les réponses de la Société relativement à ces enjeux;
- h) s'assurera de respecter toutes les exigences applicables du Règlement 52-110 et informera le conseil de toute violation de ces exigences et des raisons de cette violation.

Respect des lois et des règlements

Le comité d'audit :

- a) examinera l'efficacité du système de surveillance de la conformité aux lois et aux règlements;
- b) recevra des mises à jour régulières de la direction à l'égard des questions de conformité qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers ou les politiques de conformité de la Société;
- c) examinera, dans le cadre de la préparation des états financiers, les rapports de la direction sur les questions de conformité réglementaire relatives aux activités de la Société;
- d) examinera les conclusions des rapports importants produits par les organismes de réglementation.

Collaboration avec les auditeurs

Le comité d'audit :

- a) informera les auditeurs externes (lesquels feront directement rapport au comité d'audit) de leur obligation de rendre des comptes au comité d'audit et au conseil en tant que représentants des actionnaires de la Société envers lesquels les auditeurs externes sont ultimement redevables;
- b) examinera les compétences professionnelles des auditeurs, y compris les antécédents et l'expérience de l'associé et du personnel travaillant à l'audit;
- c) s'assurera que les auditeurs externes de la Société respectent les exigences énoncées dans le *Règlement 52-108 sur la surveillance des auditeurs*;
- d) s'assurera que les auditeurs externes de la Société sont des membres en règle du Conseil canadien sur la reddition de comptes (le « **CCRC** ») et qu'ils participent aux programmes de supervision établis par le CCRC à l'occasion et qu'ils se sont conformés à toute restriction ou sanction imposée par le CCRC à la date du rapport de l'auditeur applicable qui se rapporte aux états financiers annuels audités de la Société;
- e) obtiendra des auditeurs externes de la Société une attestation écrite officielle décrivant en détail toutes les relations entre les auditeurs externes et la Société, déterminera si les services non liés à l'audit exécutés par les auditeurs externes pendant l'année ont eu une incidence sur leur indépendance, s'assurera qu'il n'existe aucune relation entre la Société et les auditeurs externes qui pourrait avoir une incidence sur l'indépendance de ces derniers et prendra toutes les mesures nécessaires afin d'assurer l'indépendance des auditeurs externes;

- f) examinera annuellement le rendement des auditeurs externes et formulera des recommandations au conseil concernant la nomination des auditeurs externes, le renouvellement ou la fin de leur mandat et leur rémunération;
 - g) examinera l'ensemble de la correspondance et des notes de service relatives aux missions liées ou non liées à l'audit fournies par les auditeurs externes par rapport à la situation actuelle de la Société et aux modifications apportées aux exigences réglementaires ou à d'autres exigences;
 - h) discutera avec l'auditeur externe des problèmes d'audit rencontrés dans le cours normal du travail d'audit, notamment toute limitation de l'étendue de l'audit ou de l'accès à l'information;
 - i) s'assurera que les conclusions et les recommandations importantes des auditeurs externes et les réponses proposées par la direction seront reçues, feront l'objet de discussions, et qu'il leur sera donné suite;
 - j) discutera avec l'auditeur externe du caractère approprié des politiques comptables appliquées dans les rapports financiers de la Société ou de toute modification apportée aux politiques, aux principes et aux pratiques comptables de la Société;
 - k) rencontrera séparément les auditeurs externes pour débattre de tout sujet dont le comité d'audit ou les auditeurs estiment nécessaire d'être discuté de manière confidentielle;
 - l) s'assurera que les auditeurs externes ont accès au président du comité d'audit au besoin;
 - m) examinera les politiques applicables à la prestation de services non liés à l'audit par les auditeurs externes et, au besoin, à l'approbation préalable de ces services;
 - n) passera en revue et approuvera les politiques en matière d'embauche de la Société concernant les associés, les employés ainsi que les anciens associés et les anciens employés des auditeurs externes actuels et des anciens auditeurs externes de la Société;
 - o) examinera le plan de contrôle interne proposé par la direction pour l'année à venir et s'assurera que la coordination avec l'auditeur externe est appropriée;
 - p) exécutera toutes les autres fonctions que les organismes de réglementation applicables exigent du comité d'audit en cas de résiliation du mandat ou de démission d'un auditeur;
- e) si la direction de la Société sollicite des procurations des actionnaires de la Société afin de recommander des candidats à l'élection au poste d'administrateur de la Société, le comité d'audit sera chargé de s'assurer que la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de la Société comporte un renvoi aux rubriques de la notice annuelle de la Société dans lesquelles sont présentés les renseignements requis aux termes de l'Annexe 52-110A1;
 - f) s'assurera de la préparation et du dépôt de chaque attestation annuelle de l'Annexe 52-109A1, « Attestation des documents annuels » et de chaque attestation intermédiaire de l'Annexe 52-109A2, « Attestation des documents annuels » devant être signées par le chef de la direction et le chef des finances de la Société, conformément aux exigences prévues dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, dans sa version modifiée à l'occasion;
 - g) s'assurera que la direction de la Société établit et maintient pour la Société des contrôles et des procédures de communication de l'information qui sont conçus de façon à fournir une assurance raisonnable que les informations importantes concernant la Société, y compris ses filiales consolidées, sont portées à l'attention de la direction de la Société par d'autres personnes au sein de ces entités, particulièrement pendant la période lors de laquelle les « documents annuels » ou les « documents intermédiaires » (au sens donné à chacun de ces termes dans le Règlement 52-109) sont préparés en vue de leur dépôt et que la direction de la Société met en place et maintient un contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis aux fins de publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus de la Société;
 - h) en ce qui a trait aux documents annuels seulement, le comité d'audit s'assurera que la direction de la Société évalue l'efficacité des « contrôles et procédures de communication de l'information » (au sens donné ce terme dans le Règlement 52-109) de la Société à la fin de la période visée par les documents annuels et fait en sorte que la Société présente dans le rapport de gestion annuel ses conclusions sur l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information à la fin de la période visée par les documents annuels, en fonction d'une telle évaluation;
 - i) surveillera les changements touchant le « contrôle interne à l'égard de l'information financière » (au sens donné ce terme dans le Règlement 52-109) de la Société et s'assurera que tout changement survenu pendant la dernière période intermédiaire de la Société qui a eu ou dont on peut raisonnablement croire qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est présenté dans le rapport de gestion annuel de la Société.

Responsabilités en matière de communication de l'information

Le comité d'audit :

- a) informera régulièrement le conseil des activités du comité d'audit et fera des recommandations appropriées;
- b) s'assurera que le conseil a connaissance des sujets pouvant avoir une incidence importante sur la situation financière ou sur les activités de la Société qui sont portés à l'attention du comité d'audit;
- c) préparera tout rapport exigé par la réglementation en ce qui a trait au présent mandat et aux activités qui doivent figurer dans les états financiers et le rapport de gestion intermédiaires, dans les états financiers et le rapport de gestion annuels, dans la notice annuelle (la « **notice annuelle** »), dans la circulaire d'information de la direction (la « **circulaire d'information** ») et dans le rapport sur le développement durable de la Société;
- d) examinera l'information fournie dans la notice annuelle de la Société, tel que l'exige l'Annexe 52-110A1, « Informations sur le comité d'audit à fournir dans la notice annuelle » (l'« **Annexe 52-110A1** »), qui est jointe au Règlement 52-110;

Évaluation du rendement

Le comité d'audit :

- a) évaluera régulièrement son propre rendement, tant de façon individuelle pour chaque membre que collectivement;
- b) évaluera la réalisation des tâches du comité d'audit qui sont énoncées dans le présent mandat et communiquera ses conclusions à cet égard au conseil.

Examen du mandat du comité d'audit

Le comité de gouvernance et de déontologie, s'appuyant sur les commentaires émis par tous les membres du conseil et la direction, passera le présent mandat en revue au moins une fois l'an ou, si les circonstances le justifient, plus fréquemment au besoin, afin de déterminer s'il convient d'y faire des ajouts, d'en retirer certaines parties ou d'apporter des modifications.